

Outil d'Évaluation de la Pauvreté de la marque Grille de Notation de la Pauvreté™ Gabon

Mark Schreiner

14 juillet 2017

This document in English is available at SimplePovertyScorecard.com
Ce document en Français est disponible sur SimplePovertyScorecard.com

Résumé

L'outil d'évaluation de la pauvreté de la marque Grille de Notation de la Pauvreté (*Simple Poverty Scorecard® poverty-assessment tool*) estime la probabilité qu'un ménage du Gabon ait des dépenses de consommation en dessous d'un seuil de pauvreté donné. Ladite grille utilise 11 indicateurs peu coûteux tirés de l'Enquête Gabonaise pour l'Évaluation et le Suivi de la Pauvreté réalisée en 2005. La grille peut être administrée au ménage en plus ou moins dix minutes. La précision est établie pour une gamme de seuils de pauvreté. La grille est un moyen pratique que les programmes qui s'intéressent à l'amélioration du niveau de pauvreté au Gabon peuvent utiliser afin de estimer le taux de pauvreté de leurs participants, suivre l'évolution du taux de pauvreté dans le temps, et segmenter leurs participants afin de leur offrir des services différenciés.

Remerciements

Les données de base ont été collectées par la Direction Générale des Statistiques du Gabon. Je tiens à remercier Nono Ayivi Guedehoussou. La traduction de ce document de l'Anglais en Français a été faite par Jean Paul Sossou, jean_paul182003@yahoo.fr. "Simple Poverty Scorecard" is a Registered Trademark (and "Grille de Notation de la Pauvreté" is a Trademark) of Microfinance Risk Management, L.L.C. for its brand of poverty-assessment tools. Copyright © 2017 Microfinance Risk Management.

Auteur

Mark Schreiner est le Directeur de Microfinance Risk Management, L.L.C. et Chercheur Sénior au Center for Social Development, Washington University in St. Louis.

Outil d'Évaluation de la Pauvreté « Grille de Notation de la Pauvreté™ »

Code ID de l'interview : _____	Nom et prénoms	Référence d'Identité
Date d'enquête : _____	Participant : _____	_____
Pays : <u>GAB</u>	Agent : _____	_____
Grille : <u>001</u>	Agence : _____	_____
Poids d'échantillonnage : _____	Effectif des membres du ménage : _____	

Indicateur	Réponses	Notes <i>Score</i>
1. Combien de membres le ménage compte-t-il ?	A. Neuf ou plus	0
	B. Huit	6
	C. Sept	7
	D. Six	11
	E. Cinq	13
	F. Quatre	18
	G. Trois	28
	H. Deux	36
	I. Un	45
2. Est-ce que tous les membres du ménage âgés de 6 à 18 ans fréquentent une école de l'état, du privé, ou d'une organisation religieuse ?	A. Non	0
	B. Oui, et tous fréquentent une école de l'état	3
	C. Il n'y a pas membres âgés de 6 à 18 ans	5
	D. Oui, et quelqu'un fréquente une école privée/religieuse	6
3. Est-ce que le chef de ménage masculin sait lire et écrire ?	A. Non	0
	B. Il n'y a pas chef de ménage masculin	2
	C. Oui	3
4. Est-ce que la femme chef de ménage ou la plus ancienne épouse du chef de ménage sait lire et écrire ?	A. Non	0
	B. Oui	2
	C. Il n'y a pas femme chef de ménage ni épouse du chef	3
5. Combien de pièces séparées y-a-t-il dans votre logement ?	A. Une	0
	B. Deux	1
	C. Trois ou quatre	4
	D. Cinq	6
	E. Six ou plus	9
6. Quel est le matériau des murs de la maison ?	A. Terre battue, briques de terre, traditionnel, ou récupération	0
	B. Bois, ou autre	5
	C. Semi-dur, ou parpaing	9
7. Quel est le matériau du toit de la maison ?	A. Paille, tôle seule, ou autre	0
	B. Tôle et plafond, béton, tuile, ou ardoise	4
8. Le ménage possède-t-il un réfrigérateur/congélateur ?	A. Non	0
	B. Oui	6
9. Le ménage possède-t-il un téléviseur/magnétoscope/DVD ?	A. Non	0
	B. Oui	5
10. Le ménage possède-t-il une radio/auto-radio/radio-cassette/CD ?	A. Non	0
	B. Oui	4
11. Le ménage possède-t-il un armoire ou buffet ?	A. Non	0
	B. Oui	6

Feuille de Travail en Sous Page : les Membres du Ménage, l'Âge, et la Fréquentation à l'École

Commencez à remplir en premier l'en-tête ; ce faisant, mentionnez le code identifiant unique de l'interview (si disponible), la date de l'interview, et le poids d'échantillonnage du ménage (si disponible). Puis, enregistrez les prénoms et noms et la référence d'identité du participant (qui peut ne pas être l'enquêté), de vous-même en tant que agent enquêteur, et celle de l'agence/point de service de l'organisme avec lequel le participant est en relation.

Ensuite, lire à l'enquêté : *S'il vous plaît, dites-moi les prénoms [ou sobriquets] et les âges de tous les membres du ménage, en commençant par le chef de ménage. Le ménage est une ou plusieurs personnes qui normalement vivent et prennent leurs repas ensemble. Les membres reconnaissent l'autorité d'une seule personne comme chef de ménage.*

Notez le prénom/sobriquet et l'âge de chaque membre, et notez pour votre propre utilisation ultérieure qui est le chef de ménage masculin (s'il existe) et qui est la femme chef de ménage ou la plus ancienne épouse du chef de ménage (si elle existe). Connaître l'âge précis d'un membre du ménage importe seulement si son âge réel est proche 6 ou 18 ans. Notez l'effectif des membres à l'en-tête de la grille à côté de « Effectif des membres du ménage : », et encerclez la réponse appropriée pour le premier indicateur.

Pour chaque membre du ménage âgé de 6 à 18 ans, demandez si il/elle fréquente actuellement l'école. Pour chaque membre du ménage fréquentant l'école, demandez si l'école fréquentée est du public, du privé ou d'une organisation religieuse. Encerclez la réponse appropriée pour le deuxième indicateur. Marquez « C. Il n'y a pas membres âgés de 6 à 18 ans » si il n'y a aucun membre en âge d'aller à l'école. Marquez « A. Non » si il y a des membres en âge d'aller à l'école et au moins l'un d'entre eux ne fréquente pas l'école. Marquez « B. Oui, et tous fréquentent une école de l'Etat » si il y a des membres en âge d'aller à l'école et tous fréquentent une école de l'Etat. Enfin, marquez « D. Oui, et quelqu'un fréquente une école privée/religieuse » si il y a des membres en âge d'aller à l'école, si tous fréquentent l'école, et si au moins l'un d'entre eux fréquente une école privée ou religieuse.

N'oubliez pas de consulter le « Guide d'Interview et de la Signification des Indicateurs ».

Prénom (ou sobriquet)	Quel âge avait [PRENOM] à son dernier anniversaire?	Si [PRENOM] a de 6 à 18 ans, est-ce que il/elle fréquente actuellement l'école ?			Si [PRENOM] fréquente actuellement l'école, qui gère l'école?		
1. (Chef)		<6 ou >18	Non	Oui	Ne fréquente pas	l'État	Privé/religieuse
2.		<6 ou >18	Non	Oui	Ne fréquente pas	l'État	Privé/religieuse
3.		<6 ou >18	Non	Oui	Ne fréquente pas	l'État	Privé/religieuse
4.		<6 ou >18	Non	Oui	Ne fréquente pas	l'État	Privé/religieuse
5.		<6 ou >18	Non	Oui	Ne fréquente pas	l'État	Privé/religieuse
6.		<6 ou >18	Non	Oui	Ne fréquente pas	l'État	Privé/religieuse
7.		<6 ou >18	Non	Oui	Ne fréquente pas	l'État	Privé/religieuse
8.		<6 ou >18	Non	Oui	Ne fréquente pas	l'État	Privé/religieuse
9.		<6 ou >18	Non	Oui	Ne fréquente pas	l'État	Privé/religieuse
10.		<6 ou >18	Non	Oui	Ne fréquente pas	l'État	Privé/religieuse
11.		<6 ou >18	Non	Oui	Ne fréquente pas	l'État	Privé/religieuse
12.		<6 ou >18	Non	Oui	Ne fréquente pas	l'État	Privé/religieuse
13.		<6 ou >18	Non	Oui	Ne fréquente pas	l'État	Privé/religieuse
14.		<6 ou >18	Non	Oui	Ne fréquente pas	l'État	Privé/religieuse

**Conversion des *scores* en probabilités de pauvreté :
Seuils de pauvreté nationaux**

Score	Probabilité de pauvreté (%)			
	Alimentaire	Seuils Nationaux		
		100%	150%	200%
0-4	100,0	100,0	100,0	100,0
5-9	78,0	93,6	100,0	100,0
10-14	64,1	88,9	98,9	98,9
15-19	59,1	82,6	96,7	97,9
20-24	49,1	77,0	93,4	95,9
25-29	33,4	65,4	90,2	94,9
30-34	18,0	53,8	87,8	94,9
35-39	11,7	41,6	78,4	92,5
40-44	6,3	34,9	68,7	86,9
45-49	2,1	15,7	50,8	73,0
50-54	1,1	8,1	34,4	64,8
55-59	0,8	5,8	25,6	44,1
60-64	0,2	3,4	12,0	31,3
65-69	0,0	1,5	5,1	18,9
70-74	0,0	0,5	2,2	8,4
75-79	0,0	0,0	0,3	2,3
80-84	0,0	0,0	0,0	0,9
85-89	0,0	0,0	0,0	0,4
90-94	0,0	0,0	0,0	0,0
95-100	0,0	0,0	0,0	0,0

Outil d'Évaluation de la Pauvreté de la marque Grille de Notation de la PauvretéTM Gabon

1. Introduction

Ce document présente l'outil d'évaluation de la Pauvreté de la marque Grille de Notation de la Pauvreté. Les programmes de lutte contre la pauvreté au Gabon peuvent l'utiliser pour estimer les taux de pauvreté d'une population à un instant donné, suivre les variations du taux de pauvreté entre deux instants donnés, et segmenter les participants pour leur appliquer des traitements différenciés.

L'approche directe d'évaluation de la pauvreté via les enquêtes sur la consommation et les conditions de vie des ménages est difficile et coûteuse. L'*Enquête Gabonaise pour l'Évaluation et le Suivi de la Pauvreté de 2005* (EGEP) réalisée par la Direction Générale des Statistiques (DGS) du Gabon en est un exemple. Les agents enquêteurs ont eu à poser aux enquêtés environ 500 questions dont plusieurs avaient un certain nombre de sous questions.

Par rapport à l'approche directe, l'approche indirecte adoptée par la grille est simple, rapide, et peu coûteuse. Elle est développée à partir de onze indicateurs (tels que : « Quel est le matériau des murs de la maison ? » et « Le ménage possède-t-il un armoire ou buffet ? ») avec lesquels sont construits un *score* corrélé avec le statut socioéconomique du ménage obtenu à partir de l'EGEP de 2005.

La grille est différente de « *proxy means tests* » (outils d'approximation des ressources des ménages pour réaliser le ciblage, Coady, Grosh et Hoddinott, 2002). Cette différence réside en ce qu'elle est transparente, est à la portée de tous,¹ et est adaptée aux objectifs et aux moyens non pas des gouvernements mais plutôt des organisations locales de lutte contre la pauvreté. Les options généralement usitées par de telles organisations pour évaluer le statut de pauvreté sont habituellement bruts (telles que les règles basées sur la possession des terres ou sur la nature et la qualité de l'habitation) ou subjectives et relatives (tel que « *participatory wealth ranking* », la classification par une approche participative du niveau de richesse d'un ménage, réalisée par des enquêteurs qualifiés). Les estimations de pauvreté via ces approches peuvent s'avérer onéreuses, leur précision/biais est inconnue, et elles ne sont pas comparables d'une organisation à une autre, d'une région à une autre, ni d'une période à une autre.

La grille peut être utilisée pour estimer la proportion des participants d'un programme qui sont en-dessous d'un seuil de pauvreté donné, comme par exemple le seuil national de pauvreté du Gabon. Les partenaires de l'USAID au Gabon qui œuvrent pour la promotion de la micro entreprise peuvent utiliser la grille avec le seuil de qui marque la moitié la plus pauvre des personnes en dessous du 100% du seuil national de pauvreté pour évaluer la proportion de leurs bénéficiaires qui sont « très

¹ L'outil d'évaluation de la pauvreté de la marque Grille de Notation de la Pauvreté n'est de quelque manière que ce soit un bien public. Ses droits d'auteurs sont détenus par Microfinance Risk Management, L.L.C.

pauvres ».² Les programmes peuvent aussi l'utiliser pour observer le franchissement net du seuil de pauvreté par leurs participants à travers le temps. Dans tous ces cas, la grille représente un outil objectif qui est basé sur les dépenses de consommation des ménages participants au programme. Etant entendu qu'une enquête sur les dépenses de consommation des ménages reste coûteuse même pour l'Etat, certaines organisations locales de lutte contre la pauvreté pourraient cependant avoir la capacité d'implémenter un outil d'évaluation de la pauvreté qui est peu coûteux et qui servirait à contrôler le taux de pauvreté au sein de leurs participants et (si désiré) segmenter les participants pour leur appliquer des services différenciés.

L'approche statistique utilisée pour l'élaboration de la grille n'est pas complexe et vise à être comprise par les non spécialistes. Après tout, si les dirigeants d'organismes doivent se décider à adopter la notation de la pauvreté et à l'utiliser dans leur processus de prise de décision, il faudrait au prime abord qu'ils se convainquent de son efficacité. En effet, la transparence et la simplicité de la grille favorisent la confiance en son utilité. Convaincre les dirigeants est vraiment important ; les « outils d'approximation des ressources des ménages pour réaliser le ciblage » et les régressions sur les « déterminants de la pauvreté » existaient depuis des décennies, mais elles sont rarement utilisées par les programmes locaux de lutte de contre la pauvreté pour formuler des décisions. Ceci n'est pas dû au fait qu'elles ne fonctionnent pas mais parce

² L'USAID définit un ménage *très pauvre* si sa dépense de consommation journalière par tête est inférieure au seuil le plus élevé entre le seuil de \$1,90/jour PPA 2011 (XAF598, Tableau 1) et le seuil (XAF734) qui marque la moitié la plus pauvre des personnes en dessous du 100% du seuil national de pauvreté (XAF1 170).

qu'elles sont souvent présentées (quand elles sont présentées) comme des coefficients provenant des tableaux de régression qui sont incompréhensibles des potentiels utilisateurs (avec des libellés des indicateurs comme « LGHHSZ_2 » qui sont de signification mystérieuse) et des notes négatives avec beaucoup de décimaux. Grâce au phénomène lié à l'efficacité de la prédiction des grilles de notation connu sous le nom de « *flat maximum* », les méthodes simples et transparentes de construction des grilles de notation sont habituellement presque aussi exactes que les méthodes plus complexes et opaques (Schreiner, 2012a ; Caire et Schreiner, 2012).

Au-delà de son coût moindre et de sa transparence, l'approche technique de la grille est innovatrice. Cette innovation réside en la façon dont les *scores* sont associés aux probabilités de pauvreté, en l'accent qui est mis sur les tests d'efficacité de la grille, et en la manière dont les formules de calcul des écarts types sont obtenues. Bien que les tests d'efficacité soient simples et banals en analyse statistique pour les académiciens et dans la sphère des grilles de notation pour l'estimation du risque de défaillance des emprunteurs des institutions financières, ils ont rarement été utilisés dans le cas d'un outil d'évaluation de la pauvreté.

La grille est basée sur les données de l'EGEP de 2005 organisée par la DGS du Gabon. Les indicateurs qui figurent dans la grille ont été sélectionnés suivant les critères ci-après :

- Peu coûteux à collecter, facile à répondre, et vérifiable
- Fortement corrélé à la pauvreté
- Susceptible de changer dans le temps suivant la variation du statut de pauvreté
- Applicable à toutes les régions du Gabon

Toutes les notes liées à chacun des indicateurs de la grille sont des entiers naturels. Le total de ces notes (c'est-à-dire, le *score*) varie de 0 (le plus probable à être en dessous du seuil de pauvreté) à 100 (le moins probable à être en dessous du seuil de pauvreté). Pendant environ dix minutes, des agents même non spécialistes peuvent recueillir les données sur le terrain et calculer les *scores* sur la même feuille du questionnaire.

La grille peut être utilisée pour faire trois estimations fondamentales. Premièrement, elle peut évaluer la « probabilité de pauvreté » d'un ménage spécifique, c'est-à-dire la probabilité que le ménage ait des dépenses de consommation par tête en dessous d'un seuil de pauvreté donné.

Deuxièmement, la grille permet d'estimer le taux de pauvreté d'une population de ménages à un instant donné. Cette estimation s'obtient en faisant la moyenne des probabilités de pauvreté d'un échantillon représentatif de ménages tirés de la population.

Troisièmement, la grille peut estimer le taux annuel de variation du taux de pauvreté d'un groupe de ménages. Calculé à partir de deux échantillons indépendants

représentatifs de la même population entre deux instants, ce taux est l'écart entre la probabilité moyenne de pauvreté de l'échantillon de *base* et celle de l'échantillon de *suivi*, divisé par le temps (exprimé en années) écoulé entre la date moyenne des interviews au niveau de l'échantillon de *base* et celle au niveau de l'échantillon de *suivi*.

Calculé à partir d'un seul échantillon de ménages où chaque ménage a été noté deux fois, l'estimation du taux annuel de variation du taux de pauvreté est la somme de l'écart en probabilité de pauvreté entre la date de l'interview de *base* et celle de l'interview de *suivi* de chaque ménage, divisé par la somme des temps (exprimés en années) écoulés entre les deux dates d'interviews de chaque ménage (Schreiner, 2014a).

La grille peut aussi être utilisée pour segmenter les participants et leur offrir des traitements différenciés. Afin d'aider les dirigeants à choisir les points de coupure (c'est-à-dire, le *score* maximum à obtenir pour être ciblé) appropriés pour l'atteinte des objectifs de leurs organisations, plusieurs mesures de l'efficacité du ciblage sont rapportées pour une variété de points de coupure possibles.

Ce document présente une grille unique dont les indicateurs ont été obtenus à partir des données issues de l'EGEP de 2005 et en considérant 150% du seuil national de pauvreté définis en 2005. Les *scores* obtenus à partir de cette seule grille ont été étalonnés avec ces mêmes données pour déterminer les probabilités de pauvreté suivant 16 seuils de pauvreté.

La grille a été construite en se basant sur les données d'une moitié de l'ensemble des ménages de l'EGEP de 2005. Les données de cette même moitié des ménages de

l'EGEP de 2005 ont servi aussi à convertir les *scores* en probabilités de pauvreté suivant 16 seuils de pauvreté. Les données de l'autre moitié des ménages ont servi à la validation de l'efficacité de cette grille du point de vue de l'estimation des probabilités de pauvreté, des taux de pauvreté de populations à un point du temps, et de la segmentation des participants.

Etant donné les hypothèses de leur construction, tous les trois estimateurs de la grille (la probabilité de pauvreté d'un ménage, le taux de pauvreté d'une population à un point du temps, et le taux annuel de variation de la pauvreté d'une population) sont non biaisés. C'est-à-dire, leurs estimations correspondent en moyenne aux valeurs observées dans des échantillons répétés quand ils (les estimateurs) sont construits (et appliqués) à partir d'une même population au sein de laquelle les relations entre les indicateurs de la grille et la pauvreté restent inchangées. Comme tous modèles prédictifs, la grille est construite à partir d'un seul échantillon et est ainsi biaisée dans une certaine mesure quand elle est appliquée (comme c'est le cas dans ce document) à l'échantillon de validation. De plus des erreurs apparaissent si elle est appliquée (en pratique) à une autre population ou quand elle est appliquée après 2005 (puisque les relations entre les indicateurs et la pauvreté changent suivant le temps).³

³ D'importants exemples incluent les échantillons représentatifs de la population à une date après 2005 et des sous-échantillons non-représentatifs de la population nationale (Diamond *et al.*, 2016 ; Tarozzi et Deaton, 2009).

Ainsi, bien que l'estimation de la pauvreté par l'approche indirecte soit peu coûteuse par rapport à celle par l'approche d'une enquête directe, elle est en pratique aussi biaisée. (Les valeurs observées par l'approche de l'enquête directe sont considérées sans erreur, ignorant l'erreur liée à la variation d'échantillonnage). Des erreurs apparaissent parce que la grille suppose nécessairement que la relation future entre les indicateurs et la pauvreté dans toutes les sous populations sera conforme à celle révélée par les données utilisées dans la construction de la grille. Naturellement, cette hypothèse—inévitable dans la notation prédictive—n'est valide qu'en partie.

L'erreur moyenne—l'écart entre les estimations des taux de pauvreté obtenues par de la grille et les taux de pauvreté observés pour 100% du seuil national de pauvreté lorsqu'on utilise 1 000 échantillons *bootstrap* de $n = 16\ 384$ tirés de l'échantillon de validation—est de +2,5 points de pourcentage. La moyenne des erreurs absolues au niveau des 16 seuils de pauvreté est d'environ 1,9 point de pourcentage, et la valeur absolue maximale des erreurs à travers tous les seuils de pauvreté est de 3,6 points de pourcentage. Ces erreurs d'estimation sont dues à la variation d'échantillonnage, et non au biais ; l'erreur moyenne devrait être égale à zéro si l'EGEP de 2005 allait être répétée plusieurs fois et divisées en sous échantillons avant que tout le processus de construction et de validation de la grille soit repris.

Pour $n = 16\ 384$, les intervalles de confiance à 90 pour cent des estimations sont de $\pm 0,6$ points de pourcentage ou moins. Pour $n = 1\ 024$, les intervalles de confiance à 90 pour cent sont de $\pm 2,4$ points de pourcentage ou moins.

La section 2 ci-dessous décrit les données et les seuils de pauvreté. Les sections 3 et 4 décrivent le processus d'élaboration de la grille et présentent des directives pratiques de son implémentation. Les sections 5 et 6 expliquent comment obtenir l'estimation des probabilités de pauvreté des ménages et des taux de pauvreté des populations en un instant donné. La section 7 présente l'estimation de la variation des taux de pauvreté des populations à travers le temps. La section 8 discute du ciblage. La section 9 compare la grille présentée dans ce document avec une étude similaire sur le Gabon. La dernière section est la conclusion.

Le « Guide de Signification et d'Interprétation des Indicateurs » indique comment les questions doivent être posées (et comment les réponses doivent être interprétées) de façon à mimer aussi étroitement que possible les pratiques de l'EGEP de 2005 du Gabon. Ce « Guide » (et la « Feuille de Travail en Sous Page ») fait partie intégrante de l'outil de la Grille de Notation de la Pauvreté.

2. Données et seuils de pauvreté

Cette section présente les données utilisées pour construire et valider la grille. Elle présente aussi les 16 définitions de pauvreté suivant lesquels les *scores* ont été calibrés/étalonnés.

2.1 Données

Les indicateurs et les notes de la grille sont sélectionnés (construits) à partir des données d'un échantillon aléatoire représentant une moitié de l'ensemble des 7 913 ménages de l'EGEP de 2005. L'EGEP de 2005 est la plus récente enquête nationale sur la consommation au Gabon.

Les données de cette moitié de l'ensemble des ménages de l'EGEP de 2005 qui a servi à la construction de la grille ont été aussi utilisées pour associer (calibrer) les *scores* aux probabilités de pauvreté suivant tous les seuils de pauvreté.

Les données de l'autre moitié de l'ensemble des ménages de l'EGEP de 2005 ont été utilisées pour tester (valider) la précision « hors échantillon de construction » de la grille ; c'est-à-dire que la précision a été testée avec les données qui ne sont pas utilisées pour la construction/calibrage.

Les travaux de terrain de l'EGEP de 2005 se sont déroulés du 01^{er} mai au 07 juillet 2005. Les dépenses de consommation des ménages sont exprimées en unités de XAF par tête par jour au prix moyen à Libreville pendant la période des travaux de terrain de l'EGEP.

2.2 Taux de pauvreté base ménage, base individus, et base participants

Un *taux de pauvreté* est la proportion des unités des ménages dont la dépense totale de consommation (divisée par l'effectif des membres du ménage) est en dessous d'un seuil de pauvreté donné. L'unité d'analyse est soit le ménage lui-même ou un membre du ménage. Par définition, chaque membre d'un ménage donné a le même statut de pauvreté (ou la même probabilité de pauvreté estimée) tout comme les autres membres du ménage.

Par exemple, considérons qu'un programme offre des services à deux ménages. Le premier ménage est pauvre (sa dépense de consommation par tête est en dessous d'un seuil de pauvreté donné) et est constitué de trois (3) membres dont un (1) est participant au programme. Le second ménage est non pauvre et est constitué de quatre (4) membres dont deux (2) sont des participants au programme.

Les taux de pauvreté sont soit base ménages ou base individus. Si le programme définit ses participants comme étant les ménages, alors le taux de pauvreté base ménage est pertinent. Le taux de pauvreté base ménages estimé est la moyenne pondérée⁴ des statuts de pauvreté (ou des probabilités de pauvreté) des ménages qui ont des participants au programme, peu importe l'effectif des membres du ménage et peu importe l'effectif des membres du ménage qui sont participants du programme. Tous les ménages ont le même poids dans cette moyenne pondérée. Dans l'exemple, ce taux de

⁴ Les exemples supposent un tirage aléatoire simple des ménages, ce qui induit que tous les ménages ont le même poids, qui est considéré ici égal à un (1).

pauvreté base ménages est $\frac{1 \cdot 1 + 1 \cdot 0}{1 + 1} = \frac{1}{2} = 0,5 = 50$ pour cent. Dans le terme « 1 · 1 » du numérateur, le premier « 1 » est le poids du premier ménage, et le second « 1 » représente le statut de pauvreté (pauvre) du premier ménage ou sa probabilité de pauvreté estimée. Dans le terme « 1 · 0 » du numérateur, le « 1 » est le poids du second ménage, et le « 0 » représente le statut de pauvreté (non pauvre) du second ménage ou sa probabilité de pauvreté estimée. Le terme « 1 + 1 » au dénominateur est la somme des poids des deux ménages. Les poids des ménages ont été utilisés puisque l'unité d'analyse est le ménage.

Par contre, le taux de pauvreté base individus est pertinent si le programme définit toutes les personnes membres des ménages qui bénéficient de ses services comme ses participants. Pour cet exemple, le taux de pauvreté base individus est la moyenne des statuts de pauvreté (ou des probabilités de pauvreté estimées) des ménages participants, pondérée par la taille⁵ (l'effectif des membres) des ménages, soit

$$\frac{3 \cdot 1 + 4 \cdot 0}{3 + 4} = \frac{3}{7} = 0,43 = 43 \text{ pour cent.}$$

Dans le terme « 3 · 1 » du numérateur, le « 3 » est le poids du premier ménage (puisqu'il comprend trois membres), et le « 1 » représente le statut de pauvreté (pauvre) du premier ménage ou sa probabilité de pauvreté estimée. Dans le terme « 4 · 0 » du numérateur, le « 4 » est le poids du second ménage (puisqu'il comprend quatre membres), et le « 0 » représente le statut de pauvreté (non pauvre) du second ménage ou sa probabilité de pauvreté estimée. Le

⁵ Etant donné qu'un échantillonnage aléatoire simple ait été opéré au niveau ménage, le poids d'un ménage base individus est l'effectif des membres de ce ménage.

terme « 4 + 3 » au dénominateur est la somme des poids des deux ménages. Le poids du ménage est l'effectif de ses membres parce que l'unité d'analyse est le membre du ménage.

Enfin, prenons l'exemple d'un programme qui considère ses *participants* comme étant seulement les membres du ménage avec lesquels il est en relation directe. Pour cet exemple, il s'ensuit que seulement certains—mais pas l'ensemble—des membres du ménage sont comptés. Le taux de pauvreté base individus est alors la moyenne des statuts de pauvreté (ou des probabilités de pauvreté estimées) des ménages participants, pondérée par l'effectif des participants⁶ du ménage, soit

$$\frac{1 \cdot 1 + 2 \cdot 0}{1 + 2} = \frac{1}{3} = 0,33 = 33 \text{ pour cent.}$$

Le premier « 1 » du terme « 1 · 1 » du numérateur est le poids du premier ménage (puisqu'il comprend un participant), et le second « 1 » représente le statut de pauvreté (pauvre) du premier ménage ou sa probabilité de pauvreté estimée. Dans le terme « 2 · 0 » du numérateur, le « 2 » est le poids du second ménage (puisqu'il comprend deux participants), et le « 0 » représente le statut de pauvreté (non pauvre) du second ménage ou sa probabilité de pauvreté estimée. Le terme « 1 + 2 » au dénominateur est la somme des poids des deux ménages. Le poids du ménage est l'effectif de ses participants directs au programme parce que l'unité d'analyse est le participant direct au programme.

⁶ Etant donné qu'un échantillonnage aléatoire simple ait été opéré au niveau ménage, le poids d'un ménage base individus est l'effectif des participants de ce ménage au programme.

En résumé, les taux de pauvretés estimés sont des moyennes pondérées des statuts de pauvreté (ou probabilités de pauvreté) des ménages, où—en supposant un échantillonnage aléatoire simple au niveau ménage—le poids est l’effectif des unités pertinentes du ménage. En rapportant les taux de pauvretés, les programmes devraient préciser l’unité d’analyse—ménage, membre du ménage, ou participant—et justifier la pertinence de cette unité d’analyse.

Le Tableau 1 présente les seuils de pauvreté et les taux de pauvreté base ménage et base individus issues de l’EGEP de 2005 pour :

- Le Gabon dans son ensemble
- L’échantillon de construction/calibrage
- L’échantillon de validation tiré de l’EGEP de 2005

Le Tableau 2 affiche, pour chacune des six régions administratives du Gabon, les seuils de pauvreté et les taux de pauvreté base ménage et base individu par zones urbaines/rurales/tout.

Les taux de pauvreté base ménage sont rapportés parce que—comme illustré ci-dessous—ils peuvent facilement être convertis en taux de pauvreté d’autres unités d’analyse et aussi parce que l’échantillonnage est presque toujours fait au niveau ménage. C’est également pour cette raison que la grille est construite, calibrée, et validée avec les poids des ménages. Les taux de pauvreté base individus figurent aussi dans les Tableaux 1 et 2 parce que ce sont les taux calculés et communiqués par le gouvernement du Gabon. De plus, les débats sociaux et les discussions de politique publique se focalisent ordinairement sur les taux de pauvreté base individus. Et

l'objectif des organisations locales de lutte contre la pauvreté est d'aider les individus (pas des ménages) à améliorer leur bien-être.

2.3 Définition de *la pauvreté* et des seuils de pauvreté

Le statut de pauvreté (« pauvre » ou « non pauvre ») d'un ménage dépend de la position (en-dessous ou au-dessus) de sa dépense de consommation par tête par rapport à un seuil de pauvreté donné. Par conséquent, la définition de *la pauvreté* est une comparaison d'un seuil de pauvreté avec une mesure de la consommation.

2.3.1 Seuils nationaux de pauvreté

Backiny-Yetna et Wodon (2009) ont documenté la méthode d'évaluation de la consommation (voire de la pauvreté) adoptée par l'EGEP 2005. A l'instar de la méthode de coût des besoins fondamentaux de Ravallion (1998), leur estimation du seuil national a débuté avec la détermination du seuil alimentaire qui est le coût observé d'un panier de 29 biens alimentaires représentant 75 pour cent de la consommation alimentaire dans l'EGEP 2005 et correspondant à 2 100 Calories. Ce coût a été déterminé séparément pour 10 régions (Libreville, Port-Gentil, et les zones urbaine et rurale de chacune des quatre régions géographiques Nord, Sud, Est, et Ouest).⁷ Le seuil alimentaire moyen pour tout Gabon est XAF773 par tête par jour au prix moyen à Libreville durant les travaux de l'EGEP de 2005 (Tableau 1), correspondant à un taux de pauvreté base ménage de 7,5 pour cent et base individu de 13,9 pour cent.

⁷ Il n'a pas été procédé aux ajustements par rapport aux variations de prix au cours des deux mois de travaux de terrain de l'EGEP.

Le seuil national (appelé d’habitude « 100% du seuil national ») est alors défini—séparément pour chacune des 10 régions géographiques—comme le seuil alimentaire, plus la composante non alimentaire. La composante non alimentaire est l’estimation de la consommation non alimentaire par tête des ménages dont la consommation alimentaire totale (alimentaire plus non alimentaire) est au seuil alimentaire (Backiny-Yetna et Wodon, 2009). Le seuil national de pauvreté (alimentaire plus non alimentaire) adopté par l’EGEP de 2005 en moyenne pour tout le Gabon vaut XAF1 170 par tête par jour, ce qui correspond à un taux de pauvreté base ménage de 20,0 pour cent et base individu de 32,8 pour cent (Tableau 1).⁸

Les valeurs de 150% et 200% du seuil national de pauvreté sont des multiples de la valeur de 100% du seuil national de pauvreté.

⁸ Le taux de pauvreté base individu pour 100% du seuil national de pauvreté trouvé ici est supérieur de 0,1 point de pourcentage à celui affiché par Backiny-Yetna et Wodon (2009, p. 11). Ce qui suggère de ce que ce papier a utilisé presque les mêmes données et calculs que celles utilisées par Backiny-Yetna et Wodon, et par World Bank (2006).

Etant donné que les organisations locales de lutte contre la pauvreté au Gabon pourraient vouloir utiliser plusieurs ou différents seuils de pauvreté, les *scores* obtenus de l'unique grille ont été étalonnés suivant 16 seuils de pauvreté :

- Alimentaire
- 100% du seuil national
- 150% du seuil national
- 200% du seuil national
- \$1,25/jour PPA 2005
- \$2,00/jour PPA 2005
- \$2,50/jour PPA 2005
- \$5,00/jour PPA 2005
- \$1,90/jour PPA 2011
- \$3,10/jour PPA 2011
- Le seuil de pauvreté qui marque la moitié la plus pauvre des personnes en dessous de 100% du seuil national
- Premier quintile (20^{ème} percentile) des dépenses de consommation
- Deuxième quintile (40^{ème} percentile) des dépenses de consommation
- La médiane (50^{ème} percentile) des dépenses de consommation
- Troisième quintile (60^{ème} percentile) des dépenses de consommation
- Quatrième quintile (80^{ème} percentile) des dépenses de consommation

2.3.2 Seuils de pauvreté internationaux PPA 2005 et 2011

Les seuils internationaux PPA 2005 et PPA 2011 sont obtenus à partir de :

- Taux de change PPA du Gabon pour « les dépenses de consommation individuelles des ménages » :
 - 2005 :⁹ XAF443,749 pour \$1,00
 - 2011 :¹⁰ XAF359,219 pour \$1,00
- L'Indice de Prix à la Consommation (IPC) pour tout le Gabon :¹¹
 - La moyenne de mai/juin/juillet 2005 (période des travaux de terrain de l'EGEP) : 103,767
 - La moyenne de l'année 2005 : 103,708
 - La moyenne de l'année 2011 : 118,342
- Les déflateurs de prix de tout Gabon et des régions :¹²
 - Déflateur moyen de prix pondéré par la population de tout Gabon : 0,9922892
 - Libreville : 0,9985166
 - Port-Gentil : 1,6457266
 - Nord (zone urbaine) : 0,9029649
 - Sud (zone urbaine) : 0,8269145
 - Est (zone urbaine) : 0,8180821
 - Ouest (zone urbaine) : 1,0419577
 - Nord (zone rurale) : 0,8698669
 - Sud (zone rurale) : 0,8723194
 - Est (zone rurale) : 0,9413908
 - Ouest (zone rurale) : 0,9062732

⁹ World Bank, 2008

¹⁰ iresearch.worldbank.org/PovcalNet/Detail.aspx?Format=Detail&CO=GAB_3&PPP0=359.219&PL0=1.90&Y0=2005&NumOfCountries=1, récupéré le 27 juillet 2017.

¹¹ La série mensuelle d'IPC est à base 100 pour chaque mois de 2004. Elle est tirée de DGS (2010) *Annuaire Statistique 2009* (stat-gabon.org/documents/PDF/Donnees%20stat/Compteannuaire/Ann09.pdf, récupéré le 27 juillet 2017) et de plusieurs rapports mensuels de l'IPC publiés sur statgabon.ga.

¹² Les déflateurs de prix affichés ici sont calculés à partir des données de l'EGEP de 2005 et diffèrent légèrement—même après avoir considéré les arrondis—de ceux rapportés par Backiny-Yetna et Wodon (2009).

2.3.2.1 Le seuil de \$1,25/jour PPA 2005

Pour une région donnée du Gabon, le seuil de pauvreté de \$1,25/jour PPA 2005 aux prix moyens à Libreville au cours des travaux de terrain de l'EGEP de 2005 est obtenu par :

$$\frac{\$1,25 \cdot \left(\frac{\text{Facteur PPA 2005}}{\$1,00} \right) \left(\frac{\text{IPC}_{2005 \text{ EGEP}}}{\text{IPC}_{2005}} \right) \cdot \text{Déflateur régional}}{\text{Déflateur tout - Gabon}}$$

Par exemple, pour Libreville le seuil de \$1,25/jour PPA 2005 vaut

$$\frac{\$1,25 \cdot \left(\frac{\text{XAF}443,749}{\$1,00} \right) \left(\frac{\text{XAF}103,767}{\text{XAF}103,708} \right) \cdot 0,9985166}{0,9922892} = \text{XOF}558.$$

Le seuil de \$1,25/jour PPA 2005 de tout Gabon est la moyenne pondérée aux populations des régions des dix seuils régionaux de \$1,25/jour PPA 2005. Ce qui revient à XAF555 par tête par jour, correspondant à un taux de pauvreté base ménage de 2,6 pour cent et base individu de 5,7 pour cent (Tableau 1).

A titre de comparaison, PovcalNet de World Bank a rapporté un taux de pauvreté base individus de 6,1 pour cent pour son seuil de \$1,25/jour PPA 2005.¹³ Le taux affiché ici (5,7 pour cent) qui lui est légèrement inférieur devra être préféré (Schreiner, 2014b), étant donné que PovcalNet n'a pas rapporté :

- La valeur en XAF de son seuil de pauvreté de \$1,25/jour PPA 2005
- La période/lieu de ses unités de prix
- Le recours éventuel à un ajustement par rapport aux variations de prix régionaux (accompagné de la méthodologie de cet ajustement)
- La méthodologie utilisée pour déflater à travers le temps les facteurs PPA 2005

Aussi, les estimations de PovcalNet sont basées sur une approximation des 20 quantiles de la distribution de la consommation à l'opposé de l'utilisation directe des microdonnées à l'échelle ménage par ce papier.

Les valeurs des seuils de \$2,00, \$2,50, et \$5,00 PPA 2005 sont des multiples de la valeur du seuil de \$1,25/jour PPA 2005.

¹³ iresearch.worldbank.org/PovcalNetPPP2005/Detail.aspx?Format=Detail&C0=GAB_3&PPP0=443.75&PL0=1.25&Y0=2005&NumOfCountries=1, récupéré le 27 juillet 2017.

2.3.2.2 Le seuil de pauvreté de \$1,90 PPA 2011

Pour une région donnée du Gabon, le seuil de pauvreté de \$1,90/jour PPA 2011 aux prix moyens à Libreville au cours des travaux de terrain de l'EGEP de 2005

$$\text{s'obtient par : } \frac{\$1,90 \cdot \left(\frac{\text{Facteur PPA 2011}}{\$1,00} \right) \left(\frac{\text{IPC}_{2005 \text{ EGEP}}}{\text{IPC}_{2011}} \right) \cdot \text{Déflateur régional}}{\text{Déflateur tout - Gabon}} .$$

Par exemple, pour Libreville le seuil de \$1,90/jour PPA 2011 vaut :

$$\frac{\$1,90 \cdot \left(\frac{\text{XAF}359,219}{\$1,00} \right) \left(\frac{\text{XAF}103,767}{\text{XAF}118,342} \right) \cdot 0,9985166}{0,9922892} = \text{XAF}602.$$

Le seuil de pauvreté de \$1,90/jour PPA 2011 de tout Gabon est la moyenne pondérée par les effectifs de la population des seuils de pauvreté de \$1,90/jour PPA 2011 des dix régions. Il vaut XAF598 par tête par jour, correspondant à un taux de pauvreté base ménage de 3,4 pour cent et à un taux de pauvreté base individu de 6,6 pour cent (Tableau 1).

PovcalNet a rapporté pour l'EGEP de 2005 la même valeur du seuil de pauvreté de \$1,90/jour PPA 2011 de XAF598, mais ce seuil correspond à un taux de pauvreté base individus plus élevé qui vaut 8,0 pour cent.¹⁴ En examinant la documentation de PovcalNet, il est difficile de déterminer les sources de la différence. Encore une fois, l'estimation affichée par ce papier est à préférer.

¹⁴ iresearch.worldbank.org/PovcalNet/Detail.aspx?Format=Detail&CO=GAB_3&PPP0=359.219&PLO=1.90&Y0=2005&NumOfCountries=1, récupéré le 27 juillet 2017.

Le seuil de pauvreté de \$3,10/jour PPA 2011 est un multiple du seuil de pauvreté de \$1,90/jour PPA 2011.

2.3.3 Seuil « très pauvre » de l'USAID

Les organismes partenaires de l'USAID au Gabon qui promeuvent les micro entreprises et qui utilisent la grille pour rapporter à l'USAID l'effectif de leurs participants qui sont « très pauvres » devraient utiliser le seuil de pauvreté qui marque la moitié la plus pauvre des personnes vivant en dessous de 100% du seuil national. En effet, l'USAID définit les « très pauvres » comme étant les personnes vivant dans des ménages ayant des dépenses de consommation journalières par tête (non par équivalent adulte) en dessous du plus élevé des deux seuils de pauvreté suivants (U.S. Congress, 2004) :

- Le seuil de pauvreté qui marque la moitié la plus pauvre des personnes vivant en dessous de 100% du seuil national (XAF734, qui correspond à un taux de pauvreté base individu de 16,4 pour cent, Tableau 1)
- Le seuil de \$1,90/jour PPA 2011 (XAF598, qui correspond à un taux de pauvreté base individu de 6,6 pour cent)

2.3.4 Seuils de pauvreté définis comme des percentiles de dépenses de consommation

La grille prend en charge aussi, pour le Gabon, des seuils de pauvreté définis comme des percentiles de dépenses de consommation, ce qui facilite un nombre de types d'analyses. Par exemple, le seuil de pauvreté défini par le deuxième quintile des dépenses (40^{ème} percentile) pourrait aider à suivre la progression du Gabon au regard de l'objectif de la Banque Mondiale de « Prospérité partagée/croissance économique

inclusive » (World Bank, 2013) qui est de promouvoir la croissance des revenus (prospérité partagée) de 40 pour cent de la population mondiale le plus pauvre.

L'analyse combinée des quatre seuils de pauvreté définis comme des percentiles des dépenses pourraient aussi aidée à observer la relation entre la consommation et la santé (ou n'importe quelle autre chose ayant une relation avec la consommation). Ainsi, la grille constitue une alternative pour les études sur l'équité en matière de santé qui utilisent traditionnellement un « indice de richesse » tel que celui élaboré à partir des données des Enquêtes Démographiques et de Santé (Rutstein et Johnson, 2004) pour comparer une certaine estimation de la richesse avec la santé.

Naturellement, les analystes pourraient toujours faire (et peuvent encore faire) les analyses relatives à la richesse par le biais des *scores* issus de la grille. Mais la prise en charge des seuils de consommation relatifs par la grille offre maintenant beaucoup de possibilités d'utilisation simple d'un seul outil (la grille) pour analyser n'importe quel ou tous les sujets suivants :

- Richesse relative (via *scores*)
- Consommation absolue (via les probabilités de pauvreté et les seuils de pauvretés absolus)
- Consommation relative (via les probabilités de pauvreté et les seuils de pauvreté définis comme des percentiles des dépenses de consommation)

Contrairement à la grille, les indices de richesse servent seulement à analyser la richesse relative. De plus, la grille—contrairement aux indices basés sur l'Analyse en Composante Principale ou les approches similaires—utilise une norme/critère facile à

comprendre dont la définition est externe à la grille elle-même (la consommation rapportée à un seuil de pauvreté définis en unités monétaires).

A l’opposé, un indice de richesse définit de façon opaque la *pauvreté* en fonction de ses propres indicateurs et coefficients, sans faire référence à une norme/critère externe. Ce qui signifie que deux indices de richesses qui ont différents indicateurs ou différents coefficients—même s’ils étaient construits à partir des mêmes données d’un pays donné—impliquent deux définitions différentes de la *pauvreté*. Dans la même situation, deux grilles pourraient produire des estimations comparables sous une seule définition de la *pauvreté*.

3. Construction de la grille

Pour le Gabon, environ 75 indicateurs ont été initialement identifiés comme des indicateurs candidats. Ils ont trait à :

- La composition du ménage (telle que l'effectif des membres du ménage)
- L'éducation (telle que la capacité de la femme chef de ménage ou l'épouse (la première) du chef de ménage à lire et écrire dans une langue quelconque)
- L'habitation (telle que le type de matériau des murs ou du toit)
- La possession d'actifs durables (tels que les armoires ou buffets)
- Emploi (tel que l'effectif des membres du ménage qui travaillent)

Le Tableau 3 liste tous les potentiels indicateurs classés par ordre décroissant des « coefficients d'incertitudes » fondés sur le concept d'entropie (Goodman et Kruskal, 1979). Ce coefficient mesure le pouvoir de l'indicateur pris à lui seul en termes de prédiction du statut de pauvreté.¹⁵

Une des applications possibles de la grille est l'estimation de la variation du taux de pauvreté à travers le temps. Ainsi, sans prendre en compte d'autres considérations, dans le choix des indicateurs une préférence est donnée aux indicateurs qui ont plus de faculté à varier dans le temps. Par exemple, la possession d'un armoire ou buffet est probablement plus susceptible de varier suite à une variation du niveau de pauvreté que l'est l'âge du chef de ménage masculin.

La grille est conçue au moyen de régressions *Logit* sur le sous échantillon de construction et en considérant 150% du seuil national de pauvreté pour la détermination

¹⁵ Le coefficient d'incertitude n'a pas été utilisé dans le processus de sélection des indicateurs de la grille ; il a été utilisé seulement comme critère d'ordonnement des indicateurs candidats du Tableau 3.

du statut de pauvreté (pauvre/non pauvre). La sélection des indicateurs est basée sur le jugement et des statistiques. La première étape consiste à construire—par le biais d’une régression *Logit*—une série de grilles à un seul indicateur à partir de chaque indicateur potentiel. La puissance statistique de chaque grille est donnée par « *c* », une mesure de la capacité de discrimination par statut de pauvreté (SAS Institute Inc., 2004).

Une des grilles à un indicateur est alors sélectionnée en prenant en compte plusieurs facteurs (Schreiner *et al.*, 2004 ; Zeller, 2004). Ces facteurs incluent l’amélioration de l’efficacité, la probabilité d’acceptation par les utilisateurs de la grille (déterminée par la simplicité, le coût de la collecte, et le « bien-fondé » de l’indicateur selon l’expérience, la théorie, et le bon sens), la sensibilité aux changements du statut socioéconomique, la diversité des indicateurs, l’applicabilité à toutes régions du territoire Gabonais, la tendance à maintenir une relation peu changeante avec le statut de pauvreté à travers le temps, la faculté à discriminer les ménages pauvres et non pauvres situés à l’extrémité inférieure (pauvre) de la distribution des dépenses de consommation, et la faculté de l’indicateur à être vérifié.

Des séries de grilles à deux variables sont ensuite construites ; chacune est basée sur la grille à un indicateur retenu à l’issue de la première étape à laquelle est ajoutée un second indicateur candidat. La meilleure grille à deux indicateurs est sélectionnée en se basant toujours sur la précision statistique et les critères non statistiques. Ces étapes sont répétées jusqu’à ce que la grille ait 11 indicateurs qui fonctionnent bien ensemble et qui répondent aux considérations aussi bien statistiques que non statistiques.

La dernière étape consiste à transformer les coefficients issus de la régression *Logit* en nombres entiers naturels de telle manière que les *scores* varient de 0 (le plus probable à être en dessous du seuil de pauvreté) à 100 (le moins probable à être en dessous du seuil de pauvreté).

Cet algorithme défini est similaire à la régression des moindres carrés ordinaires avec sélection « pas à pas » (*stepwise*) des variables. Il diffère de la régression « pas à pas » naïve du fait que la sélection des indicateurs prend en compte à la fois des critères statistiques¹⁶ et non statistiques. L'utilisation des critères non statistiques peut améliorer la robustesse dans le temps et vis-à-vis des sous-populations d'individus non représentatifs de la population nationale. Elle aide également à garantir que les indicateurs soient simples, aient un sens, et soient acceptés par les utilisateurs.

¹⁶ Le critère statistique de sélection d'un indicateur n'est pas le *p-value* de son coefficient mais plutôt son pouvoir de discrimination des ménages par statuts de pauvreté.

La grille élaborée ici est applicable à n'importe quel point du territoire Gabonais. La segmentation des outils d'évaluation de la pauvreté par zone (urbaine ou rurale) n'améliore pas pour autant l'efficacité du ciblage. Ceci est documenté pour neuf pays de l'Afrique Subsaharienne (Brown, Ravallion, et van de Walle, 2016),¹⁷ en Indonésie (World Bank, 2012), au Bangladesh (Sharif, 2009), en l'Inde et au Mexique (Schreiner 2006b et 2005a), au Sri Lanka (Narayan et Yoshida, 2005), et en Jamaïque (Grosh et Baker, 1995). En général, la segmentation pourrait améliorer la précision de l'estimation des taux de pauvreté (Schreiner, prochaine publication ; Diamond *et al.*, 2016 ; Tarozzi et Deaton, 2009), mais il peut accroître aussi le risque de surapprentissage (Haslett, 2012).

¹⁷ Les neuf pays sont Burkina Faso, Ethiopie, Ghana, Malawi, Mali, Niger, Nigeria, Tanzanie, et Ouganda. En moyenne, à travers ces neuf pays, quand on cible les personnes ayant des scores inférieur au premier quintile de *scores* ou aux deux premiers quintiles de *scores* et quand 20 ou 40 pour cent des personnes sont pauvres, la segmentation en zone urbaine/rurale fait augmenter le nombre de pauvres correctement ciblés d'environ 1 pour 200 ou 1 pour 400 personnes pauvres (Schreiner, 2017c).

4. Directives pratiques d'utilisation de la grille

Le défi principal de la conception d'une grille n'est pas de maximiser l'efficacité statistique mais plutôt d'améliorer les chances qu'elle soit adoptée et utilisée (Schreiner, 2005b). L'échec des projets de notation ne relève pas d'habitude du fait que les grilles soient statistiquement non précises mais plutôt de la faillite de l'organisme dans la prise des décisions nécessaires à la bonne intégration de la grille dans son processus/environnement de travail, et à la formation et à la motivation des agents (Schreiner, 2002). Après tout, la plupart des grilles de notation élaborées avec un soin raisonnable ont une efficacité de ciblage/pouvoir prédictif similaire du fait du phénomène empirique connu sous le nom de « *flat maximum* » (Caire et Schreiner, 2012 ; Hand, 2006 ; Baesens *et al.*, 2003 ; Lovie et Lovie, 1986 ; Kolesar et Showers, 1985 ; Stillwell, Barron, et Edwards, 1983 ; Dawes, 1979 ; Wainer, 1976 ; Myers et Forgy, 1963). Les entraves à l'adoption d'une grille par les utilisateurs sont moins liées aux techniques statistiques utilisées mais beaucoup plus aux hommes, c'est-à-dire que les entraves ne sont pas liées à l'exactitude statistique mais plutôt à la gestion du changement organisationnel induit par l'introduction de ladite grille dans les processus/procédures de l'organisme. Il est bien plus facile d'obtenir une efficacité adéquate d'une grille que de garantir son adoption.

La présente grille est conçue de manière à favoriser sa compréhension par les utilisateurs et à gagner leur confiance afin qu'ils l'adoptent sans y être contraints et l'utilisent convenablement. Evidemment, la précision de la grille importe, mais elle doit être balancée avec le coût, l'usage facile, et une apparence/présentation qui force crédibilité. Les organismes sont plus susceptibles de collecter les données, calculer les *scores*, et s'intéresser aux résultats si, de leur point de vue, l'usage de la grille n'exige pas beaucoup d'efforts supplémentaires, n'intègre pas des formules compliquées, et si l'ensemble du processus leur semble être logique.

C'est pour cela que la grille tient sur une page. Le processus de construction, les indicateurs, et les notes sont simples et transparents. Les calculs/techniques compliqués sont minimisés de façon que les non-spécialistes puissent calculer les *scores* à la main et sur le terrain. En effet la grille comprend :

- Seulement 11 indicateurs
- Uniquement des modalités catégorielles
- Uniquement des notes simples (nombres entiers naturels et pas d'autres fonctions arithmétiques en dehors de l'addition)

La grille (avec sa « Feuille de Travail en Sous Page ») est prête à l'emploi. Elle peut être déjà photocopiée et distribuée aux agents enquêteurs pour utilisation.

Les agents enquêteurs en utilisant la grille du Gabon doivent :

- Mentionner l'identifiant de l'entrevue, la date d'entrevue, le code pays (« GAB »), le code de la grille (« 001») et le poids d'échantillonnage assigné au ménage du participant dans le plan d'échantillonnage par l'organisation (si c'est connu)
- Mentionner le nom et l'identifiant du participant (qui peut être différent de celui de l'enquêté), le nom et l'identifiant de l'agent enquêteur, et le nom et l'identifiant du point de service de l'organisation dont est rattaché le participant
- Enregistrer sur la « Feuille de Travail en Sous Page » les prénoms ou sobriquets et l'âge de chaque membre du ménage, en marquant le membre qui est le chef de ménage masculin (s'il existe) et le membre qui est (la plus ancienne) conjointe (s'elle existe)
- Pour chaque membre du ménage âgé de 6 à 18 ans, poser la question de savoir s'il fréquente actuellement l'école
- Pour chaque enfant qui fréquente l'école, poser la question de savoir si c'est une école publique, privée, ou religieuse
- Enregistrer l'effectif des membres du ménage à l'en-tête de la grille à côté de « Effectif des membres du ménage : » en se basant sur la « Feuille de Travail en Sous Page »
- Encercler la réponse appropriée au premier indicateur (« Combien de membres le ménage compte-t-il ? ») en se basant sur la « Feuille de Travail en Sous Page »
- En se basant sur les enregistrements de la « Feuille de Travail en Sous Page », encercler la réponse appropriée pour le deuxième indicateur de la grille (« Est-ce que tous les membres du ménage âgés de 6 à 18 ans fréquentent une école de l'état, du privé, ou d'une organisation religieuse ? »)
- Lire chacune des questions restantes de la grille une à la suite de l'autre
- Encercler les réponses appropriées et les notes correspondantes, et transcrire les notes dans la colonne à l'extrême droite de la grille
- Additionner les notes pour obtenir le *score*
- Mettre en application la règle de ciblage (s'il en existe) en se basant sur le *score*
- Transmettre la grille ainsi renseignée à l'équipe de pilotage pour l'enregistrement ou la saisie des données et leur analyse

Les agents enquêteurs doivent être bien formés étant entendu que la qualité des *produits* (estimations des taux de pauvreté) dépend de celle des *intrants* (données collectées). Si c'est les organismes ou les agents de terrain qui recueillent eux-mêmes les données, et s'ils pensent qu'ils ont un intérêt à manipuler le taux de pauvreté (par exemple, s'ils sont récompensés ou espèrent des aides extérieures pour avoir présenté un

taux de pauvreté élevé), il est impérieux de procéder à un contrôle continu de la qualité des données. Ce contrôle passe par une révision systématique des données fournies, des descentes inopinées sur le terrain, et des audits par échantillonnage aléatoire (c'est-à-dire, tirer de façon aléatoire des grilles remplies et procéder à la vérification des informations sur le terrain, Matul et Kline, 2003).¹⁸ IRIS Center (2007a) et Toohig (2008) sont de bons guides pratiques pour l'élaboration du budget, la formation des agents enquêteurs et superviseurs, la logistique à déployer, l'échantillonnage, l'art d'enquêter, le pilotage, la collecte des données, et le contrôle de qualité de la collecte. Schreiner (2014a) explique comment calculer les estimations et les analyser.

En particulier, bien que la collecte des données relatives aux indicateurs de la grille soit relativement facile comparativement à celle d'autres outils d'évaluation de la pauvreté, elle reste absolument difficile. Une formation sur les définitions des termes et concepts de la grille est indispensable, et les agents enquêteurs devront scrupuleusement étudier et suivre les directives du « Guide d'Interprétation et de la Signification des Indicateurs » fourni à la suite de la section « Bibliographie » du présent papier, puisque

¹⁸ Si un organisme veut dissimuler les notes associées à chaque indicateur aux agents enquêteurs et aux enquêtés, alors il peut leur donner une version de la grille sans notes. Ainsi les notes seront appliquées aux réponses au siège après la collecte pour calculer les *scores*. Même si les notes sont dissimulées, les agents enquêteurs et les enquêtés peuvent utiliser leur bon sens pour deviner à quel point les modalités de réponses sont associées à la pauvreté. Schreiner (2012b) soutient que la dissimulation des notes en Colombie (Camacho and Conover, 2011) n'a pas empêché pour autant les fraudes et dans tous les cas, les fraudes au niveau de l'équipe du siège étaient plus préjudiciables que celles orchestrées sur le terrain par les agents enquêteurs et les enquêtés.

ces directives—aussi bien que la « Feuille de Travail en Sous Page »—font partie intégrante de l’outil de la Grille de Notation de la Pauvreté.¹⁹

Au Nigéria par exemple, une étude (Onwujekwe, Hanson, et Fox-Rushby, 2006) a révélé de toute évidence qu’il est possible qu’il y ait de faibles corrélations entre les données collectées par deux enquêteurs chez un même ménage dans la même journée et de faibles corrélations *test-retest* (données collectées deux fois chez un même ménage par le même enquêteur à deux dates différentes) des indicateurs apparemment irréfutable telle que la possession d’une automobile. Par contre, Grosh et Baker (1995) suggèrent qu’une sous-évaluation prononcée des actifs n’affecte pas le ciblage. A la première étape de sélection des bénéficiaires d’un programme d’aide aux ménages ruraux au Mexique, Martinelli et Parker (2007, pp. 24–25) ont relevé qu’ « une sous-évaluation [de la possession d’un actif] est très répandue mais pas grand effet, excepté pour quelques biens. . . [et] une surévaluation est courante pour quelques biens ». Enfin, comme c’est le cas à la deuxième étape du processus de ciblage du programme susvisé en Mexique, la plupart des fausses déclarations permises par l’auto-évaluation peuvent être corrigées (ou prévenues) par des agents de terrains qui rendent visite au domicile des candidats au programme. Cette procédure est recommandée aux organismes de lutte contre la pauvreté au Gabon.

¹⁹ Ces directives sont les seules que les organismes doivent fournir aux agents enquêteurs. Les réponses à tous autres questions/difficultés d’interprétation devront être laissées au jugement des agents enquêteurs et des enquêtés en respect de la logique suivie par la DGS du Gabon lors de la phase de collecte des données de l’EGEP de 2005.

Pour ce qui concerne l'implémentation et la conception de l'échantillonnage, l'organisme devra tenir compte des paramètres suivants :

- Qui est ce qui administrera la grille ?
- Où les interviews s'effectueront ?
- Comment seront enregistrés les réponses et les *scores* ?
- Quels sont les participants au programme qui seront interviewés ?
- Combien de participants au programme seront interviewés ?
- Combien de fois les participants au programme seront interviewés ?
- La grille sera-t-elle appliquée plus d'une fois ?
- Les mêmes participants seront-ils interviewés plus d'une fois ?

En général, l'échantillonnage devrait découler des objectifs poursuivis par l'organisme en appliquant la grille, des questionnements à répondre, et du budget. Le principal objectif devrait être de s'assurer que l'échantillon est représentatif d'une population bien définie et que l'usage de la grille permettra à l'organisation de s'informer sur une question qui lui est importante.

Les non spécialistes qui administrent la grille sur le terrain aux participants peuvent être :

- Des employés de l'organisation
- De tierces personnes

Il y a une seule manière correcte et indiquée de faire les interviews : ils devront être effectués face à face par un agent enquêteur formé pour suivre le « Guide d'Interprétation et de Signification des Indicateurs », et dans le logement du ménage échantillonné. C'est comme cela que la DGS du Gabon avait conduit les interviews au cours de l'EGEP de 2005, et cette méthode produit les données les plus précises et par

conséquent les meilleures estimations de taux de pauvreté. Naturellement, il est possible de conduire les interviews d'une autre façon telle que :

- En se passant des agents enquêteurs (par exemple, les répondants remplissent eux-mêmes une grille en papier, ou remplissent un questionnaire web, ou répondent aux questions envoyées via e-mail, message texte, ou un système de réponse vocale interactive automatique)
- Hors du logement (par exemple, à un point de service de l'organisation ou dans un lieu public)
- Pas face à face (par exemple, un agent enquêteur qui conduit une interview par téléphone)

Bien que de telles méthodes non indiquées puissent réduire les coûts de la collecte d'information, elles affectent aussi les réponses (Schreiner, 2015a) et par conséquent diminuent la précision des estimations de la grille. Par conséquent, les interviews conduites dans le logement par un agent enquêteur formé sont recommandés ; les méthodes non indiquées ne sont pas recommandées. Dans certains contextes—comme quand les agents de terrain de l'organisation ne visitent pas déjà du tout périodiquement les participants au domicile—une organisation pourrait juger que le fait que les approches non indiquées soient peu coûteuses compense assez le fait que les estimations soient moins précises. Le bien-fondé des méthodes non indiquées dépend des facteurs spécifiques du contexte qui devront être jugés par les organisations elles-mêmes. Pour décider sagement, les organisations qui sont en train de considérer les méthodes non indiquées doivent tester à quel degré les réponses diffèrent lorsqu'elles appliquent une méthode non indiquée versus un agent enquêteur formé qui se rend au domicile du répondant.

Les réponses, les notes, les *scores*, et les probabilités de pauvreté peuvent être consignés sur :

- Papier sur le terrain et enregistrés au niveau d'un service
- Papier sur le terrain et saisis dans une base de données ou un tableur au siège
- Un appareil électronique portatif sur le terrain et transférés ensuite dans une base de données²⁰

Etant donné la population des participants concernés par l'objet de l'enquête, les individus à noter peuvent être :

- Tous les individus concernés (recensement)
- Un échantillon représentatif de tous les participants concernés
- Tous les participants d'un échantillon représentatif de tous les points de service concernés et/ou d'un échantillon représentatif des agents de terrain concernés
- Un échantillon représentatif de tous les participants d'un échantillon représentatif de tous les points de service concernés et/ou d'un échantillon représentatif des agents de terrain concernés

S'il n'est pas déterminé pas d'autres facteurs, le nombre de participants à être notés peut être obtenu par le biais de formules (présentées plus loin) de détermination de la taille d'échantillon afin d'atteindre un niveau de confiance et un intervalle de confiance souhaités. Cependant, pour étudier utilement des questions d'importance pour l'organisation, l'accent devrait être moins mis sur l'interview d'un échantillon de taille assez large afin d'atteindre un certain niveau de signification statistique arbitraire, mais beaucoup plus sur l'obtention d'un échantillon représentatif d'une population bien définie qui est pertinent pour les problèmes qui importent à l'organisation.

²⁰ L'auteur de ce papier peut appuyer les organisations qui veulent une aide pour mettre au point un système de collecte de données via des appareils électroniques portables sur le terrain ou qui capte les données dans une base de données une fois que les papiers remplis sont ramenés du terrain.

La fréquence d'administration de la notation peut être :

- Ponctuel, en tant qu'un projet exceptionnel (excluant toute estimation de la variation des taux de pauvreté dans le temps)
- Une fois tous les trois ans (ou à toutes périodes fixes ou variables, permettant l'estimation de la variation des taux de pauvreté dans le temps)
- Chaque fois que l'agent enquêteur rend visite aux participants à leur domicile pour une raison faisant partie de leur travail quotidien (permettant l'estimation de la variation des taux de pauvreté dans le temps)

Lorsque la grille doit être appliquée plus d'une fois afin d'évaluer les variations de taux de pauvreté, elle peut s'appliquer :

- A des groupes de participants différents de la même population
- A un groupe fixe de participants dans le temps

Un exemple de ces séries de choix à faire pour l'utilisation d'une grille est illustré par BRAC et ASA, deux organismes de microfinance du Bangladesh (avec environ 7 millions de clients chacun) qui avaient manifesté leur désir d'appliquer l'outil de la Grille de Notation de Pauvreté du Bangladesh (Schreiner, 2013a) sur un échantillon de 25 000 clients. Leur conception est que tous les responsables des prêts dans un échantillon aléatoire des succursales devront noter tous les participants chaque fois qu'ils visitent un participant à son domicile (à peu près une fois l'an). Cette notation est, en effet, considérée comme étant un élément des diligences habituelles effectuées avant le déboursement du crédit. Les réponses sont enregistrées sur feuille et sur le terrain avant d'être envoyées au siège pour être saisies dans une base de données et converties en probabilités de pauvreté.

5. Estimation des probabilités de pauvreté des ménages

La somme des notes de la grille pour un ménage est appelée le *score*. Pour le Gabon, les *scores* varient de 0 (le plus probable à être en dessous du seuil de pauvreté) à 100 (le moins probable à être en dessous du seuil de pauvreté). Quand bien même les *scores* élevés indiquent une probabilité moindre d'être pauvre, les *scores* ne sont en eux-mêmes que des unités relatives. Par exemple, le fait de doubler le *score* d'un ménage diminue la probabilité que ce ménage soit en-dessous d'un seuil de pauvreté donné, mais n'implique pas que sa probabilité de pauvreté ait diminué de moitié.

Pour obtenir des unités absolues, les *scores* sont convertis en *probabilités de pauvreté*, c'est-à-dire les probabilités d'être en dessous du seuil de pauvreté. Ceci est fait par l'intermédiaire des tableaux simples de correspondance qu'il faut consulter. En prenant l'exemple de 100% du seuil national, les *scores* de 35 à 39 correspondent à une probabilité de pauvreté de 41,6 pour cent, et ceux de 40 à 44 correspondent à une probabilité de pauvreté de 34,9 pour cent (Tableau 4).

La probabilité de pauvreté correspondant à un *score* varie suivant le seuil de pauvreté considéré. Par exemple, les *scores* de 35 à 39 correspondent à une probabilité de pauvreté de 41,6 pour cent pour 100% du seuil national, mais à 3,2 pour cent pour le seuil de \$1,90/jour PPA 2011.²¹

²¹ Commenant par le Tableau 4, la plupart des tableaux sont présentées en 16 versions, une relative à chaque seuil de pauvreté. Pour les maintenir dans un ordre, elles ont été groupées par seuil de pauvreté. Les tableaux uniques qui concernent tous les seuils de pauvreté sont disposés avec le premier groupe de tableaux relatifs au 100% du seuil national de pauvreté.

5.1 Conversion des *scores* en probabilités de pauvreté

Chaque *score* est lié (étalonné) à une probabilité de pauvreté qui est définie comme la proportion des ménages de l'échantillon d'étalonnage ayant enregistré ce *score* et qui ont une dépense de consommation par tête en dessous d'un seuil de pauvreté donné.

En prenant l'exemple du 100% du seuil national (Tableau 5), 6 896 ménages (normalisé) du sous échantillon d'étalonnage possèdent un *score* de 35 à 39, et 2 867 ménages (normalisé) parmi eux sont en dessous du seuil de pauvreté. La probabilité de pauvreté estimée correspondant à un *score* de 35 à 39 est alors 41,6 pour cent puisque $2\,867 \div 6\,896 = 41,6$ pour cent.

En considérant 100% du seuil national et la tranche de *score* de 40 à 44, 8 281 ménages (normalisé) du sous échantillon d'étalonnage sont dans cette tranche, et parmi eux 2 886 (normalisé) sont en dessous du seuil (Tableau 5). Par conséquent, la probabilité de pauvreté correspondant à la tranche de *score* 40 à 44 est $2\,886 \div 8\,281 = 34,9$ pour cent.

La même méthode a été utilisée pour convertir les *scores* en probabilités de pauvreté estimées pour tous les seuils de pauvreté.²²

²² Pour garantir que les probabilités de pauvreté ne croissent jamais lorsque les *scores* augmentent, une moyenne des probabilités de pauvreté à travers des séries de *scores* adjacents peut être itérativement faite avant de constituer les tranches de *scores*. Cela préserve la grille des biais statistiques tout en épargnant aux utilisateurs les frustrations nées de la possibilité que des *scores* plus élevés soient associés à des probabilités de pauvreté plus élevées ; ceci étant dû malencontreusement à une variation d'échantillonnage des tranches de *scores* de quelques ménages.

Bien que la grille soit conçue en faisant appel en partie au jugement en fonction des critères non statistiques, la méthode de conversion conduit à des probabilités de pauvreté objectives ; c'est-à-dire qu'elles sont obtenues à partir des seuils de pauvreté monétaires et des données d'une enquête sur les dépenses de consommation des ménages. Les probabilités de pauvreté calibrées seraient objectives même si le processus de sélection des indicateurs et des notes n'était aucunement fondé sur des données. En fait, des grilles objectives et de précisions éprouvées ont souvent été construites sur jugement d'expert pour la sélection des indicateurs et pour l'assignation des notes aux réponses (Fuller, 2006 ; Caire, 2004 ; Schreiner *et al.*, 2014). Bien entendu, la présente grille est fondée sur des données et le jugement. Le fait que ce document reconnaît que certains choix intervenant dans la réalisation de la grille—comme dans n'importe quelle analyse statistique—sont faits par le biais du jugement n'enlève en aucune manière l'objectivité des probabilités de pauvreté, puisqu'elle dépend de l'utilisation des données pour la conversion des *scores* en probabilités et non de l'utilisation des données—et rien que les données—pour la construction de la grille.

Bien que les notes qui se trouvent sur la grille du Gabon soient la transformation des coefficients issus de la régression logistique, les *scores* (non transformés) n'ont pas été convertis en probabilités de pauvreté par le biais de la formule du *Logit* qui s'écrit : $2,718281828^{score} \times (1 + 2,718281828^{score})^{-1}$. Ceci s'explique par le fait que la formule du Logit est exotérique et difficile à calculer manuellement. Les non spécialistes trouvent beaucoup plus intuitif que la probabilité de pauvreté soit définie comme la proportion

des ménages de la population des ménages ayant enregistré un *score* donné qui sont en dessous du seuil de pauvreté. De cette façon, la conversion des *scores* en probabilités de pauvreté n'exige aucun calcul arithmétique mais juste une simple lecture d'une table de correspondance. Cette approche de conversion peut aussi améliorer la précision, surtout avec des échantillons de grandes tailles.

5.2 Précision des estimations des probabilités de pauvreté des ménages

Tant que les relations entre les indicateurs et la pauvreté ne change pas dans le temps, et tant que la grille est appliquée à des ménages représentatifs de la même population de ménages à partir de laquelle elle a été construite, le procédé de conversion utilisé ici fournira des estimations non biaisées des probabilités de pauvreté. Une *estimation non biaisée* signifie qu'en prenant une série d'échantillons de la population mère, la moyenne des probabilités de pauvreté estimées de la série d'échantillons correspondrait à la probabilité de pauvreté réelle de la population mère. Sous les hypothèses présentées ci-dessus, la grille permet aussi d'obtenir des estimations non biaisées des taux de pauvreté à une date donnée, de même que des estimations non biaisées de variations de taux de pauvreté entre deux dates.²³

Naturellement, les relations entre les indicateurs et la pauvreté varient dans une certaine mesure inconnue au cours du temps et à travers les sous-populations du

²³ Ceci est énoncé parce que ces taux de pauvreté estimés des populations sont des fonctions linéaires des estimations sans biais des probabilités de pauvreté des ménages.

Gabon. Par conséquent, les estimations issues de la grille seront, d'une manière générale, erronées lorsqu'elle est appliquée après juillet 2005 (mois de fin des travaux de collecte de l'EGEP de 2005) ou qu'elle est appliquée sur des sous-populations non représentatives de la population du Gabon.

A quel degré les estimations de probabilités de pauvreté des ménages sont-elles précises, lorsqu'on fait l'hypothèse que les relations entre les indicateurs et la pauvreté demeurent inchangées à travers le temps et que l'échantillon choisi est représentatif de la population Gabonaise ? Pour obtenir une estimation de la précision des probabilités de pauvreté des ménages, la grille est appliquée à 1 000 échantillons *bootstrap* de taille $n = 16\ 384$ de l'échantillon de validation tiré de l'EGEP de 2005. L'échantillonnage par *bootstrap* implique :

- Appliquer la grille à chaque ménage de l'échantillon de validation
- Constituer un échantillon *bootstrap* par tirage avec remise (« *with replacement* ») des ménages de l'échantillon de validation
- Calculer, pour chaque tranche de *score*, la probabilité de pauvreté observée dans l'échantillon *bootstrap*, c'est-à-dire, la proportion des ménages ayant enregistré ce *score* et dont les dépenses de consommation sont en dessous du seuil de pauvreté
- Enregistrer pour chaque tranche de *score* l'écart entre la probabilité de pauvreté estimée (Tableau 4) et la probabilité de pauvreté observée dans l'échantillon *bootstrap*
- Reprendre les trois précédentes étapes 1 000 fois
- Calculer, pour chaque tranche de *score*, l'écart moyen entre les probabilités de pauvreté estimées et celles observées à travers les 1 000 échantillons *bootstrap*
- Calculer, pour chaque tranche de *score*, les intervalles contenant les 900, 950 et 990 écarts centraux entre les probabilités de pauvreté estimées et celles observées

Pour chaque tranche de *scores* et $n = 16\ 384$, le Tableau 6 présente les écarts moyens entre les probabilités estimées de pauvreté et les probabilités observées de pauvreté aussi bien que les intervalles de confiance de ces écarts.

Pour 100% du seuil national, la probabilité moyenne de pauvreté à travers les échantillons *bootstrap* (41,6 pour cent, Tableau 4) pour les *scores* de 35 à 39 obtenus à partir de l'échantillon de validation tiré de l'EGEP de 2005 est supérieure de 9,2 points de pourcentage par rapport à la valeur observée. Pour les *scores* de 40 à 44, la valeur estimée de la probabilité moyenne de pauvreté est supérieure de 17,4 points de pourcentage par rapport à la valeur observée.²⁴

L'intervalle de confiance à 90 pour cent des écarts relatifs aux *scores* de 35 à 39 est $\pm 2,7$ points de pourcentage (100% du seuil national, Tableau 6). Ceci signifie que dans 900 des 1 000 échantillons *bootstrap*, l'écart moyen entre la valeur estimée et la valeur observée est entre +6,5 et +11,9 points de pourcentage (puisque $+9,2 - 2,7 = +6,5$ et $+9,2 + 2,7 = +11,9$). Dans 950 des 1 000 échantillons *bootstrap* (95 pour cent), l'intervalle de confiance de l'écart est $+9,2 \pm 3,3$ points de pourcentage, et dans 990 des 1 000 échantillons *bootstrap* (99 pour cent), l'intervalle de confiance est $+9,2 \pm 4,3$ points de pourcentage.

Certains des écarts absolus entre les probabilités estimées et les probabilités observées pour 100% du seuil national affichés dans le Tableau 6 sont grands. Ces écarts s'expliquent par le fait que l'échantillon de validation est un échantillon unique qui—à cause de la variation d'échantillonnage—diffère en distribution des sous

²⁴ Ces écarts ne sont pas nuls malgré le caractère sans biais de l'estimateur parce que la grille est construite sur un échantillon unique. Les écarts moyens pour chaque *score* seraient nuls si les échantillons étaient tirés de nouveau de la population et subdivisés par la suite en sous-échantillons avant la construction de la grille et l'étalonnage des *scores* aux probabilités de pauvreté.

échantillons de construction et d'étalonnage et de la population du Gabon. Cependant, pour le ciblage, ce qui est important c'est l'écart au niveau de la plage des *scores* situés juste au-dessus et ceux juste en dessous du point de coupure de ciblage. Ce fait atténue les effets de biais et de variation de l'échantillonnage sur le ciblage (Friedman, 1997). La section 8 ci-dessous présente de façon détaillée la précision du ciblage.

De plus, si les estimations des taux de pauvreté des populations de ménages devraient être bien exactes, alors les erreurs sur les probabilités de pauvreté des différents ménages devront largement s'équilibrer. Comme présenté dans la section suivante, c'est généralement le cas des échantillons représentatifs de la population nationale en 2005, bien qu'il le soit moins bien dans le cas des échantillons tirés des sous échantillons de la population nationale ou dans une autre période de temps.

Une autre source des écarts entre les valeurs estimées et observées des probabilités de pauvreté est le surapprentissage (« *overfitting* »). La présente grille est sans biais, mais elle peut être sujette au phénomène du surapprentissage quand elle sera appliquée après la fin des travaux de collecte de données de l'EGEP en juillet 2005. Cela signifie qu'elle peut être si bien ajustée aux données de l'échantillon de construction/calibrage tiré de l'EGEP de 2005 qu'elle capture non seulement certaines tendances réelles mais aussi certaines tendances aléatoires qui, dues à la variation d'échantillonnage, n'apparaissent seulement que dans les données de l'échantillon de construction/calibrage tiré de l'EGEP de 2005 mais pas dans l'ensemble de la population Gabonaise. Ou simplement la grille peut être sujette au phénomène du

surapprentissage parce qu'elle est fortement sensible aux variations à travers le temps des relations entre les indicateurs et la pauvreté ou quand elle est appliquée à des échantillons non représentatifs de la population nationale.

Ce phénomène peut être minimisé en simplifiant la grille, en ne s'appuyant pas uniquement sur les données, et en considérant aussi la théorie, les expériences, et le jugement (le bon sens). Bien entendu, la grille présentée ici a pris en compte tous ces critères. La combinaison de plusieurs grilles peut aussi réduire le surapprentissage, mais cela ajoute plus de complexité.

Toutefois, la majeure partie des erreurs au niveau des probabilités de pauvreté des différents ménages s'équilibrent lorsqu'on procède aux estimations de taux de pauvreté pour des échantillons représentatifs de la population nationale (confer les deux sections suivantes). De plus, certains écarts dans les estimations de variation de pauvreté à travers le temps ont des sources non liées à la grille, tels que les changements dans les relations entre les indicateurs et la pauvreté, les variations d'échantillonnage, les variations au niveau des seuils de pauvreté, le changement dans le temps de la qualité des données, et les imperfections dans les ajustements de prix par rapport au temps et aux zones géographiques. Ces facteurs ne peuvent être maîtrisés qu'en améliorant la disponibilité, la fréquence, la quantité, et la qualité des données des enquêtes nationales sur la consommation (ce qui échappe à cette grille) ou en réduisant le surapprentissage (ce qui n'apporte que des bénéfices limités, vu la simplicité de la grille).

6. Estimations du taux de pauvreté à une date

Le taux de pauvreté estimé d'une population à une date est la moyenne des probabilités de pauvreté estimées des différents ménages d'un échantillon représentatif de la population.

Supposons qu'un programme enquête un échantillon de trois ménages le 1^{er} janvier 2018 avec les notes respectifs de 20, 30, et 40, correspondant aux probabilités de pauvreté de 77,0 pour cent, 53,8 pour cent, et 34,9 pour cent (100% du seuil national, Tableau 4). Le taux de pauvreté estimé de cette population de ménages est la probabilité de pauvreté moyenne des ménages $(77,0 + 53,8 + 34,9) \div 3 = 55,2$ pour cent.

Attention : le taux de pauvreté d'une population n'est pas la probabilité de pauvreté correspondant au *score* moyen d'un échantillon de cette population. Ici, le *score* moyen est 30 et correspond à une probabilité de pauvreté de 53,8 pour cent. Ce qui est différent de 55,2 pour cent qui représentent la moyenne des trois différentes probabilités de pauvreté associées respectivement aux trois *scores* individuels.

Contrairement aux probabilités de pauvreté, les *scores* ont un caractère ordinal, comme les lettres de l'alphabet ou les couleurs dans le spectre lumineux. Les *scores* n'étant pas des nombres cardinaux, alors ils ne peuvent pas être additionnés, et leurs moyennes à travers les ménages ne peuvent pas être calculées. Seulement trois opérations sont possibles avec les *scores* : conversion en probabilités de pauvreté, analyse de distribution (Schreiner 2012a), ou comparaison avec un point de coupure de

segmentation. Il existe quelques contextes dans lesquels l'analyse des *scores* est appropriée, mais en général, si on ne s'y connaît pas vraiment, il vaudra mieux utiliser les probabilités de pauvreté plutôt que les *scores*.

Les *scores* de la grille sont convertis en probabilités de pauvreté pour chacun des 16 seuils de pauvreté en utilisant les données de l'EGEP de 2005. Le processus de conversion des *scores* en probabilités de pauvreté est exactement le même pour tous les seuils de pauvreté. Mais pour les utilisateurs, ce qui fait seule la différence entre deux seuils de pauvreté est la table de conversion qui est spécifique à chaque seuil de pauvreté.

6.1 Précision des taux de pauvreté estimés

En appliquant la grille du Gabon à 1 000 échantillons *bootstrap* de taille $n = 16\,384$ de l'échantillon de validation et en considérant 100% du seuil national de pauvreté, l'erreur moyenne (l'écart moyen entre les taux de pauvreté estimés et les taux de pauvreté observés lors de l'EGEP de 2005) à un point du temps est de +2,5 points de pourcentage (Tableau 8, qui résume les chiffres du Tableau 7 relatifs à chacun des 16 seuils de pauvreté). L'erreur absolue maximum à travers les 16 seuils de pauvreté est de 3,6 points de pourcentage, tandis que la moyenne de l'erreur moyenne absolue des 16 seuils de pauvreté avoisine 1,9 point de pourcentage. Une partie de ces écarts est due à la variation d'échantillonnage découlant de la division de l'EGEP de 2005 en sous échantillons.

Lorsqu'on estime le taux de pauvreté à une date donnée pour un seuil de pauvreté donné, l'erreur moyenne rapportée au Tableau 8 devrait être soustraite de la probabilité moyenne de pauvreté pour rendre l'estimation sans biais/correcte. En considérant la grille du Gabon avec 100% du seuil national et l'échantillon de validation, l'erreur est de +2,5 points de pourcentage. Ainsi l'estimation sans biais/correcte du taux de pauvreté au sein de ces trois ménages visés ci-dessus est $55,2 - (+2,5) = 52,7$ pour cent.

L'intervalle de confiance à 90 pour cent du taux de pauvreté estimé d'une population de taille $n = 16\,384$ est de $\pm 0,6$ point de pourcentage ou mieux pour tous les seuils de pauvreté (Tableau 8). Ce qui signifie que dans 900 des 1 000 échantillons

bootstraps de cette taille, la différence absolue entre l'estimation (après correction de l'erreur moyenne connue) et la valeur observée est inférieure ou égale à 0,6 point de pourcentage.

Par exemple, en considérant la grille et 100% du seuil national de pauvreté, et en supposant que la probabilité moyenne (avec biais/sans correction) de pauvreté dans un échantillon de taille $n = 16\ 384$ soit 55,2 pour cent, alors on s'attendrait que 90 pour cent des échantillons de taille $n = 16\ 384$ fournissent des estimations des taux de pauvreté qui tombent dans l'intervalle $55,2 - (+2,5) - 0,4 = 52,3$ pour cent à $55,2 - (+2,5) + 0,4 = 53,1$ pour cent, et la valeur observée la plus probable étant au centre de cet intervalle ($55,2 - (+2,5) = 52,7$ pour cent). Ceci s'explique par le fait que l'estimation originelle (biaisé/incorrecte) est de 55,2 pour cent, l'erreur moyenne (biais) se chiffre à +2,5 point de pourcentage, et l'intervalle de confiance à 90 pour cent de 100% dans l'échantillon de validation du seuil national de pauvreté et pour cette taille d'échantillon est de $\pm 0,4$ point de pourcentage (Tableau 8).

6.2 Formule de calcul de l'écart-type des taux de pauvreté estimés

Quelle est la précision des estimations de taux de pauvreté ? Etant donné que ces estimations de taux de pauvreté sont des valeurs moyennes, elles obéissent à une distribution Normal (avec des échantillons « de tailles grandes ») et peuvent être caractérisées par leurs erreurs (écarts moyens par rapport aux valeurs observées) accompagnés de leurs écarts-types estimés (précision).

Schreiner (2008) a proposé une approche pour la détermination de la formule de calcul de l'écart-type des taux de pauvreté estimés indirectement via les outils d'évaluation de la pauvreté. Cette approche commence avec la formule standard de Cochran (1977) : $\pm c = \pm z \cdot \sigma$, qui établit—dans le cas de l'approche directe d'estimation d'une proportion—l'intervalle de confiance comme une fonction de l'écart-type, avec :

$\pm c$, l'intervalle de confiance en terme de proportion
(par exemple : 0,02 pour ± 2 points de pourcentage),

z , un paramètre obtenu à partir de la distribution Normal, qui vaut :

$$\begin{cases} 1,04 \text{ pour les intervalles de confiance à } 70 \text{ pour cent} \\ 1,28 \text{ pour les intervalles de confiance à } 80 \text{ pour cent,} \\ 1,64 \text{ pour les intervalles de confiance à } 90 \text{ pour cent} \end{cases}$$

σ , l'écart-type du taux de pauvreté estimé, soit $\sqrt{\frac{\hat{p} \cdot (1 - \hat{p})}{n}} \cdot \phi$,

\hat{p} , la proportion des ménages de l'échantillon
qui sont en-dessous du seuil de pauvreté,

ϕ , le facteur d'exhaustivité de la population $\sqrt{\frac{N - n}{N - 1}}$,

N , la taille de la population, et

n , la taille de l'échantillon.

Par exemple, l'EGEP de 2005 du Gabon a fourni une estimation par l'approche de mesure directe du taux de pauvreté base ménage relatif à 100% du seuil national de pauvreté dans l'échantillon de validation qui vaut $\hat{p} = 20,0$ pour cent (Tableau 1).²⁵ Si cette estimation venait d'un échantillon de taille $n = 16\ 384$ tiré d'une population de taille $N = 287\ 069$ ménages (une estimation approximative de l'effectif total des ménages au Gabon en 2005 selon les poids d'échantillonnage de l'EGEP), alors le

facteur d'exhaustivité serait $\phi = \sqrt{\frac{287\ 069 - 16\ 384}{287\ 069 - 1}} = 0,9710$, qui est proche de $\Phi = 1$.

Si le niveau de confiance souhaité est 90 pour cent ($z = 1,64$), alors l'intervalle de

$$\text{confiance } c \text{ est : } \pm z \cdot \sqrt{\frac{\hat{p} \cdot (1 - \hat{p})}{n}} = \pm 1,64 \cdot \sqrt{\frac{0,200 \cdot (1 - 0,200)}{16\ 384}} \cdot \sqrt{\frac{287\ 069 - 16\ 384}{287\ 069 - 1}} =$$

$\pm 0,498$ point de pourcentage. (Si ϕ est considéré égal à 1, alors l'intervalle de confiance est $\pm 0,513$ point de pourcentage.)

Cependant, les grilles de notation ne sont pas des approches directes de mesure de la pauvreté, et, par conséquent, cette formule n'est pas applicable. Pour déterminer une formule applicable à la grille, il faudra examiner le Tableau 7 qui reporte les intervalles de confiance empiriques $\pm c$ des erreurs des estimations de la grille appliquée à 1 000 échantillons *bootstrap* de tailles variées, tirés de l'échantillon de validation. Par exemple, pour un échantillon de taille $n = 16\ 384$ tiré de l'échantillon de validation et

²⁵ L'analyse faite ici ne prend pas en compte le fait que les estimations de taux de pauvreté à partir de l'EGEP sont elles aussi basées sur des échantillons de la population. Ainsi elles possèdent déjà leur propre erreur d'échantillonnage.

considérant 100% du seuil national, l'intervalle de confiance à 90 pour cent est $\pm 0,433$ point de pourcentage.²⁶

Par conséquent, l'intervalle de confiance à 90 pour cent de la grille du Gabon pour un échantillon de taille $n = 16\,384$ est $\pm 0,433$ point de pourcentage, alors qu'il est de $\pm 0,498$ point de pourcentage pour l'approche de mesure directe. Le ratio de ces deux valeurs donne $0,433 \div 0,498 = 0,87$.

Considérons maintenant le même exercice mais pour un échantillon de taille $n = 8\,192$. L'intervalle de confiance sous l'approche directe et pour le seuil national de pauvreté dans l'échantillon de validation est :

$$\pm 1,64 \cdot \sqrt{\frac{0,200 \cdot (1 - 0,200)}{8\,192}} \cdot \sqrt{\frac{287\,069 - 8\,192}{287\,069 - 1}} = \pm 0,714 \text{ point de pourcentage.}$$

L'intervalle de confiance empirique sous la grille du Gabon (Tableau 7) est de $\pm 0,620$ point de pourcentage. Par conséquent pour $n = 8\,192$, le ratio de ces deux valeurs est $0,620 \div 0,714 = 0,87$.

Ce ratio de 0,87 obtenu pour $n = 8\,192$ est le même ratio obtenu pour $n = 16\,384$. Dans l'ensemble des échantillons de taille supérieure ou égale à $n = 256$, la moyenne de ce ratio dans l'échantillon de validation se révèle être 0,85, ce qui implique que l'intervalle de confiance de la grille du Gabon en considérant 100% du seuil national de pauvreté et pour une taille d'échantillon donnée est plus restreint d'environ 15 pour cent que l'intervalle de confiance de l'approche directe via l'EGEP de 2005. Ce ratio de 0,85 apparaît dans le Tableau 8 comme le « facteur α de précision », puisque si $\alpha =$

²⁶ Du fait de l'arrondi, le Tableau 7 affiche 0,4, au lieu de 0,433.

0,85, alors la formule d'approximation de l'intervalle de confiance $\pm c$ de la grille en fonction de l'écart type σ est $\pm c = \pm z \cdot \alpha \cdot \sigma$. Cela implique que la formule d'approximation de l'écart type des estimations de taux de pauvreté via la grille est :

$$\alpha \cdot \sqrt{\frac{\widehat{p} \cdot (1 - \widehat{p})}{n}} \cdot \sqrt{\frac{N - n}{N - 1}}.$$

En général, α peut être supérieur ou inférieur à 1,00. Lorsque α est inférieur à 1,00, cela signifie que la grille est plus précise que la mesure directe. C'est ce qui est observé pour tous les 16 seuils de pauvreté du Gabon (Tableau 8) ; la valeur la plus grande de α est 0,93.

La formule de détermination de l'intervalle de confiance des estimations via la notation peut être modifiée de façon à obtenir la formule de la taille de l'échantillon à enquêter. Si \tilde{p} est le taux de pauvreté espéré, alors la formule de calcul de la taille d'échantillon n tiré d'une population de taille N et pour un niveau de confiance souhaité correspondant à z et un intervalle de confiance souhaité $\pm c$ est :

$$n = N \cdot \left(\frac{z^2 \cdot \alpha^2 \cdot \tilde{p} \cdot (1 - \tilde{p})}{z^2 \cdot \alpha^2 \cdot \tilde{p} \cdot (1 - \tilde{p}) + c^2 \cdot (N - 1)} \right).$$

Si la taille de la population N est relativement large par rapport à la taille n de l'échantillon espéré, alors le facteur d'exhaustivité ϕ peut être considéré égal à l'unité (1) et la formule de la taille de

$$l'échantillon devient $n = \left(\frac{\alpha \cdot z}{c} \right)^2 \cdot \tilde{p} \cdot (1 - \tilde{p}).$$$

Pour illustrer l'utilisation de cette formule, supposons que la taille de la population soit $N = 287\,069$ (une estimation de l'effectif total des ménages au Gabon en

2005), $c = 0,03487$, $z = 1,64$ (niveau de confiance à 90 pour cent), et le seuil de pauvreté pertinent soit 100% du seuil national, de façon à ce que le taux de pauvreté espéré \tilde{p} le plus raisonnable soit le taux de pauvreté du Gabon (20,0 pour cent) associé à ce seuil de pauvreté. Le facteur α étant égal à 0,85 (Tableau 8), on obtient alors :

$$n = 287\ 069 \cdot \left(\frac{1,64^2 \cdot 0,85^2 \cdot 0,200 \cdot (1 - 0,200)}{1,64^2 \cdot 0,85^2 \cdot 0,200 \cdot (1 - 0,200) + 0,03487^2 \cdot (287\ 069 - 1)} \right) = 256, \text{ qui est la}$$

même taille d'échantillon correspondant à ces mêmes paramètres dans le Tableau 7 pour 100% du seuil national. Lorsqu'on considère le facteur d'exhaustivité ϕ égal à

$$\text{l'unité, on aboutit au même résultat : } n = \left(\frac{0,85 \cdot 1,64}{0,03487} \right)^2 \cdot 0,200 \cdot (1 - 0,200) = 256.^{27}$$

Naturellement, les facteurs α dans le Tableau 8 sont spécifiques au Gabon, à ses seuils de pauvreté, ses taux de pauvreté, et à la présente grille. Cependant, la méthode de déduction des formules de l'écart-type en utilisant le facteur α est valable pour n'importe quel outil d'évaluation de la pauvreté qui utilise l'approche adoptée par ce document.

²⁷ Bien que l'USAID n'ait pas spécifié le niveau de confiance ni l'intervalle de confiance requis, IRIS Center (2007a et 2007b) a affirmé que $n = 300$ est suffisant pour le rapportage à l'USAID. Les organismes d'appui aux microentreprises qui sont des partenaires de l'USAID au Gabon devraient utiliser le seuil de pauvreté qui marque la moitié la plus pauvre des personnes en dessous de 100% du seuil national pour leur rapportage à l'USAID. Etant donné le facteur α égal à 0,70 pour ce seuil de pauvreté en 2005 (Tableau 8), un taux de pauvreté espéré (avant l'évaluation) de 9,3 pour cent (taux de pauvreté base ménages au Gabon en 2005 pour ce seuil, Tableau 1), et un niveau de confiance souhaité de 90 pour cent ($z = 1,64$), alors $n = 300$ implique un intervalle de confiance de $\pm 1,64 \cdot 0,70 \cdot \sqrt{\frac{0,093 \cdot (1 - 0,093)}{300}} = \pm 1,9$ points de pourcentage.

En pratique après la fin des travaux de collecte de l'EGEP en juillet 2005, une organisation pourrait choisir un seuil de pauvreté (soit 100% du seuil national), considérer la taille de population de ses participants (soit $N = 10\ 000$ participants), choisir un niveau de confiance souhaité (soit 90 pour cent, ou $z = 1,64$), un intervalle de confiance souhaité (soit $\pm 2,0$ points de pourcentage, ou $c = \pm 0,02$), faire une supposition quant à la valeur de \tilde{p} (peut être en se référant à une précédente estimation telle que le taux de pauvreté national base ménages de 20,0 pour cent obtenu par l'EGEP de 2005 sous 100% du seuil national de pauvreté et affiché dans le Tableau 1), consulter α (ici, 0,85, Tableau 8), supposer que la grille reste applicable dans le futur et à des sous-groupes non représentatifs de la population nationale,²⁸ et ainsi calculer la taille d'échantillon requise. Cette illustration aboutit à

$$n = 10\ 000 \cdot \left(\frac{1,64^2 \cdot 0,85^2 \cdot 0,200 \cdot (1 - 0,200)}{1,64^2 \cdot 0,85^2 \cdot 0,200 \cdot (1 - 0,200) + 0,02^2 \cdot (10\ 000 - 1)} \right) = 722.$$

²⁸ Ce document présente la précision de la grille appliquée à l'échantillon de validation mais n'a pas testé la précision pour les années suivantes ou d'autres sous-populations non représentatives de la population nationale. La performance après juillet 2005 pourra probablement ressembler à celle de l'EGEP de 2005 avec une certaine détérioration suivant l'évolution dans le temps dans la mesure où les relations entre les indicateurs et le statut de pauvreté changent et à travers les sous-groupes non représentatifs de la population nationale.

7. Estimations des variations de taux de pauvreté dans le temps

La variation du taux de pauvreté d'un groupe entre deux dates est exprimée comme la variation de la moyenne des probabilités de pauvretés des ménages constituant le groupe entre ces deux dates.

Avec les seules données de l'EGEP de 2005, ce papier ne peut tester, pour Gabon, la précision des estimations de la variation de pauvreté à travers le temps, et il peut juste suggérer une formule d'approximation de l'écart type. Néanmoins, les concepts pertinents sont présentés dans ce papier car, en pratique, les organisations de lutte contre la pauvreté peuvent utiliser la grille pour collecter leurs propres données et estimer la variation de pauvreté à travers le temps.

7.1 Mise en garde : une variation ne signifie nécessairement pas un impact

La grille peut estimer la variation du taux de pauvreté. La variation peut être positive comme négative, et la notation ne permet pas déceler les causes de cette variation. Cet aspect est souvent oublié ou confus et de ce fait entretient la polémique selon laquelle : la grille estime simplement la variation du taux de pauvreté mais n'offre pas elle-même la possibilité de déterminer les causes de cette variation. En particulier, l'estimation de l'impact de la participation d'un ménage à un programme donné requiert la connaissance de ce qui adviendrait si ce dernier n'était pas participant au programme. Déterminer cet impact requiert des hypothèses fortes ou un groupe de

contrôle semblable en tout point de vue à la population des participants, excepté le fait qu'il n'est pas éligible au programme. Il est à retenir que la grille peut aider à évaluer l'impact d'un programme sur ses participants à condition qu'il y ait un moyen de déterminer ou de formuler des hypothèses claires/transparentes sur ce qui adviendrait si le ménage ne participait pas à ce programme. Naturellement, cette information devra provenir d'une autre source que la grille.

7.2 Estimations des variations de taux de pauvreté dans le temps

Considérons l'exemple de la section précédente. Le 1^{er} janvier 2018, une organisation a enquêté trois ménages qui ont obtenu au bout de la notation les *scores* de 20, 30, et 40. Les probabilités de pauvreté correspondantes sont 77,0 pour cent, 53,8 pour cent, et 34,9 pour cent (100% du seuil national de pauvreté, Tableau 4). Le taux de pauvreté de *base* estimé du groupe est la moyenne des probabilités de pauvreté desdits ménages corrigés par rapport à l'erreur moyenne connue dans l'échantillon de validation de +2,5 points de pourcentage (Tableau 8). En effet ce taux est égal à $[(77,0 + 53,8 + 34,9) \div 3] - (+2,5) = 52,7$ pour cent.

Après la détermination du taux de pauvreté de *base*, deux approches

d'échantillonnages sont possibles pour la notation de *suivi* :

- Enquêter et noter un autre échantillon de *suivi* indépendant tiré de la même population
- Enquêter et noter le même échantillon de l'étape de *base* une autre fois à l'étape de *suivi*

En guise d'illustration, à supposer que trois ans après (le 1^{er} janvier 2021), l'organisation enquête en plus trois autres ménages qui sont dans la même population que les trois premiers enquêtés et obtient les *scores* 25, 35, et 45 (correspondant respectivement aux probabilités de pauvreté de 65,4 pour cent, 41,6 pour cent, et 15,7 pour cent, selon 100% du seuil national de pauvreté, Tableau 4). Dans ce cas, la moyenne corrigée des probabilités de pauvreté à l'étape de *suivi* est égale à $[(65,4 + 41,6 + 15,7) \div 3] - (+2,5) = 38,4$ pour cent. Il y a donc une amélioration du taux de pauvreté de $(52,7 - 38,4) = 14,3$ points de pourcentage.²⁹

En supposant que trois années exactement se sont écoulées entre la date moyenne de l'interview de l'enquête de *base* et celle de l'interview de l'enquête de *suivi*, alors le taux annuel de régression de la pauvreté est $14,3 \div 3 = 4,8$ points de pourcentage par an. Ainsi environ un ménage sur sept dans cet exemple hypothétique a traversé le seuil de pauvreté entre 2018 et 2021.³⁰ Parmi ceux qui ont commencé en

²⁹ Naturellement, une telle amélioration du taux de pauvreté au bout de trois ans est fortement improbable. Il s'agit ici d'un exemple pour montrer comment la grille peut être utilisée pour estimer une variation du taux de pauvreté.

³⁰ Il s'agit du chiffre net ; certains ménages commencent au-dessus du seuil et finissent en dessous dudit seuil, et vice versa.

dessous du seuil de pauvreté, environ un sur quatre ($14,3 \div 52,7 = 27,1$ pour cent) en net s'est hissé au-dessus du seuil.³¹

Alternativement, supposons que les trois ménages originels qui ont été notés à la période de *base* ont été une fois encore notés au 1^{er} janvier 2021. Etant donné les *scores* de 25, 35, et 45 obtenus, leurs probabilités de pauvreté à la période de suivi sont 65,4, 41,6, et 15,7 pour cent. La moyenne à travers les ménages de la variation de probabilité de pauvreté de chacun des ménages entre la période de base et la période de suivi est : $[(77,0 - 65,4) + (53,8 - 41,6) + (34,9 - 15,7)] \div 3 = 14,3$ points de pourcentage.³²

Supposons que trois années exactement se sont écoulées entre les deux dates d'interviews de chacun des ménages, alors le taux annuel estimé de l'amélioration de la pauvreté est $14,3 \div 3 = 4,8$ points de pourcentage par an.

Sous les hypothèses de la grille, les deux approches d'estimation de la variation de pauvreté à travers le temps sont correctes. En général (et contrairement à l'exemple simple pris ici), les deux approches pourraient cependant aboutir à des estimations différentes du fait des différences dans le calendrier des interviews, la composition des échantillons, et la nature des deux échantillons notés une fois versus un échantillon noté deux fois (Schreiner, 2014a).

³¹ La grille ne révèle pas les raisons de cette variation.

³² Dans ce cas, l'erreur correspondant à ce seuil affichée dans le Tableau 8 ne devrait y être soustraite.

7.3 Précision de l'estimation de la variation du taux de pauvreté entre deux échantillons indépendants

En ce qui concerne le cas de deux échantillons indépendants de même taille, la logique suivie précédemment peut être utilisée pour retrouver la formule de détermination de l'intervalle de confiance $\pm c$ des estimations de la variation de taux de pauvreté par un outil d'évaluation de la pauvreté en fonction de l'écart-type σ :

$$\pm c = \pm z \cdot \sigma = \pm z \cdot \alpha \cdot \sqrt{\frac{2 \cdot \hat{p} \cdot (1 - \hat{p})}{n}} \cdot \sqrt{\frac{N - n}{N - 1}},$$

où c , z , \hat{p} , et N sont définis comme précédemment, n est la taille l'échantillon de *base* et aussi celle de l'échantillon de *suivi*,³³ et α est la moyenne (dans l'ensemble des échantillons *bootstrap* de tailles variées) du ratio de l'intervalle de confiance obtenu via une grille et de l'intervalle de confiance théorique obtenu via une évaluation directe de la pauvreté.

Comme précédemment, cette formule peut être modifier pour obtenir une formule de détermination des tailles d'échantillons requises pour une estimation de la pauvreté via la grille dans laquelle \tilde{p} est obtenu de précédentes évaluations et est supposée invariable à la période de *base* comme à la période de *suivi*:

$$n = 2 \cdot N \cdot \left(\frac{z^2 \cdot \alpha^2 \cdot \tilde{p} \cdot (1 - \tilde{p})}{z^2 \cdot \alpha^2 \cdot \tilde{p} \cdot (1 - \tilde{p}) + c^2 \cdot (N - 1)} \right). \text{ Si } \phi \text{ peut être considéré égal à 1, la}$$

$$\text{formule devient } n = 2 \cdot \left(\frac{\alpha \cdot z}{c} \right)^2 \cdot \tilde{p} \cdot (1 - \tilde{p}).$$

³³ Cela signifie que l'estimation du degré de précision de la variation de taux de pauvreté entre deux dates requiert quatre fois (pas deux fois) autant d'interviews que l'estimation du taux de pauvreté à un point du temps.

Les données disponibles pour Gabon ne permettent pas d'estimer dans ce papier les valeurs de α . Néanmoins, le facteur a été estimé pour 17 pays (Schreiner, 2017a, 2017b, 2016a, 2016b, 2016c, 2016d, 2015b, 2015c, 2015d, 2015e, 2013a, 2013b, 2012c, 2010, 2009a, 2009b, et Chen et Schreiner, 2009). La moyenne arithmétique simple de α à travers les pays—après avoir calculé la moyenne de α à travers les seuils de pauvreté et les années des enquêtes au sein de chaque pays—vaut 1,09. Ce chiffre approximatif est le plus acceptable possible qui puisse être utilisé pour Gabon.

Pour illustrer l'utilisation de cette formule de détermination de la taille d'échantillon requise pour une estimation de variation de taux de pauvreté entre deux échantillons indépendants, supposons que le niveau de confiance souhaité soit de 90 pour cent ($z = 1,64$), l'intervalle de confiance souhaité soit de $\pm 2,0$ points de pourcentage ($\pm c = \pm 0,02$), le seuil de pauvreté est 100% du seuil national, $\alpha = 1,09$ (Tableau 9), $\tilde{p} = 0,200$ (le taux de pauvreté base ménage du Gabon en 2005 en considérant 100% du seuil national de pauvreté, Tableau 1), et la taille de population N soit relativement large par rapport à la taille d'échantillon n espérée de façon à ce que le facteur d'exhaustivité ϕ soit considéré égal à 1. Alors la taille de l'échantillon de base est $n = 2 \cdot \left(\frac{1,09 \cdot 1,64}{0,02} \right)^2 \cdot 0,200 \cdot (1 - 0,200) \cdot 1 = 2\,557$, et la taille de l'échantillon de suivi se chiffre aussi à 2 557.

7.4 Précision de la variation estimée de taux de pauvreté au sein d'un même échantillon entre deux différentes dates

De façon analogue, la formule générale de détermination de l'intervalle de confiance $\pm c$ de la variation de taux de pauvreté au sein d'un même échantillon entre deux différentes dates en fonction de l'écart-type σ est:³⁴

$$\pm c = \pm z \cdot \sigma = \pm z \cdot \alpha \cdot \sqrt{\frac{\hat{p}_{12} \cdot (1 - \hat{p}_{12}) + \hat{p}_{21} \cdot (1 - \hat{p}_{21}) + 2 \cdot \hat{p}_{12} \cdot \hat{p}_{21}}{n}} \cdot \sqrt{\frac{N - n}{n - 1}},$$

où z , c , α , N et n sont définis comme d'habitude, \hat{p}_{12} est la proportion des ménages qui étaient en-dessous du seuil de pauvreté et qui l'ont traversé, et \hat{p}_{21} est la proportion des ménages qui étaient au-dessus du seuil de pauvreté et qui se sont retrouvés en-dessous du seuil. Les données disponibles pour le Gabon ne permettent d'estimer ici la valeur de α .

La formule de la taille d'échantillon à enquêter peut être déduite de la précédente formule. Cela requiert une estimation (en se basant sur les résultats de précédentes évaluations ou enquêtes) des proportions de ménages qui traversent le seuil de pauvreté dans un sens comme dans l'autre \tilde{p}_{12} et \tilde{p}_{21} . Avant l'enquête, il est supposé que la variation de taux de pauvreté dans le temps est nulle (hypothèse mitigée), ce qui implique que $\tilde{p}_{12} = \tilde{p}_{21} = \tilde{p}_*$, et :

$$n = 2 \cdot \left(\frac{\alpha \cdot z}{c} \right)^2 \cdot \tilde{p}_* \cdot \sqrt{\frac{N - n}{n - 1}}.$$

³⁴ McNemar (1947) et Johnson (2007). John Pezzullo a aidé à trouver cette formule.

Puisque \tilde{p}_* pourrait prendre n'importe quelle valeur entre 0 et 0,5, des informations supplémentaires sont nécessaires pour appliquer cette formule. Supposons que la relation existante entre \tilde{p}_* , le nombre d'années y séparant la période de *base* et la période de *suivi*, et $p_{\text{pre-base}} \cdot (1 - p_{\text{pre-base}})$, est—comme au Pérou, voir Schreiner (2009c)—proche de $\tilde{p}_* = -0,02 + 0,016 \cdot y + 0,47 \cdot [p_{\text{pre-base}} \cdot (1 - p_{\text{pre-base}})]$.

Ainsi, une formule de détermination de la taille de l'échantillon de ménages auquel la grille du Gabon pourra être appliquée à deux dates différentes après juillet 2005 est :

$$n = 2 \cdot \left(\frac{\alpha \cdot z}{c} \right)^2 \cdot \left\{ -0,02 + 0,016 \cdot y + 0,47 \cdot [p_{\text{pre-base}} \cdot (1 - p_{\text{pre-base}})] \right\} \cdot \sqrt{\frac{N - n}{n - 1}}.$$

Au Pérou (la seule source d'estimation sur des données, Schreiner 2009c), la moyenne de α à travers les années et les seuils de pauvreté avoisine 1,30.

Supposons que le niveau de confiance souhaité soit de 90 pour cent ($z = 1,64$), l'intervalle de confiance souhaité soit de $\pm 2,0$ points de pourcentage ($\pm c = \pm 0,02$), le seuil de pauvreté soit 100% du seuil national, et la période de *base* de notation soit 2018, la période de notation pour le *suivi* soit 2021 ($y = 3$), et la taille N de la population soit relativement si large comparativement à taille d'échantillon n espéré de façon à ce que le facteur d'exhaustivité ϕ puisse être considéré égal à 1. Le taux de pauvreté base ménage observé d'avant l'année de base est 20,0 pour cent ($p_{2011} = 0,200$, Tableau 1), et supposons que $\alpha = 1,30$. Alors la taille de l'échantillon de *base* est :

$$n = 2 \cdot \left(\frac{1,30 \cdot 1,64}{0,02} \right)^2 \cdot \left\{ -0,02 + 0,016 \cdot 3 + 0,47 \cdot [0,200 \cdot (1 - 0,200)] \right\} \cdot 1 = 2\,346. \text{ Il est bien}$$

entendu que c'est le même groupe de 2 346 ménages qui est noté à la période de *suivi*.

8. Ciblage

Lorsqu'une organisation utilise la grille pour segmenter ses participants afin de leur offrir des traitements différenciés (*ciblage*), les ménages dont les *scores* se trouvent à la limite ou en dessous du point de coupure sont appelés *ménages ciblés* et reçoivent de ce fait un type de traitement donné de la part de l'organisation. En ce qui concerne les ménages dont les *scores* sont au-dessus du point de coupure, ils sont appelés *ménages non ciblés* et reçoivent un autre type de traitement donné de la part de l'organisation.

Il y a une différence entre le *statut de ciblage* (avoir un *score* à la limite ou en dessous d'un point de coupure) et le *statut de pauvreté* (avoir des dépenses de consommation en dessous du seuil de pauvreté). Le statut de pauvreté est défini en fonction de la position des dépenses de consommation des ménages par rapport à un seuil de pauvreté donné, tandis que le statut de ciblage est un choix lié à la politique de l'organisation qui dépend d'un point de coupure (seuil de ciblage) et d'une évaluation indirecte de la pauvreté à partir d'un outil d'évaluation de la pauvreté.

Les ménages dont les *scores* sont égaux ou en dessous d'un point de coupure donné devraient être étiquetés comme *ménages ciblés*³⁵ et non comme *ménages pauvres*.

³⁵ D'autres étiquettes sont acceptables aussi longtemps qu'elles décrivent le segment et ne sème pas une confusion entre le statut de ciblage (avoir un *score* en dessous du point de coupure adopté par le programme) et le statut de pauvreté (avoir une consommation en dessous d'un seuil de pauvreté donné défini à l'externe). Voici quelques exemples d'étiquettes acceptables : Groupes A, B, et C ; ménages ayant des *scores* inférieurs ou égaux à 29, ménages ayant des *scores* variant de 30 à 69, et ménages ayant des *scores*

Après tout, à moins que tous les ménages ciblés aient une probabilité de pauvreté de 100%, certains d'entre eux sont non pauvres (leurs consommations sont au-dessus d'un seuil de pauvreté donné). Les termes *pauvres* et *non pauvres* ont des définitions spécifiques dans le cadre des outils de la Grille de Notation de la Pauvreté. Il n'est pas bien séant d'utiliser ces mêmes termes pour les statuts de ciblage.

Le ciblage est réussi lorsque les ménages effectivement en dessous du seuil de pauvreté sont ciblés (*inclusion*) et ceux au-dessus dudit seuil ne sont pas ciblés (*exclusion*). Naturellement, aucun outil d'évaluation de la pauvreté n'est parfait. En effet, le ciblage n'est pas efficace (n'a pas réussi) lorsque les ménages effectivement en dessous d'un seuil de pauvreté ne sont pas ciblés (*défait de couverture*) ou lorsque ceux qui sont au-dessus dudit seuil sont ciblés (*fuite*).

Le Tableau 9 décrit les quatre résultats possibles du ciblage. La précision du ciblage varie selon le point de coupure des *scores*. Un point de coupure (seuil de ciblage) plus élevé correspond à une meilleure inclusion (mais à une fuite plus mauvaise), tandis qu'un point de coupure plus bas correspond à une meilleure exclusion (mais à un défaut de couverture plus mauvais).

supérieurs ou égaux à 70 ; et ménages qualifiés pour la réduction des frais, ou ménages non qualifiés.

Les organisations devraient mettre en balance ces deux compromis lors de la fixation du point de coupure (seuil de ciblage). Un moyen formel d’y arriver, c’est d’attribuer des bénéfices nets—basés sur les valeurs et la mission de l’organisation—à chacun des quatre résultats possibles du ciblage. Alors, le point de coupure choisi est celui qui maximise le total des bénéfices nets (Adams et Hand, 2000 ; Hoadley et Olivier, 1998).

Le Tableau 10 montre la distribution des ménages selon le résultat du ciblage. Pour le point de coupure 39 ou moins appliqué à l’échantillon de validation, par exemple, les résultats relatifs à 100% du seuil national sont :

- Inclusion : 13,1 pour cent des ménages sont en dessous du seuil et sont judicieusement ciblés
- Défaut de couverture : 6,8 pour cent des ménages sont en dessous du seuil et par erreur ne sont pas ciblés
- Fuite : 9,9 pour cent des ménages sont au-dessus du seuil et par erreur sont ciblés
- Exclusion : 70,1 pour cent des ménages sont au-dessus du seuil et à raison ne sont pas ciblés

En relevant le point de coupure à 44 ou moins, il y a une amélioration de l’inclusion et du défaut de couverture mais une détérioration de la fuite et de l’exclusion :

- Inclusion : 15,3 pour cent des ménages sont en dessous du seuil et sont judicieusement ciblés
- Défaut de couverture : 4,7 pour cent des ménages sont en dessous du seuil et par erreur ne sont pas ciblés
- Fuite : 16,1 pour cent des ménages sont au-dessus du seuil et par erreur sont ciblés
- Exclusion : 64,0 pour cent des ménages sont au-dessus du seuil et à raison ne sont pas ciblés

Le point de coupure à choisir dépend du total des bénéfices nets issus de chaque résultat du ciblage. Si chaque résultat de ciblage a un coût ou bénéfice par ménage, alors le bénéfice total net pour un point de coupure donné est :

$$\begin{array}{rcl}
 \text{Bénéfice par ménage correctement « inclus »} & \times & \text{L'effectif des ménages correctement « inclus »} & - \\
 \text{Coût par ménage « non couvert » par erreur} & \times & \text{L'effectif des ménages « non couverts » par erreur} & - \\
 \text{Coût par ménage « fuite » par erreur} & \times & \text{L'effectif des ménages « fuites » par erreur} & + \\
 \text{Bénéfice par ménage correctement « exclus »} & \times & \text{L'effectif des ménages correctement « exclus »} & .
 \end{array}$$

Pour fixer un point de coupure optimum, l'organisation devra :

- Assigner des bénéfices et des coûts aux quatre résultats possibles en se fondant sur ses valeurs et sa mission
- Calculer le total des bénéfices nets pour chaque point de coupure (confer Tableau 10) relatif au seuil de pauvreté donné
- Choisir le point de coupure ayant le total de bénéfice net le plus élevé

L'étape la plus difficile est l'attribution des bénéfices et coûts aux quatre résultats du ciblage. Un programme qui cible ses participants—avec ou sans la grille—devrait considérer avec attention la manière dont il évalue une inclusion et une exclusion bien réussies par rapport aux erreurs de défaut de couverture et de fuite. A cet effet, il s'avère salutaire de passer par un processus de réflexion explicite et intentionnelle sur les valeurs des résultats possibles du ciblage.

Une formule couramment choisie pour le calcul des bénéfices et coûts est le « taux de succès » pour lequel le bénéfice total net est l'effectif des ménages correctement inclus ou exclus :

$$\begin{array}{rcl}
 \text{Taux de succès} = & 1 \times \text{L'effectif des ménages correctement « inclus »} & - \\
 & 0 \times \text{L'effectif des ménages « non couverts » par défaut} & - \\
 & 0 \times \text{L'effectif des ménages « fuites » par défaut} & + \\
 & 1 \times \text{L'effectif des ménages correctement « exclus »} & .
 \end{array}$$

Le Tableau 10 affiche le « taux de succès » pour tous les points de coupure de la grille du Gabon. Pour 100% du seuil national et l'échantillon de validation, le bénéfice total net le plus élevé (85,0) correspond au point de coupure 34 ou moins, avec environ cinq sur six ménages du Gabon correctement classifiés.

Le « taux de succès » valorise l'inclusion avec succès des ménages en dessous du seuil de pauvreté au même degré que l'exclusion avec succès des ménages qui se trouvent au-dessus du seuil. Si un programme valorise l'inclusion plus que l'exclusion (disons deux fois plus), alors il peut le refléter en plaçant le bénéfice pour l'inclusion à 2 et celui de l'exclusion à 1. Ainsi le point de coupure retenu maximisera ($2 \times$ ménages correctement « inclus ») + ($1 \times$ ménages correctement « exclus »).³⁶

Comme alternative à l'attribution des bénéfices et coûts aux quatre résultats possibles du ciblage et choisir ensuite le point de coupure maximisant le bénéfice total net, un programme pourrait fixer un point de coupure correspondant à un taux de pauvreté souhaité au sein des ménages ciblés. La troisième colonne du Tableau 11 (« % ciblés qui sont pauvres ») montre, pour la grille appliquée à l'échantillon de validation, le taux de pauvreté espéré au sein des ménages qui sont en dessous ou à la limite d'un point de coupure donné. En prenant l'exemple de 100% du seuil national, cibler les

³⁶ Le tableau 10 affiche aussi le critère BPAC (« *Balanced Poverty Accuracy Criteria* ») qui est adopté par l'USAID pour certifier des outils d'évaluation de la pauvreté. IRIS Center (2005) a développé le BPAC pour apprécier la précision en terme d'erreur d'estimation de taux de pauvreté et en terme d'inclusion. $BPAC = (Inclusion - |Défaut de couverture - Fuite|) \times [100 \div (Inclusion + Défaut de couverture)]$. Schreiner (2014) a expliqué pourquoi le critère BPAC n'apporte pas une information supplémentaire ou en dessous de ce qui est fourni par les autres critères standards présentés ici.

ménages qui ont un *score* inférieur ou égal à 39 impliquerait cibler 23,0 pour cent de tous les ménages (deuxième colonne, « % ménages ciblés ») et correspondrait à un taux de pauvreté de 57,0 pour cent (troisième colonne) au sein du groupe ciblé.

Le Tableau 11 renseigne aussi sur deux autres mesures de la précision du ciblage. La première méthode est semblable à celle du taux de couverture (« % pauvres qui sont ciblés »). Pour l'exemple de 100% du seuil national avec l'échantillon de validation et pour un point de coupure inférieur ou égal à 39, 65,8 pour cent des ménages pauvres sont couverts.

La dernière mesure de ciblage du Tableau 11 est l'effectif des ménages pauvres ciblés à raison pour chaque ménage non pauvre ciblé à tort (colonne de l'extrême droite). Pour 100% du seuil national, avec l'échantillon de validation, et pour un point de coupure inférieur ou égal à 39, 1,3 ménages pauvres couverts correspondent à un ménage non pauvre ciblé à tort.

9. Contexte des outils d'évaluation de la pauvreté au Gabon

Cette section discute d'une étude relative à un outil d'évaluation de la pauvreté au Gabon du point de vue de ses objectifs, des méthodes utilisées, de la définition adoptée pour la *pauvreté*, des données utilisées, des indicateurs retenus, des erreurs, de sa robustesse, et son coût. En général, la présente grille a l'avantage :

- D'être basée sur la plus récente base de données de l'enquête sur les dépenses de consommation des ménages représentatifs de la population Gabonaise
- D'avoir un petit nombre d'indicateurs qui sont peu coûteux à collecter comparativement à la plupart des autres outils
- D'utiliser une définition de *pauvreté* basée sur la consommation qui est simple à comprendre et qui est aussi utilisée par le gouvernement Gabonais
- D'avoir rapporté les erreurs et la précision des estimations de taux de pauvreté à un point du temps à partir d'un échantillon de validation qui ne comprend pas les données des ménages qui étaient utilisées dans l'élaboration de la grille (« *hors échantillon* »), ainsi que les formules de calcul des écart-types des différentes estimations
- D'avoir rapporté une précision de ciblage et d'être d'une précision de ciblage probablement similaire à celle adoptée par les approches alternatives
- De s'être focalisée—pour son coût moins onéreux et sa transparence—sur son accessibilité aux organisations locales de lutte contre la pauvreté au Gabon

Gwatkin *et al.* (2007) a élaboré un outil d'évaluation de la pauvreté pour le Gabon par une approche basée sur les données de l'Enquête Démographique et de Santé (« *Demographic and Health Survey* »), comme ils l'ont fait dans 56 autres pays (Rutstein et Johnson, 2004). Elle a consisté à construire un indice de bien-être par une Analyse en Composantes Principales d'indicateurs peu coûteux à collecter tirés de la base de données de l'EDS de 2000 du Gabon qui a observé 6 203 ménages.³⁷ Cet indice obtenu par l'ACP est similaire à la présente grille, mais il s'en distingue par le fait qu'il est basé sur l'EDS qui ne collecte pas des données sur les dépenses de consommation des ménages. Ainsi, il est fondé sur une autre définition de la *pauvreté* dont la précision par rapport à la définition de la *pauvreté* basée sur les dépenses de consommation est inconnue, et on ne peut que supposer qu'elle est un proxy du niveau de richesse/statut économique à long terme.³⁸ Des exemples bien connus de l'approche de construction de l'indice de bien-être par l'ACP se trouvent dans Stifel et Christiaensen (2007), Zeller *et*

³⁷ Depuis 2000, toutes les bases de données de l'EDS du Gabon incluent l'indice de bien-être de chaque ménage (dhsprogram.com/topics/wealth-index/Wealth-Index-Construction.cfm, récupéré le 27 juillet 2017).

³⁸ Néanmoins, puisque les indicateurs sont similaires et le « *flat maximum* » est important, les indices de bien-être soigneusement construits par le biais d'une ACP et les outils d'évaluation de la pauvreté construits sur les dépenses de la consommation des ménages peuvent tous les deux classer les ménages avec une précision plus ou moins similaire et refléter les mêmes facteurs/causes (peut-être parce que tous les deux approximent le « revenu permanent », voir Bollen, Glanville, et Stecklov, 2007). Des comparaisons des classements des ménages par les approches de l'indice de bien-être basé sur l'ACP, la mesure directe de la consommation, et des outils d'évaluation de la pauvreté basés sur la consommation sont documentées dans Filmer et Scott (2012), Howe *et al.* (2009), Lindelow (2006), Sahn et Stifel (2003), Wagstaff et Watanabe (2003), et Montgomery *et al.* (2000).

al. (2006), Sahn et Stifel (2003 et 2000), Henry *et al.* (2003), et Filmer et Pritchett (2001).

Les 21 indicateurs utilisés par Gwatkin *et al.* sont similaires à ceux utilisés par la grille du point de vue de leur faible coût de collecte et leur caractère concret donc vérifiable :

- Caractéristiques de la résidence :
 - Présence d'électricité
 - Matériau de revêtement du sol
 - Matériau des murs
 - Matériau du toit
 - Type de combustible pour la cuisson
 - Source de l'eau destinée à la boisson
 - Type d'installation pour les toilettes
 - Distance entre la résidence et les commodités pour les toilettes
 - Profondeur de la latrine
- Possession de biens de consommation durable :
 - Radios
 - Télévisions
 - Lecteurs vidéo
 - Réfrigérateurs
 - Téléphones
 - Bicyclettes
 - Motocyclettes ou scooters
 - Voitures ou camions
 - Barques non motorisées
 - Barques motorisées
- Présence d'un membre du ménage qui laboure ses propres terres agricoles ou des terres agricoles familiales
- Nombre de membres de ménage par chambre à coucher

Gwatkin *et al.* ont suggéré trois utilisations possibles de leur indice :

- Segmentation des ménages par quintile de leurs indices pour voir comment les variables de santé varient en fonction du statut socioéconomique des ménages
- Suivi (via enquêtes de sortie) de l'accessibilité des pauvres aux services de soins de santé de base
- Estimation de la couverture locale en services de santé par le biais d'une enquête à petite échelle

Le premier but est la segmentation, et les deux derniers traitent de la performance du suivi-évaluation. Par conséquent, l'indice de bien-être ACP pourrait bien s'utiliser comme la grille. En particulier, le fait que la grille prend en charge des seuils de pauvreté relatifs (définis comme des percentiles de dépenses de consommation) permet la segmentation des ménages par quintile pour voir comment la santé (ou autres variables) varie en fonction de la consommation. Naturellement, il est aussi possible de segmenter les ménages par quintiles de *scores* issues de la grille pour voir comment la santé (ou autres variables) varient en fonction de la richesse.

L'indice construit par Gwatkin *et al.* est quand même plus complexe et plus coûteux que la grille. Il comporte 21 indicateurs (contre 11 pour la présente grille) et pendant que la présente grille requiert la somme de 11 entiers naturels (dont d'habitude certains sont égaux à zéro), requiert la somme de 61 nombres à cinq décimales dont environ la moitié est un nombre négatif.

Une force des indices de bien-être réside dans le fait qu'ils peuvent être construits à partir des données d'enquêtes phares de large envergure tels que les recensements, les Enquêtes Démographiques et de Santé, les enquêtes d'évaluation et de suivi du bien-être, et les questionnaires des indicateurs de base du bien-être (QUIBB), étant donné

qu'ils ne collectent pas des données sur les dépenses de consommation. Contrairement à l'indice de bien-être ACP, la grille est directement liée aux seuils de pauvreté définis sur le niveau des dépenses de consommation. Par conséquent, bien que les deux approches puissent permettre de classer les ménages, seule la grille estime le niveau de pauvreté du point de vue des dépenses de consommation du ménage. Comme les indices de bien-être, la grille peut être appliquée à des données issues d'une enquête phare qui ne collecte pas des données sur la consommation, si tant est que cette enquête phare collecte des indicateurs qui correspondent à ceux de la grille (Schreiner, 2011).

Par essence, Gwatkin *et al.*—comme tous les indices de bien-être obtenu par une ACP—définissent *la pauvreté* en fonction des indicateurs et des points qui composent leur indice. Par conséquent, l'indice n'est pas un proxy du niveau des dépenses de consommation mais plutôt une évaluation directe (basée sur les actifs) de la pauvreté par une approche de définition non liée aux dépenses de consommation. Il n'y a rien de mauvais à définir *la pauvreté* de cette manière, mais cette approche de définition n'est pas courante comme celle faisant référence aux dépenses de consommation des ménages. Aussi, les résultats à partir de différents indices de bien-être ne sont-ils pas comparables, du fait que la définition de *la pauvreté* varie avec les indicateurs et les points d'un indice donné. Et un indice de bien-être ne peut estimer que le sens de la variation de pauvreté à travers le temps selon sa définition de la *pauvreté* mais pas la grandeur de la variation.

En général, l'approche de l'indice de bien-être considère une personne comme *pauvre* lorsque ses actifs (physiques, humains, financiers, ou sociaux) tombent en dessous d'un seuil de tolérance. Des arguments en faveur de la définition de *la pauvreté* par rapport aux actifs sont inclus dans Carter et Barrett (2006), Schreiner et Sherraden (2006), Sahn et Stifel (2003), et Sherraden (1991). Les principaux avantages de l'approche d'estimation de la pauvreté par rapport aux actifs sont :

- La possession d'un actif est plus facile à mesurer avec précision que les dépenses de consommation
- L'accès aux ressources sur un long terme—et par conséquent la capacité de générer des revenus et de consommer—dépend de la maîtrise ou du contrôle des actifs
- Les actifs renvoient plus directement à les capacités/aptitudes spécifiques à satisfaire les besoins fondamentaux, comme pour dire la différence entre demander au ménage, « Est-ce votre revenu vous permet de réaliser un type d'installation adéquat pour les toilettes ? » et « Avez-vous des toilettes à chasse d'eau ? ».

Bien que la définition de *la pauvreté* du point de vue de l'actif et celle du point de vue du revenu/consommation soient distinctes, elles sont fortement liées. Après tout, le revenu et les dépenses de consommation sont des flux de ressources perçues/consommées à la suite de l'utilisation de stocks d'actifs. Les deux approches de la pauvreté sont des simplifications—du fait des limites pratiques de leurs définitions et de leurs mesures—d'une conception plus complète du concept de la production du bien-être humain.

10. Conclusion

Les programmes de lutte contre la pauvreté au Gabon peuvent utiliser la grille pour segmenter leurs participants afin de leur offrir des traitements différenciés, aussi bien que pour estimer :

- La probabilité qu'un ménage donné ait un niveau de dépenses de consommation en dessous d'un seuil de pauvreté donné
- Le taux de pauvreté d'une population à une date
- La variation du taux de pauvreté d'une population à travers le temps

L'utilisation de ladite grille n'est pas onéreuse, et elle est aussi accessible aux non spécialistes. En effet, elle est conçue de façon à être d'usage pratique pour les programmes de lutte contre la pauvreté au Gabon qui veulent améliorer la gestion de leur performance sociale.

La grille est construite avec des données d'une moitié des ménages de l'EGEP de 2005 du Gabon. Les *scores* de ces ménages sont convertis en probabilités de pauvreté suivant 16 seuils de pauvreté. L'exactitude (les erreurs et la précision) de la grille a été testée sur des données « hors échantillon » qui n'ont pas servies à sa construction (échantillon de validation) du point de vue du ciblage, et des probabilités de pauvreté des ménages à un point du temps.

Lorsque la grille est appliquée aux 16 seuils de pauvreté dans l'échantillon de validation, le maximum d'erreur absolue des estimations de probabilités de pauvreté en un point du temps est de 3,6 points de pourcentage. La moyenne des erreurs absolues à travers les 16 seuils de pauvreté est d'environ 1,9 point de pourcentage. Les estimations

sans biais/corrigés peuvent être calculées en soustrayant l'erreur moyenne correspondant au seuil de pauvreté donné des estimations de taux de pauvreté originelles.

Pour une taille d'échantillon $n = 16\ 384$ et un niveau de confiance de 90 pour cent, les estimations de taux pauvreté à un point du temps ont une précision de $\pm 0,6$ point de pourcentage ou mieux. Pour $n = 1\ 024$, l'intervalle de confiance à 90 pour cent est $\pm 2,4$ points de pourcentage ou mieux.

Si une organisation veut utiliser la grille pour la segmentation de ses participants afin de leur offrir des traitements différenciés, alors la présente étude comprend des informations utiles qui lui permettront de choisir un point de coupure (seuil de ciblage) qui corresponde à ses valeurs et à sa mission.

Bien que la technique statistique soit innovante et que la précision technique soit importante, la conception de la grille a intégré aussi bien l'aspect transparent et l'usage pratique voire facile. Après tout, la précision de la grille ne servirait à rien si les dirigeants des organisations se sentaient si découragées de la complexité ou du coût des outils d'évaluation de la pauvreté à tel point qu'ils ne les essaient même pas.

A cet effet, la simplicité de la grille a été assurée par l'emploi de onze indicateurs claires, peu coûteux à collecter, et vérifiables. Les notes sont tous des nombres entiers naturels, et les *scores* varient de 0 à 100. Les *scores* sont convertis en probabilités de pauvreté via des tableaux de correspondance, et les points de coupure (seuils de ciblage) sont également faciles à appliquer. Les caractéristiques conceptuelles de ladite grille

s'attachent à la facilitation de son appropriation par les organisations. Elles ont été définies de manière à aider les dirigeants des organisations à comprendre et à faire confiance à la technique de notation et à permettre aux non spécialistes de calculer rapidement les *scores* sur le terrain.

En résumé, la grille est un moyen pratique, transparent, peu coûteux, et objectif permettant aux programmes de lutte contre la pauvreté au Gabon d'estimer les taux de pauvreté basés sur les dépenses de consommation des ménages, de suivre leurs variations dans le temps, et de segmenter leurs participants afin de leur offrir des traitements différenciés. La même démarche peut être menée dans n'importe quel pays en utilisant des données similaires.

Bibliographie

- Adams, Niall M.; et David J. Hand. (2000) « Improving the Practice of Classifier Performance Assessment », *Neural Computation*, Vol. 12, pp. 305–311.
- Backiny-Yetna, Prospère; et Quentin Wodon. (2009) “Pauvreté Monétaire et Pauvreté Subjective au Gabon en 2005”, *Perspective Afrique*, Vol. 4, No. 1–3, pp. 1–17.
- Baesens, Bart; Van Gestel, Tony; Viaene, Stijn; Stepanova, Maria; Suykens, Johan A. K.; et Jan Vanthienen. (2003) « Benchmarking State-of-the-Art Classification Algorithms for Credit Scoring », *Journal of the Operational Research Society*, Vol. 54, pp. 627–635.
- Bollen, Kenneth A.; Glanville, Jennifer L.; et Guy Stecklov. (2007) « Socio-Economic Status, Permanent Income, and Fertility: A Latent-Variable Approach », *Population Studies*, Vol. 61, No. 1, pp. 15–34.
- Brown, Caitlin; Ravallion, Martin; et Dominique van de Walle. (2016) “A Poor Means Test? Econometric Targeting in Africa”, World Bank Policy Research Working Paper No. 7915, documents.worldbank.org/curated/en/484991481639919564/pdf/WPS7915.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- Caire, Dean. (2004) « Building Credit Scorecards for Small Business Lending in Developing Markets », microfinance.com/English/Papers/Scoring_SMEs_Hybrid.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- ; et Mark Schreiner. (2012) « Cross-Tab Weighting for Credit Scorecards in Developing Markets », business-school.ed.ac.uk/crc/conferences/conference-archive?a=46055, récupéré le 14 juillet 2017.
- Camacho, Adriana; et Emily Conover. (2011) « Manipulation of Social-Program Eligibility », *American Economic Journal: Economic Policy*, Vol. 3, No. 2, pp. 41–65.
- Carter, Michael R.; et Christopher B. Barrett. (2006) « The Economics of Poverty Traps and Persistent Poverty: An Asset-Based Approach », *Journal of Development Studies*, Vol. 42, No. 2, pp. 178–199.
- Chen, Shiyuan; et Mark Schreiner. (2009) « Simple Poverty Scorecard^x Poverty-Assessment Tool: Vietnam », SimplePovertyScorecard.com/VNM_2006_ENG.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.

- Coady, David; Grosh, Margaret; et John Hoddinott. (2004) « Targeting of Transfers in Developing Countries », hdl.handle.net/10986/14902, récupéré le 14 juillet 2017.
- Cochran, William G. (1977) *Sampling Techniques, Third Edition*.
- Dawes, Robyn M. (1979) « The Robust Beauty of Improper Linear Models in Decision-Making », *American Psychologist*, Vol. 34, No. 7, pp. 571–582.
- Diamond, Alexis; Gill, Michael; Rebolledo Dellepiane, Miguel Angel; Skoufias, Emmanuel; Vinha, Katja; et Yiqing Xu. (2016) « Estimating Poverty Rates in Target Populations: An Assessment of the Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool and Alternative Approaches », World Bank Policy Research Working Paper No. 7793, hdl.handle.net/10986/25038, récupéré le 14 juillet 2017.
- Filmer, Deon; et Lant Pritchett. (2001) « Estimating Wealth Effects without Expenditure Data—or Tears: An Application to Educational Enrollments in States of India », *Demography*, Vol. 38, No. 1, pp. 115–132.
- ; et Kinnon Scott. (2012) « Assessing Asset Indexes », *Demography*, Vol. 49, pp. 359–392.
- Friedman, Jerome H. (1997) « On Bias, Variance, 0–1 Loss, and the Curse-of-Dimensionality », *Data Mining and Knowledge Discovery*, Vol. 1, pp. 55–77.
- Fuller, Rob. (2006) « Measuring the Poverty of Microfinance Clients in Haiti », microfinance.com/English/Papers/Scoring_Poverty_Haiti_Fuller.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- Goodman, Leo A.; et Kruskal, William H. (1979) *Measures of Association for Cross Classification*.
- Grosh, Margaret; et Judy L. Baker. (1995) « Proxy Means Tests for Targeting Social Programs: Simulations and Speculation », World Bank LSMS Working Paper No. 118, go.worldbank.org/W90WN57PD0, récupéré le 14 juillet 2017.
- Gwatkin, Davidson R.; Rutstein, Shea; Johnson, Kiersten; Suliman, Eldaw; Wagstaff, Adam; et Agbessi Amouzou. (2007) « Socio-Economic Differences in Health, Nutrition, and Population: Gabon », World Bank Country Reports on HNP and Poverty, go.worldbank.org/T6LCN5A340, récupéré le 14 juillet 2017.

- Hand, David J. (2006) « Classifier Technology and the Illusion of Progress », *Statistical Science*, Vol. 22, No. 1, pp. 1–15.
- Haslett, Stephen. (2012) « Practical Guidelines for the Design and Analysis of Sample Surveys for Small-Area Estimation », *Journal of the Indian Society of Agricultural Statistics*, Vol. 66, No. 1, pp. 203–212.
- Henry, Carla; Sharma, Manohar; Lapenu, Cecile; et Manfred Zeller. (2003) « Microfinance Poverty Assessment Tool », CGAP Technical Tool No. 5, cgap.org/publications/microfinance-poverty-assessment-tool, récupéré le 14 juillet 2017.
- Hoadley, Bruce; et Robert M. Oliver. (1998) « Business Measures of Scorecard Benefit », *IMA Journal of Mathematics Applied in Business and Industry*, Vol. 9, pp. 55–64.
- Howe, Laura D.; Hargreaves, James R.; Gabrysch, Sabine; et Sharon R.A. Huttly. (2009) « Is the Wealth Index a Proxy for Consumption Expenditure? A Systematic Review », *Journal of Epidemiology and Community Health*, Vol. 63, pp. 871–880.
- IRIS Center. (2007a) « Manual for the Implementation of USAID Poverty Assessment Tools », povertytools.org/training_documents/Manuals/USAID_PAT_Manual_Eng.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- (2007b) « Introduction to Sampling for the Implementation of PATs », povertytools.org/training_documents/Sampling/Introduction_Sampling.ppt, récupéré le 14 juillet 2017.
- (2005) « Notes on Assessment and Improvement of Tool Accuracy », povertytools.org/other_documents/AssessingImproving_Accuracy.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- Johnson, Glenn. (2007) « Lesson 3: Two-Way Tables—Dependent Samples », onlinecourses.science.psu.edu/stat504/node/96, récupéré le 14 juillet 2017.
- Kolesar, Peter; et Janet L. Showers. (1985) « A Robust Credit-Screening Model Using Categorical Data », *Management Science*, Vol. 31, No. 2, pp. 124–133.
- Lindelov, Magnus. (2006) « Sometimes More Equal Than Others: How Health Inequalities Depend on the Choice of Welfare Indicator », *Health Economics*, Vol. 15, pp. 263–279.

- Lovie, Alexander D.; et Patricia Lovie. (1986) « The Flat-Maximum Effect and Linear Scoring Models for Prediction », *Journal of Forecasting*, Vol. 5, pp. 159–168.
- Martinelli, César; et Susan W. Parker. (2007) « Deception and Misreporting in a Social Program », *Journal of the European Economic Association*, Vol. 4, No. 6, pp. 886–908.
- Matul, Michal; et Sean Kline. (2003) « Scoring Change: Prizma’s Approach to Assessing Poverty », Microfinance Centre for Central and Eastern Europe and the New Independent States Spotlight Note No. 4, mfc.org.pl/sites/mfc.org.pl/files/spotlight4.PDF, récupéré le 14 juillet 2017.
- McNemar, Quinn. (1947) « Note on the Sampling Error of the Difference between Correlated Proportions or Percentages », *Psychometrika*, Vol. 17, pp. 153–157.
- Montgomery, Mark; Gagnolati, Michele; Burke, Kathleen A.; et Edmundo Paredes. (2000) « Measuring Living Standards with Proxy Variables », *Demography*, Vol. 37, No. 2, pp. 155–174.
- Myers, James H.; et Edward W. Forgy. (1963) « The Development of Numerical Credit-Evaluation Systems », *Journal of the American Statistical Association*, Vol. 58, No. 303, pp. 779–806.
- Narayan, Ambar; et Nobuo Yoshida. (2005) « Proxy Means Tests for Targeting Welfare Benefits in Sri Lanka », World Bank Report No. SASPR-7, documents.worldbank.org/curated/en/2005/07/6209268/proxy-means-test-targeting-welfare-benefits-sri-lanka, récupéré le 14 juillet 2017.
- Onwujekwe, Obinna; Hanson, Kara; et Julia Fox-Rushby. (2006) « Some Indicators of Socio-Economic Status May Not Be Reliable and Use of Indexes with These Data Could Worsen Equity », *Health Economics*, Vol. 15, pp. 639–644.
- Ravallion, Martin. (1998) « Poverty Lines in Theory and Practice », World Bank LSMS Working Paper No. 133, go.worldbank.org/8P3IBJPQS1, récupéré le 14 juillet 2017.
- Rutstein, Shea Oscar; et Kiersten Johnson. (2004) « The DHS Wealth Index », DHS Comparative Reports No. 6, measuredhs.com/pubs/pdf/CR6/CR6.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- Sahn, David E.; et David C. Stifel. (2003) « Exploring Alternative Measures of Welfare in the Absence of Expenditure Data », *Review of Income and Wealth*, Series 49, No. 4, pp. 463–489.

- (2000) « Poverty Comparisons over Time and across Countries in Africa », *World Development*, Vol. 28, No. 12, pp. 2123–2155.
- SAS Institute Inc. (2004) « The LOGISTIC Procedure: Rank Correlation of Observed Responses and Predicted Probabilities », en *SAS/STAT User's Guide, Version 9*, support.sas.com/documentation/cdl/en/statug/63033/HTML/default/viewer.htm#statug_logistic_sect035.htm, récupéré le 14 juillet 2017.
- Schreiner, Mark. (A publier prochainement) « How Accurate is the Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool for Sub-National Groups? »
- (2017a) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Mexico », SimplePovertyScorecard.com/MEX_2014_ENG.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- (2017b) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: El Salvador », SimplePovertyScorecard.com/SLV_2014_ENG.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- (2017c) « Comments on Brown, Ravallion, and van der Walle's 'A Poor Means Test? Econometric Targeting in Africa' ».
- (2016a) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: India », SimplePovertyScorecard.com/IND_2011_ENG.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- (2016b) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Guatemala », SimplePovertyScorecard.com/GTM_2014_ENG.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- (2016c) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Sri Lanka », SimplePovertyScorecard.com/LKA_2012_ENG.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- (2016d) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Cameroon », SimplePovertyScorecard.com/CMR_2014_ENG.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- (2015a) « There's No Place Like Home? How the Interview Method Affects Results with the Progress out of Poverty Index[®] », microfinance.com/English/Papers/Scoring_Poverty_Interview_Method_Effects_EN.pdf, récupéré le 26 avril 2017.
- (2015b) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Ghana », SimplePovertyScorecard.com/GHA_2012_ENG.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- (2015c) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Bolivia », SimplePovertyScorecard.com/BOL_2013_ENG.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.

- (2015d) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Malawi », SimplePovertyScorecard.com/MWI_2010_ENG.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- (2015e) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Cambodia », SimplePovertyScorecard.com/KHM_2011_ENG.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- (2014a) « The Process of Poverty-Scoring Analysis », SimplePovertyScorecard.com/Process_Poverty_Scoring_Analysis.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- (2014b) « How Do the Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool and the PAT Differ? », microfinance.com/English/Papers/Scorecard_versus_PAT.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- (2013a) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Bangladesh », SimplePovertyScorecard.com/BGD_2010_ENG.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- (2013d) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Nicaragua », SimplePovertyScorecard.com/NIC_2009_ENG.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- (2012a) « An Expert-Based Poverty Scorecard for Rural China », microfinance.com/English/Papers/Scoring_Poverty_China_EN.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- (2012b) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Colombia », SimplePovertyScorecard.com/COL_2009_ENG.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- (2012c) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Peru », SimplePovertyScorecard.com/PER_2010_ENG.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- (2011) « Estimating Expenditure-Based Poverty in the Demographic and Health Surveys ».
- (2010) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Honduras », SimplePovertyScorecard.com/HND_2007_ENG.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- (2009a) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Philippines », SimplePovertyScorecard.com/PHL_2004_ENG.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- (2009b) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Pakistan », SimplePovertyScorecard.com/PAK_2005_ENG.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.

- (2009c) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Peru », SimplePovertyScorecard.com/PER_2007_ENG.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- (2008) « Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool: Peru », SimplePovertyScorecard.com/PER_2003_ENG.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- (2006) « Is One Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool Enough for India? », microfinance.com/English/Papers/Scoring_Poverty_India_Segments.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- (2005a) « Herramienta del Índice de Calificación de la PobrezaTM: México », SimplePovertyScorecard.com/MEX_2002_SPA.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- (2005b) « IRIS Questions on the Simple Poverty Scorecard Poverty-Assessment Tool », microfinance.com/English/Papers/Scoring_Poverty_Response_to_IRIS.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- (2002) *Scoring: The Next Breakthrough in Microfinance?* CGAP Occasional Paper No. 7, microfinance.com/English/Papers/Scoring_Breakthrough_CGAP.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- ; Matul, Michal; Pawlak, Ewa; et Sean Kline. (2014) « Poverty Scoring: Lessons from a Microlender in Bosnia-Herzegovina », *Poverty and Public Policy*, Vol. 6, No. 4, pp. 407–428.
- ; et Michael Sherraden. (2006) *Can the Poor Save? Saving and Asset Accumulation in Individual Development Accounts*.
- Sharif, Iffath Anwar. (2009) « Building a Targeting System for Bangladesh Based on Proxy-Means Testing », World Bank Social Protection Discussion Paper No. 0914, siteresources.worldbank.org/SOCIALPROTECTION/Resources/SP-Discussion-papers/Safety-Nets-DP/0914.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- Sherraden, Michael. (1991) *Assets and the Poor: A New American Welfare Policy*.
- Stifel, David; et Luc Christiaensen. (2007) « Tracking Poverty over Time in the Absence of Comparable Consumption Data », *World Bank Economic Review*, Vol. 21, No. 2, pp. 317–341.

- Stillwell, William G.; Barron, F. Hutton; et Ward Edwards. (1983) « Evaluating Credit Applications: A Validation of Multi-Attribute Utility-Weight Elicitation Techniques », *Organizational Behavior and Human Performance*, Vol. 32, pp. 87–108.
- Tarozzi, Alessandro; et Angus Deaton. (2009) « Using Census and Survey Data to Estimate Poverty and Inequality for Small Areas », *Review of Economics and Statistics*, Vol. 91, No. 4, pp. 773–792.
- Toohig, Jeff. (2008) « PPI Pilot Training Guide », microfinancegateway.org/sites/default/files/mfg-en-paper-progress-out-of-poverty-index-ppi-pilot-training-mar-2008.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- United States Congress. (2004) « Microenterprise Results and Accountability Act of 2004 (HR 3818 RDS) », November 20, smith4nj.com/laws/108-484.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- Wagstaff, Adam; et Naoko Watanabe. (2003) « What Difference Does the Choice of SES Make in Health-Inequality Measurement? », *Health Economics*, Vol. 12, No. 10, pp. 885–890.
- Wainer, Howard. (1976) « Estimating Coefficients in Linear Models: It Don't Make No Nevermind », *Psychological Bulletin*, Vol. 83, pp. 223–227.
- World Bank. (2013) « Shared Prosperity: A New Goal for a Changing World », mai 8, worldbank.org/en/news/feature/2013/05/08/shared-prosperity-goal-for-changing-world, récupéré le 14 juillet 2017.
- (2012) *Targeting Poor and Vulnerable Households in Indonesia*, documents.worldbank.org/curated/en/2012/01/15879773/targeting-poor-vulnerable-households-indonesia, récupéré le 14 juillet 2017.
- (2008) « International Comparison Project: Tables of Results », siteresources.worldbank.org/ICPINT/Resources/icp-final-tables.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.
- (2006) *Gabon: Diagnostique de la Pauvreté*, Report No. 36490-GA, documents.worldbank.org/curated/en/943571468209674033/Gabon-Un-diagnostique-de-la-pauvret-233, récupéré le 14 juillet 2017.

Zeller, Manfred. (2004) « Review of Poverty Assessment Tools », pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNADH120.pdf, récupéré le 14 juillet 2017.

-----; Sharma, Manohar; Henry, Carla; et Cécile Lapenu. (2006) « An Operational Method for Assessing the Poverty-Outreach Performance of Development Policies and Projects: Results of Case Studies in Africa, Asia, and Latin America », *World Development*, Vol. 34, No. 3, pp. 446–464.

Guide d'Interview et de la Signification des Questions

Les directives suivantes sont extraites de:

Direction Générale de la Statistique et des Études Economiques. (2005) « l'Enquête Gabonaise pour l'Évaluation et le Suivi de la Pauvreté : Manuel de l'Enquêteur », [le *Manuel*], catalog.ihsn.org/index.php/catalog/41/download/28366, récupéré 29 juin 2017.

Les étapes fondamentales de l'interview

Remplissez l'entête de la grille et la « Feuille de Travail en Sous Page » suivant les directives décrites sur cette dernière.

A l'entête de la grille, mentionnez l'effectif des membres du ménage à partir de la liste que vous avez dressée sur la « Feuille de Travail en Sous Page ».

Ne posez pas directement la question relative au premier indicateur (« Combien de membres le ménage compte-t-il ? »). Mentionnez plutôt la réponse appropriée en vous basant sur l'effectif total des membres du ménage que vous aviez déjà inscrit sur la « Feuille de Travail en Sous Page ».

Ne posez pas directement la question relative au deuxième indicateur (« Est-ce que tous les membres du ménage âgés de 6 à 18 ans fréquentent une école de l'état, du privé, ou d'une organisation religieuse ? »). Mentionnez plutôt la réponse appropriée en vous basant sur l'information que vous aviez dressée sur la « Feuille de Travail en Sous Page ».

Posez directement au répondant toutes les autres questions de la grille.

Conseils pour conduire l'entretien

Etudier attentivement ce « Guide » et gardez-le sur vous lors de vos travaux de terrain.

Noter que le répondant peut ne pas être le membre du ménage affilié à votre organisation.

Lire chaque question mot pour mot et dans l'ordre de leur présentation sur la grille.

Lorsque vous voulez marquer une réponse donnée par le répondant à un indicateur de la grille, prière encrer l'option de réponse concernée et la note correspondante et reporter la note dans la colonne « *Score* » comme ci-après indiqué :

3. Est-ce que le chef de ménage masculin sait lire et écrire ?	A. Non	0	
	B. Il n'y a pas chef de ménage masculin	2	2
	C. Oui	3	

La résolution de toute difficulté ou cas qui n'est pas traité dans le présent « Guide » est laissée au propre jugement de l'agent enquêteur puisque c'est ce qui a été apparemment adopté par la Direction Générale des Statistiques du Gabon au cours de l'EGEP de 2005. C'est-à-dire, toute organisation qui utilise la grille ne devrait pas instituer des définitions ou des règles à suivre par les agents enquêteurs en dehors de celles qui sont consignées dans le présent « Guide ». Tout ce qui n'est pas explicitement traité dans ce « Guide » devra être laissé au propre jugement de chaque agent enquêteur.

Ne pas lire les modalités de réponse à l'enquêté. Lire simplement la question et s'arrêter pour attendre une réponse. Si l'enquêté demande une clarification ou sinon hésite ou semble confus, alors relire la question ou lui fournir une assistance sur la base du « Guide » ou comme vous (l'agent enquêteur) le jugez approprié.

En règle générale, l'agent enquêteur devrait accepter telles quelles les réponses données par les enquêtés. Néanmoins, si l'enquêté dit quelque chose—ou l'agent enquêteur voit ou pressent quelque chose—qui suggère que la réponse peut ne pas refléter la réalité ou que l'enquêté est dubitatif par rapport à sa réponse ou que l'enquêté désire une assistance pour savoir comment répondre, l'agent enquêteur devra relire la question et fournir quelque assistance qu'il juge approprié sur la base du « Guide ».

Bien que la plupart des indicateurs de la grille soient vérifiables, vous n'avez—en général—pas besoin de vérifier les réponses données par le répondant. Vous pourriez vérifier une réponse seulement si vous pressentez qu'elle n'est pas correcte et que sa vérification améliorerait la qualité des données. Par exemple, vous pourriez choisir vérifier la réponse si le répondant hésite ou semble nerveux ou autrement présente un signe de quelqu'un qui semble mentir ou qui semble être confus. De même, la vérification peut être nécessaire—par exemple—si un enfant du ménage ou un voisin dit quelque chose qui ne correspond pas à la réponse du répondant. La vérification peut s'avérer aussi nécessaire lorsqu'il vous est donné de voir quelque chose par vous-même—tels que des biens de consommation durables que le répondant affirme ne pas posséder, ou un enfant en train de manger dans la chambre qui n'est pas compté comme un membre du ménage—qui suggère que la réponse peut ne pas être correcte.

En général, l'application de la grille devra mimer autant que possible celle de l'EGEP de 2005 par la Direction Générale des Statistiques du Gabon. Par exemple, l'interview devra être conduit au domicile de l'enquêté comme cela a été le cas lors de l'EGEP de 2005.

Traduction du Questionnaire :

Pour l'instant, la grille elle-même, la « Feuille de Travail en Sous Page », et le « Guide » sont disponibles seulement en Anglais et Français. Il n'y a pas encore des traductions officielles en des langues locales parlées par une frange importante de la population gabonaise telles que Fang, Punu, et Nzebi. Les utilisateurs peuvent vérifier sur SimplePovertyScorecard.com pour voir si une traduction en une langue nationale donnée a été entre temps rendue disponible.

Jusqu'à ce qu'une traduction officielle en une langue nationale donnée ne soit rendue disponible, les utilisateurs devraient se référer à l'auteur de ce papier pour les conseils nécessaires s'ils entreprenaient d'effectuer une telle traduction. En particulier, la traduction des indicateurs de la grille devrait être aussi proche que possible de leur traduction originelle en Français dans la version officielle du questionnaire de l'EGEP de 2005. Le « Manuel d'Enquêteur » de l'EGEP de 2005 est écrit seulement en Français, ainsi ce « Guide » ne devra être traduit en d'autres langues qu'à partir de la version originale en Français du *Manuel*. Autrement, les questions de la grille et les réponses doivent être traduites à partir du questionnaire originel en Français et non à partir de la traduction en Anglais des questions et réponses.

Qui doit être l'enquêté ?

Noter que le répondant n'a pas besoin d'être le membre du ménage affilié à votre organisation.

Selon la page 7 du *Manuel*, « La personne interrogée doit être un adulte responsable, membre du ménage. Si un adulte responsable n'est pas disponible, il faudra reprendre rendez-vous à une heure où un adulte sera présent. La personne interrogée doit être âgée de plus de 15 ans. »

Selon la page 10 du *Manuel*, « En tant que preneur de décision clé, le chef de ménage est la personne qui est la plus au courant de ce qui se passe dans le ménage, et il/elle sera souvent la personne la plus appropriée à interroger. Cependant, il est possible que le chef de ménage ne soit pas en mesure de répondre à toutes les questions avec exactitude, notamment s'il n'est pas le principal contributeur au revenu du ménage, ou si d'autres membres du ménage possèdent leur propre domaine d'autorité. En de tels cas, d'autres membres du ménage peuvent assister le chef de ménage durant l'interview. »

Qui est le chef de ménage ?

Selon la page 10 du *Manuel*, « Le *chef de ménage* est le preneur de décision clé au sein du ménage, et son autorité est reconnue par les autres membres du ménage. Il est possible que le principal contributeur au revenu du ménage ne soit pas nécessairement le chef de ménage. Dans beaucoup de sociétés africaines, l'adulte mâle le plus âgé est souvent considéré comme le chef de ménage, qu'il soit ou non le principal contributeur au revenu du ménage.

« En tant que preneur de décision clé, le chef de ménage est la personne qui est la plus au courant de ce qui se passe dans le ménage, et il/elle sera souvent la personne la plus appropriée à interroger. Cependant, il est possible que le chef de ménage ne soit pas en mesure de répondre à toutes les questions avec exactitude, notamment s'il n'est pas le principal contributeur au revenu du ménage, ou si d'autres membres du ménage possèdent leur propre domaine d'autorité. En de tels cas, d'autres membres du ménage peuvent assister le chef de ménage durant l'interview.

« Une situation particulière peut se manifester lorsqu'il y a absence du chef de ménage. La personne reconnue comme étant le chef de ménage peut ne pas être un membre du ménage qui y réside habituellement. Par exemple, un mari polygame peut être [mentionné comme] le chef de plusieurs ménages, ou un chef de ménage vivant en milieu rural peut émigrer à la ville pour chercher un emploi et laisser sa famille au village. Dans les deux cas, il est possible que le mari reste le principal preneur de décision du ménage, malgré de longues périodes d'absence. Il est essentiel que les chefs de ménage absents soient comptés avec leurs ménages, même lorsqu'ils sont absents durant plus de six mois sur les douze derniers mois. (Il faut cependant faire attention à ne pas compter ces personnes deux fois.) »

Rôle de l'enquêteur

Selon la page 2 du *Manuel*, « Le succès de toute enquête dépend de l'aptitude de l'enquêteur à collecter des informations précises. Le rôle de l'enquêteur comprendra les tâches suivantes :

- Identifier toutes les [membres de] chaque ménage
- Mener les interviews en accord avec les procédures décrites dans ce [Guide]
- Passer en revue le questionnaire après chaque interview pour s'assurer que toutes les questions ont été correctement remplies »

Etablir un rapport avec l'enquêté

Selon les pages 2–3 du *Manuel*, « La première impression que fera l'enquêteur à la personne interrogée pourrait déterminer de la volonté de cette dernière de coopérer à l'enquête.

Présentation : « L'enquêteur doit se présenter en donnant son nom de manière claire, montrer sa carte d'enquêteur, et demander poliment à parler au chef de ménage/de famille.

Première impression : « Lorsqu'un enquêteur approche pour la première fois une personne qu'il doit soumettre à un interview, il doit choisir ses mots de manière à mettre à l'aise la personne en question, commencer l'interview par des salutations et avec le sourire, et être aussi simple que possible dans ses propos, car l'utilisation exagérée du jargon technique met les personnes interrogées mal à l'aise.

Bonjour monsieur/madame. Mon nom est <votre nom>.

Je suis un enquêteur travaillant pour <votre organisation>.

Nous menons une enquête sur [comment vivent nos participants].

Vote ménage a été choisi dans le cadre d'un processus d'échantillonnage au hasard, et nous souhaiterions vous poser des questions sur [comment vivent les membres de votre ménage].

« Avoir une tenue correcte est strictement de rigueur ; c'est un signe de respect des personnes interrogées et cela permet de représenter dignement l'institution qui emploie l'enquêteur.

Confidentialité : « Les personnes interrogées doivent être sûres que l'information qu'elles donnent sera traitée de manière confidentielle et ne sera donc divulguée à aucune personne non autorisée. L'information fournie sera uniquement utilisée pour réaliser les objectifs de l'enquête. Aucune information individuelle ne sera divulguée.

Neutralité durant l'interview : « La plupart des personnes interrogées sont polies et auront tendance à donner les réponses qu'elles considèrent que l'enquêteur veut entendre. Il est donc très important que l'enquêteur soit absolument neutre durant l'interview. L'enquêteur ne devra ni par les expressions du visage, ni par le ton de la voix amener la personne interrogée à penser qu'elle a donné la bonne ou la mauvaise réponse aux questions posées.

Garder le même énoncé et le même ordre des questions : « L'énoncé et l'ordre des questions à poser doivent être maintenus pour toutes les personnes interrogées. Si une personne interrogée ne comprend pas correctement une question, l'enquêteur devra la relire lentement et clairement.

Faire preuve de tact : « Dans le cas où une personne interrogée ne montrerait pas d'intérêt, paraît ennuyée et détachée ; si elle contredit des réponses faites antérieurement ou refuse de répondre aux questions, l'enquêteur devra, avec tact, amener la personne interrogée à s'intéresser à l'interview.

Ne pas précipiter l'interview : « L'enquêteur devra poser les questions lentement et donner à la personne interrogée le temps de réfléchir, pour être sûr qu'elle comprend ce qu'on lui demande. Si la personne interrogée n'a pas la possibilité de réfléchir et de formuler son opinion, la réponse pourrait bien être, 'Je ne sais pas', ou bien elle pourrait donner une réponse fausse. Si la personne interrogée répond lentement, il n'est pas nécessaire de la presser ou de suspendre l'interview.

Directives sur les indicateurs spécifiques de la grille

1. Combien de membres le ménage compte-t-il ?

- A. Neuf ou plus
- B. Huit
- C. Sept
- D. Six
- E. Cinq
- F. Quatre
- G. Trois
- H. Deux
- I. Un

Ne posez pas directement cette question à l'enquêté. Mentionnez plutôt la réponse appropriée en vous basant sur l'effectif total des membres du ménage que vous aviez déjà inscrit sur la « Feuille de Travail en Sous Page ».

Selon les pages 8–9 du *Manuel*, « Un *ménage* est un groupe de personnes qui normalement vivent et prennent leurs repas ensemble dans le ménage. Les membres reconnaissent l'autorité d'une seule personne comme *chef de ménage*, et cette personne vit actuellement avec le reste des membres du ménage ou est momentanément absente.

« Un ménage est une unité composée d'une ou de plusieurs personnes. Un certain nombre de critères peuvent être utilisés pour définir un ménage. Une distinction de base devra être établie entre *ménage* et *unité familiale*. L'*unité familiale* implique un critère de parenté, lorsque ses membres sont liés par le sang, le mariage, ou l'adoption. Un *ménage* peut consister en une ou plusieurs familles. Il est aussi possible pour une famille de faire partie de plusieurs ménages, temporairement ou de manière permanente. Par exemple, un enfant dont les parents résident en milieu rural peut vivre en ville chez un ami de ses parents.

« Dans les ménages polygames, chaque épouse est traitée comme un ménage distinct quand les épouses vivent dans des logements ou complexes différents, cuisinent séparément et prennent des décisions de manière indépendante.

« Le chef de ménage polygame sera enregistré une et une seule fois comme membre et chef dans le ménage de l'une de ses épouses dans lequel il aura passé la dernière nuit.

« Les personnes qui normalement résident au sein du ménage sont considérées comme membres de fait, qu'elles soient ou non présentes au moment de l'interview. Le ménage est une unité économique dont les membres possèdent un lien de type économique. C'est ainsi qu'ils peuvent partager la même activité de production, l'argent gagné, etc. . . .

« Les visiteurs qui sont présents au sein du ménage au moment de l'enquête, même si c'est pour plusieurs semaines, ne sont pas considérés comme membres réguliers du ménage en question et ne doivent pas être enregistrés sur la liste.

Lorsque vous remplissez la liste des membres du ménage sur la « Feuille de Travail en Sous Page », « La personne figurant sur la liste à la première [ligne] sera toujours le chef de ménage. Si la personne qui répond au questionnaire n'est pas le chef de ménage, le chef de ménage sera tout de même inscrit sur la première [ligne] (et non pas le répondant). Si le chef de ménage est absent au moment de l'interview, il sera quand même inscrit sur la première [ligne].

« La liste des membres du ménage doit être établie avec soin, pour que tous les membres sans exception y figurent. Dans le cas des ménages polygames ou des ménages avec plusieurs mères, il faut établir la liste de tous les enfants non mariés à la suite de leurs mères respectives. Pour s'assurer que personne n'a été oubliée, l'enquêteur devra faire attention à trois catégories de personnes en particulier que l'on a tendance à oublier :

- Les personnes temporairement absentes
- Les domestiques ou les pensionnaires. Il est possible que ces individus soient membres d'un ménage séparé ; c'est le cas s'ils ne logent pas dans le ménage de leur employeur. Ils ne doivent alors pas être inclus comme membres du ménage à enquêter. Si par contre, rien n'indique qu'ils appartiennent à un autre ménage, ils doivent être inclus dans la liste des membres du ménage en question
- L'enquêteur devra demander s'il y a des enfants en bas âge qui n'auraient pas été listés. En effet, il arrive souvent qu'on oublie de compter les très jeunes enfants parmi les membres du ménage

« Afin de permettre à l'enquêteur d'éviter des oublis ou double compte il est impératif qu'il suive un ordre de listage assez méthodique. A cet effet il devra s'inspirer de l'ordre de listage suivant comme aide-mémoire :

- Le chef de ménage doit toujours être enregistré le premier et à la première [ligne]
- Les enfants non mariés du chef de ménage dont les mères ne font plus partie du ménage (du plus jeune au plus âgé)
- La première épouse du chef de ménage
- Les enfants non mariés de la première épouse qu'elle a eus dans ses unions antérieures (du plus jeune au plus âgé)
- Les enfants non mariés de la première épouse qu'elle a eus avec le chef de ménage (du plus jeune au plus âgé)
- La deuxième épouse et ses enfants (selon la procédure appliquée à la première épouse)
- Les autres épouses (toujours selon la procédure appliquée à la première épouse)
- Les enfants mariés, leurs époux (épouses), et leurs enfants vivant avec eux (selon la procédure appliquée au chef de ménage et à ses épouses)
- Les parents du chef de ménage
- Les autres parents du chef de ménage qui dorment habituellement chez lui et qui reconnaissent son autorité, avec éventuellement leurs époux (ses) et leurs enfants
- Les parents des épouses du chef de ménage
- Les autres parents de l'épouse ou des épouses du chef de ménage
- Toutes personnes non parentes (y compris les domestiques [et locataires]) qui vivent et prennent leurs repas ensemble dans le ménage aussi bien que leurs époux (épouses) et leurs enfants. Toute personne qui ne prend pas ses repas et ne vit pas ensemble dans le ménage [—ou qui ne reconnaît pas l'autorité du chef—] ne sont pas comptés comme membre du ménage interviewé »

2. Est-ce que tous les membres du ménage âgés de 6 à 18 ans fréquentent une école de l'Etat, du privé, ou d'une organisation religieuse ?
- A. Non
 - B. Oui, et tous fréquentent une école de l'Etat
 - C. Il n'y a pas membres âgés de 6 à 18 ans
 - D. Oui, et quelqu'un fréquente une école privée/religieuse

Ne posez pas directement cette question à l'enquêté. Mentionnez plutôt la réponse appropriée en vous basant sur l'effectif total des membres du ménage que vous aviez déjà inscrit sur la « Feuille de Travail en Sous Page ».

Lorsque vous recherchez comment marquer la réponse appropriée pour cette question, garder en esprit que la question peut être vue comme une combinaison de trois questions :

- Y-a-t-il un membre du ménage âgé de 6 à 18 ans ?
- Tous les membres du ménage âgés de 6 à 18 ans fréquentent-ils l'école ?
- Un membre du ménage âgé de 6 à 18 ans fréquente-t-il une école privée ou religieuse ?

Marquez la réponse suivant la combinaison des réponses des trois questions ci-dessus :

Y-a-t-il un membre du ménage âgé de 6 à 18 ans ?	Tous les membres du ménage âgés de 6 à 18 ans fréquentent-ils l'école ?	Un membre du ménage âgé de 6 à 18 ans fréquente-t-il une école privée ou religieuse ?	Réponse
Non	Non	Non	C
Oui	Non	Non	A
Non	Oui	Non	C
Oui	Oui	Non	B
Non	Non	Oui	C
Oui	Non	Oui	A
Non	Oui	Oui	C
Oui	Oui	Oui	D

3. Est-ce que le chef de ménage masculin sait lire et écrire ?
- A. Non
 - B. Il n'y a pas chef de ménage masculin
 - C. Oui

Selon la page 14 du *Manuel*, « L'objectif est d'enregistrer le niveau d'alphabétisation fonctionnelle (l'aptitude à pouvoir lire et écrire des phrases simples de la vie de tous les jours, ainsi que des textes ordinaires, tels que les lettres et les journaux). La personne alphabétisée peut l'être dans n'importe quelle langue, pas seulement dans la langue principale ou la langue officielle. Si la personne sait lire mais pas écrire, elle sera considérée analphabète et la bonne réponse à inscrire dans ce cas est [A. Non]. [La grille] n'inclut pas la passation de test rigoureux pour déterminer les aptitudes à lire et à écrire. Les enquêteurs devront utiliser leur jugement et les informations en provenance de la personne interrogée pour évaluer chaque personne. »

Rappelez-vous que vous connaissez déjà le prénom du chef de ménage masculin (s'il existe) à partir des notes que vous avez prises lorsque vous remplissiez la « Feuille de Travail en Sous Page ». En conséquence, s'il existe un chef de ménage masculin, prière ne pas poser machinalement la question : « Est-ce que le chef de ménage masculin sait lire et écrire ? », et utiliser plutôt le prénom du chef de ménage masculin, comme par exemple : « Est-ce que Mohammed sait lire et écrire ? ». Si il n'y a pas chef de ménage masculin, alors prière ne pas lire la question à l'enquêté, et contentez-vous juste de marquer la réponse « B. Il n'y a pas chef de ménage masculin » puis passer à la question suivante.

Selon la grille, *le chef de ménage masculin* est :

- La chef de ménage, au cas où le chef de ménage est de sexe masculin
- Le conjoint de la femme chef de ménage, au cas où la femme chef de ménage est de sexe féminin
- N'existe pas, au cas où la femme chef de ménage est de sexe féminin et elle n'a pas un conjoint qui est membre du ménage

Selon la page 11 du *Manuel*, « *Le conjoint* est l'époux/épouse ou le/la partenaire par consentement mutuel du chef de ménage. »

Selon la page 10 du *Manuel*, « Le *chef de ménage* est le preneur de décision clé au sein du ménage, et son autorité est reconnue par les autres membres du ménage. Il est possible que le principal contributeur au revenu du ménage ne soit pas nécessairement le chef de ménage. Dans beaucoup de sociétés africaines, l'adulte mâle le plus âgé est souvent considéré comme le chef de ménage, qu'il soit ou non le principal contributeur au revenu du ménage.

« En tant que preneur de décision clé, le chef de ménage est la personne qui est la plus au courant de ce qui se passe dans le ménage, et il/elle sera souvent la personne la plus appropriée à interroger. Cependant, il est possible que le chef de ménage ne soit pas en mesure de répondre à toutes les questions avec exactitude, notamment s'il n'est pas le principal contributeur au revenu du ménage, ou si d'autres membres du ménage possèdent leur propre domaine d'autorité. En de tels cas, d'autres membres du ménage peuvent assister le chef de ménage durant l'interview.

« Une situation particulière peut se manifester lorsqu'il y a absence du chef de ménage. La personne reconnue comme étant le chef de ménage peut ne pas être un membre du ménage qui y réside habituellement. Par exemple, un mari polygame peut être [mentionné comme] le chef de plusieurs ménages, un chef de ménage vivant en milieu rural peut émigrer à la ville pour chercher un emploi et laisser sa famille au village. Dans les deux cas, il est possible que le mari reste le principal preneur de décision du ménage, malgré de longues périodes d'absence. Il est essentiel que les chefs de ménage absents soient comptés avec leurs ménages, même lorsqu'ils sont absents durant plus de six mois sur les douze derniers mois. (Il faut cependant faire attention à ne pas compter ces personnes deux fois.) »

Si le répondant refuse de répondre ou si vous, l'agent enquêteur, êtes incapable de déterminer le degré d'alphabétisation du chef de ménage masculin/son épouse, et si aucun membre du ménage n'a la réponse appropriée, alors prière marquer « A. Non ».

4. Est-ce que la femme chef de ménage ou la plus ancienne épouse du chef de ménage sait lire et écrire ?
- A. Non
 - B. Oui
 - C. Il n'y a pas femme chef de ménage ni épouse du chef

Selon la page 14 du *Manuel*, « L'objectif est d'enregistrer le niveau d'alphabétisation fonctionnelle (l'aptitude à pouvoir lire et écrire des phrases simples de la vie de tous les jours, ainsi que des textes ordinaires, tels que les lettres et les journaux). La personne alphabétisée peut l'être dans n'importe quelle langue, pas seulement dans la langue principale ou la langue officielle. Si la personne sait lire mais pas écrire, elle sera considérée analphabète et la bonne réponse à inscrire dans ce cas est [A. Non]. La [grille] n'inclut pas la passation de test rigoureux pour déterminer les aptitudes à lire et à écrire. Les enquêteurs devront utiliser leur jugement et les informations en provenance de la personne interrogée pour évaluer chaque personne. »

Rappelez-vous que vous connaissez déjà le prénom de la femme chef de ménage ou la plus ancienne épouse du chef de ménage (s'elle existe) à partir des notes que vous avez prises lorsque vous remplissiez la « Feuille de Travail en Sous Page ». En conséquence, s'il existe une femme chef de ménage ou une épouse du chef de ménage, prière ne pas poser machinalement la question : « Est-ce que la femme chef de ménage ou la plus ancienne épouse du chef de ménage sait lire et écrire ? », et utiliser plutôt le prénom de la femme chef de ménage ou la plus ancienne épouse du chef de ménage, comme par exemple : « Est-ce que Kadidja sait lire et écrire ? ». Si il n'y a pas femme chef de ménage ou une épouse du chef de ménage, alors prière ne pas lire la question à l'enquêté, et contentez-vous juste de marquer la réponse « B. Il n'y a pas femme chef de ménage ni épouse du chef » puis passer à la question suivante.

Selon la grille, *la femme chef de ménage ou la plus ancienne épouse du chef de ménage* est :

- La femme chef de ménage, au cas où le chef de ménage est de sexe féminin
- La conjointe du chef de ménage, au cas où le chef de ménage est de sexe masculin
- N'existe pas, au cas où le chef de ménage est de sexe masculin et il n'a pas une conjointe qui est membre du ménage

Selon la page 11 du *Manuel*, « Le *conjoint* est l'époux/épouse ou le/la partenaire par consentement mutuel du chef de ménage. »

Selon la page 10 du *Manuel*, « Le *chef de ménage* est le preneur de décision clé au sein du ménage, et son autorité est reconnue par les autres membres du ménage. Il est possible que le principal contributeur au revenu du ménage ne soit pas nécessairement le chef de ménage. Dans beaucoup de sociétés africaines, l'adulte mâle le plus âgé est souvent considéré comme le chef de ménage, qu'il soit ou non le principal contributeur au revenu du ménage.

« En tant que preneur de décision clé, le chef de ménage est la personne qui est la plus au courant de ce qui se passe dans le ménage, et il/elle sera souvent la personne la plus appropriée à interroger. Cependant, il est possible que le chef de ménage ne soit pas en mesure de répondre à toutes les questions avec exactitude, notamment s'il n'est pas le principal contributeur au revenu du ménage, ou si d'autres membres du ménage possèdent leur propre domaine d'autorité. En de tels cas, d'autres membres du ménage peuvent assister le chef de ménage durant l'interview.

« Une situation particulière peut se manifester lorsqu'il y a absence du chef de ménage. La personne reconnue comme étant le chef de ménage peut ne pas être un membre du ménage qui y réside habituellement. Par exemple, un mari polygame peut être [mentionné comme] le chef de plusieurs ménages, un chef de ménage vivant en milieu rural peut émigrer à la ville pour chercher un emploi et laisser sa famille au village. Dans les deux cas, il est possible que le mari reste le principal preneur de décision du ménage, malgré de longues périodes d'absence. Il est essentiel que les chefs de ménage absents soient comptés avec leurs ménages, même lorsqu'ils sont absents durant plus de six mois sur les douze derniers mois. (Il faut cependant faire attention à ne pas compter ces personnes deux fois.) »

Si le répondant refuse de répondre ou si vous, l'agent enquêteur, êtes incapable de déterminer le degré d'alphabétisation de la femme chef de ménage ou la plus ancienne épouse du chef de ménage, et si aucun membre du ménage n'a la réponse appropriée, alors prière marquer « A. Non ».

5. Combien de pièces séparées y-a-t-il dans votre logement ?
- A. Une
 - B. Deux
 - C. Trois ou quatre
 - D. Cinq
 - E. Six ou plus

Selon la page 24 du *Manuel*, « Il s'agit du nombre total de pièces dont dispose le ménage (le logement peut consister en plus d'une structure). Sont considérés comme pièces les chambres à coucher, les salles de séjour, etc. Les cuisines et les salles de bains séparées doivent être exclues. De même, les pièces utilisées comme magasins ou garages ne sont pas comptées, sauf si elles sont également utilisées pour dormir. »

6. Quel est le matériau des murs de la maison ?
- A. Terre battue, briques de terre, traditionnel, ou récupération
 - B. Bois, ou autre
 - C. Semi-dur, ou parpaing

Selon la page 29 du *Manuel*, « vous devriez prendre note des définitions suivantes :

- Traditionnel : Il s'agit des écorces des arbres, de la paille, etc.
- Récupération : Les matériaux de récupération sont les tôles usagées, du bois déjà utilisé et récupéré, etc.
- Semi-dur : Les maisons en semi-dur sont en partie en dur (parpaing) et en partie en bois »

Selon la page 28 du *Manuel*, il faut « que vous insistez sur le matériau principal des murs de la maison du ménage car certaines maisons peuvent avoir été construites avec plus d'un type [de matériau]. Seul le matériau principal sera enregistré. »

Si la réponse du ménage ne correspond à aucune des options de réponse de la liste, alors prière considérer que la réponse est « autre » et marquer « B. Bois, ou autre ».

Si le répondant ne connaît pas le principal matériau des murs de la maison, ou autrement ne connaît pas la réponse, et si vous, agent enquêteur, êtes incapable de déterminer le principal matériau des murs de la maison, alors prière marquer « A. Terre battue, briques de terre, traditionnel, ou récupération ».

7. Quel est le matériau du toit de la maison ?
- A. Paille, tôle seule, ou autre
 - B. Tôle et plafond, béton, tuile, ou ardoise

Selon la page 28 du *Manuel*, il faut « que vous insistez sur le matériau principal du toit de la maison du ménage car certaines maisons peuvent avoir été construites avec plus d'un type [de matériau]. Seul le matériau principal sera enregistré. »

Si la réponse du ménage ne correspond à aucune des options de réponse de la liste, alors prière considérer que la réponse est « autre » et marquer « A. Paille, tôle seule, ou autre ».

Si le répondant ne connaît pas le principal matériau du toit de la maison ou autrement ne connaît pas la réponse, et si vous, agent enquêteur, êtes incapable de déterminer le principal matériau du toit, alors prière marquer « A. Paille, tôle seule, ou autre ».

8. Le ménage possède-t-il un réfrigérateur/congélateur ?
A. Non
B. Oui

Selon la page 39 du *Manuel*, « Répondre ‘B. Oui’ si le ménage possède au moins un réfrigérateur/congélateur en bon état de marche, et ‘A. Non’ dans le cas contraire. »

Si le répondant ne sait pas que le ménage possède un réfrigérateur/congélateur ou autrement ne connaît pas la réponse, et si vous, l’agent enquêteur, êtes incapable de déterminer si le ménage possède un réfrigérateur/congélateur, alors prière enregistrer « A. Non ».

9. Le ménage possède-t-il un téléviseur/magnétoscope/DVD ?
A. Non
B. Oui

Selon la page 39 du *Manuel*, « Répondre ‘B. Oui’ si le ménage possède au moins un téléviseur/magnétoscope/DVD en bon état de marche, et ‘A. Non’ dans le cas contraire. »

Si le répondant ne sait pas que le ménage possède un téléviseur/magnétoscope/DVD ou autrement ne connaît pas la réponse, et si vous, l’agent enquêteur, êtes incapable de déterminer si le ménage possède un téléviseur/magnétoscope/DVD, alors prière enregistrer « A. Non ».

10. Le ménage possède-t-il une radio/auto-radio/radio-cassette/CD ?

A. Non

B. Oui

Selon la page 39 du *Manuel*, « Répondre ‘B. Oui’ si le ménage possède au moins une radio/auto-radio/radio-cassette/CD en bon état de marche, et ‘A. Non’ dans le cas contraire. »

Si le répondant ne sait pas que le ménage possède une radio/auto-radio/radio-cassette/CD ou autrement ne connaît pas la réponse, et si vous, l’agent enquêteur, êtes incapable de déterminer si le ménage possède une radio/auto-radio/radio-cassette/CD, alors prière enregistrer « A. Non ».

11. Le ménage possède-t-il un armoire ou buffet ?
- A. Non
 - B. Oui

Selon la page 39 du *Manuel*, « Répondre ‘B. Oui’ si le ménage possède au moins un armoire ou buffet en bon état de marche, et ‘A. Non’ dans le cas contraire. »

Si le répondant ne sait pas que le ménage possède un armoire ou buffet ou autrement ne connaît pas la réponse, et si vous, l’agent enquêteur, êtes incapable de déterminer si le ménage possède un armoire ou buffet, alors prière enregistrer « A. Non ».

Tableau 1: Seuils de pauvreté nationaux, taux de pauvreté, et tailles d'échantillon dans tout Gabon par échantillon construction/validation au niveau du ménage et d'individu en 2005

An	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)			
				Alimentaire	Seuils Nationaux		
					100%	150%	200%
Tout Gabon							
2005	Seuil	Individu		773	1 170	1 755	2 339
	Taux	Ménage	7 913	7,5	20,0	39,2	53,9
	Taux	Individu		13,9	32,8	57,0	71,7
Echantillon de construction et étallonage:							
(Sélection des indicateurs, génération des notes, et conversion des scores en probabilités)							
2005	Taux	Ménage	3 900	7,4	20,0	39,2	53,7
Echantillon de validation:							
(Test d'efficacité)							
2005	Taux	Ménage	4 013	7,5	20,0	39,1	54,1

Source: EGEP 2005

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par personne prix dans Libreville de 1 mai à 7 juillet de 2005.

Tableau 1: Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011, taux de pauvreté, et tailles d'échantillon dans tout Gabon par échantillon construction/validation au niveau du ménage et d'individu en 2005

An	Seuil ou Taux	Ménage ou Individu	<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)					
				Seuils Intl. 2005 PPA				Seuils Intl. 2011 PPA	
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,10
<u>Tout Gabon</u>									
2005	Seuil	Individu		555	888	1 110	2 220	598	976
	Taux	Ménage	7 913	2,6	10,4	17,8	51,1	3,4	13,4
	Taux	Individu		5,7	18,5	29,9	69,3	6,6	23,4
<u>Echantillon de construction et étallonage:</u>									
(Sélection des indicateurs, génération des notes, et conversion des scores en probabilités)									
2005	Taux	Ménage	3 900	2,8	10,3	17,6	51,2	3,6	13,4
<u>Echantillon de validation:</u>									
(Test d'efficacité)									
2005	Taux	Ménage	4 013	2,4	10,6	18,0	51,0	3,1	13,5

Source: EGEP 2005

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par personne prix dans Libreville de 1 mai à 7 juillet de 2005.

Tableau 1: Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles, taux de pauvreté, et tailles d'échantillon dans tout Gabon par échantillon construction/validation au niveau du ménage et d'individu en 2005

An	Seuil Ménage ou ou		<i>n</i>	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)					
	Taux	Individu		Moitié la plus pauvre en dessous du 100% natl.	Seuils définis comme des percentiles				
				20ème	40ème	50ème	60ème	80ème	
Tout Gabon									
2005	Seuil	Individu		734	807	1 250	1 514	1 839	2 937
	Taux	Ménage	7 913	9,3	11,6	25,5	33,8	42,5	64,7
	Taux	Individu		16,4	20,0	40,0	50,0	60,0	80,0
Echantillon de construction et étallonage:									
(Sélection des indicateurs, génération des notes, et conversion des scores en probabilités)									
2005	Taux	Ménage	3 900	9,2	11,8	25,6	33,5	42,7	65,1
Echantillon de validation:									
(Test d'efficacité)									
2005	Taux	Ménage	4 013	9,3	11,4	25,5	34,2	42,3	64,2

Source: EGEP 2005

Les seuils de pauvreté sont XAF par jour par personne prix dans Libreville de 1 mai à 7 juillet de 2005.

Tableau 2 (Tout Gabon): Seuils de pauvreté nationaux, taux de pauvreté, et tailles d'échantillon en urbain/rural/tout au niveau du ménage et d'individu en 2005

Région	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)						
	An	Seuil/Taux	n	Seuils Nationaux			
				Alimentaire	100%	150%	200%
Urbain	2005	Seuil	5 798	780	1 198	1 797	2 395
		Taux (ménage)		5,6	17,3	36,0	51,1
		Taux (individu)		11,0	29,8	54,1	69,8
Rural	2005	Seuil	2 115	745	1 057	1 585	2 114
		Taux (ménage)		15,1	30,6	51,9	65,2
		Taux (individu)		25,6	45,0	68,8	79,6
Tout	2005	Seuil	7 913	773	1 170	1 755	2 339
		Taux (ménage)		7,5	20,0	39,2	53,9
		Taux (individu)		13,9	32,8	57,0	71,7

Source et définitions: Voir le Tableau 1 et le texte.

Tableau 2 (Tout Gabon): Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011, taux de pauvreté, et tailles d'échantillon par urbain/rural/tout au niveau du ménage et d'individu en 2005

Région	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)								
	An	Seuil/Taux	n	Seuils Intl. 2005 PPA				Seuils Intl. 2011 PPA	
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,10
Urbain	2005	Seuil		568	909	1 137	2 273	613	1 000
		Taux (ménage)	5 798	1,8	8,4	15,2	48,1	2,5	11,0
		Taux (individu)		3,9	15,6	26,9	67,0	5,2	20,2
Rural	2005	Seuil		501	802	1 003	2 005	541	882
		Taux (ménage)	2 115	5,7	18,9	28,5	63,2	6,8	23,3
		Taux (individu)		10,3	30,4	42,4	78,3	12,5	36,1
Tout	2005	Seuil		555	888	1 110	2 220	598	976
		Taux (ménage)	7 913	2,6	10,4	17,8	51,1	3,4	13,4
		Taux (individu)		5,2	18,5	29,9	69,3	6,6	23,4

Source et définitions: Voir le Tableau 1 et le texte.

Tableau 2 (Tout Gabon): Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles, taux de pauvreté, et tailles d'échantillon au niveau du ménage et d'individu en 2005

Région	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)								
	An	Seuil/Taux	n	Moitié la plus pauvre	Seuils définis comme des percentiles				
				en dessous du 100% natl.	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	2005	Seuil	5 798	751	826	1 280	1 551	1 883	3 008
		Taux (ménage)		6,6	8,5	21,0	28,6	37,2	60,5
		Taux (individu)		12,6	15,8	34,9	44,7	55,4	77,3
Rural	2005	Seuil	2 115	663	729	1 129	1 368	1 661	2 653
		Taux (ménage)		20,1	24,1	44,1	54,8	64,1	81,5
		Taux (individu)		32,0	37,0	60,7	71,3	78,7	91,1
Tout	2005	Seuil	7 913	734	807	1 250	1 514	1 839	2 937
		Taux (ménage)		9,3	11,6	25,5	33,8	42,5	64,7
		Taux (individu)		16,4	20,0	40,0	50,0	60,0	80,0

Source et définitions: Voir le Tableau 1 et le texte.

Tableau 2 (Libreville): Seuils de pauvreté nationaux, taux de pauvreté, et tailles d'échantillon en urbain/rural/tout au niveau du ménage et d'individu en 2005

Région	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)						
	An	Seuil/Taux	n	Seuils Nationaux			
				Alimentaire	100%	150%	200%
Urbain	2005	Seuil	1 589	746	1 176	1 764	2 353
		Taux (ménage)		2,8	11,6	28,3	43,7
		Taux (individu)		6,1	22,8	46,3	63,4
Rural	2005	Seuil	—	—	—	—	—
		Taux (ménage)		—	—	—	—
		Taux (individu)		—	—	—	—
Tout	2005	Seuil	1 589	746	1 176	1 764	2 353
		Taux (ménage)		2,8	11,6	28,3	43,7
		Taux (individu)		6,1	22,8	46,3	63,4

Source et définitions: Voir le Tableau 1 et le texte.

Tableau 2 (Libreville): Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011, taux de pauvreté, et tailles d'échantillon par urbain/rural/tout au niveau du ménage et d'individu en 2005

Région	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)								
	An	Seuil/Taux	n	Seuils Intl. 2005 PPA				Seuils Intl. 2011 PPA	
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,10
Urbain	2005	Seuil	1 589	558	894	1 117	2 234	602	983
		Taux (ménage)		1,2	4,8	9,6	40,3	1,5	6,5
		Taux (individu)		2,6	9,8	19,7	60,3	3,1	13,8
Rural	2005	Seuil	—	—	—	—	—	—	—
		Taux (ménage)		—	—	—	—	—	—
		Taux (individu)		—	—	—	—	—	—
Tout	2005	Seuil	1 589	558	894	1 117	2 234	602	983
		Taux (ménage)		1,2	4,8	9,6	40,3	1,5	6,5
		Taux (individu)		2,6	9,8	19,7	60,3	3,1	13,8

Source et définitions: Voir le Tableau 1 et le texte.

Tableau 2 (Libreville): Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles, taux de pauvreté, et tailles d'échantillon au niveau du ménage et d'individu en 2005

Région	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)								
	An	Seuil/Taux	n	Moitié la plus pauvre	Seuils définis comme des percentiles				
				en dessous du 100% natl.	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	2005	Seuil		738	812	1 258	1 524	1 851	2 956
		Taux (ménage)	1 589	2,6	3,9	13,7	21,6	30,6	56,2
		Taux (individu)		5,7	8,1	25,7	37,1	49,6	75,1
Rural	2005	Seuil		—	—	—	—	—	—
		Taux (ménage)	—	—	—	—	—	—	—
		Taux (individu)		—	—	—	—	—	—
Tout	2005	Seuil		738	812	1 258	1 524	1 851	2 956
		Taux (ménage)	1 589	2,6	3,9	13,7	21,6	30,6	56,2
		Taux (individu)		5,7	8,1	25,7	37,1	49,6	75,1

Source et définitions: Voir le Tableau 1 et le texte.

Tableau 2 (Port-Gentil): Seuils de pauvreté nationaux, taux de pauvreté, et tailles d'échantillon en urbain/rural/tout au niveau du ménage et d'individu en 2005

Région	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)						
	An	Seuil/Taux	n	Seuils Nationaux			
				Alimentaire	100%	150%	200%
Urbain	2005	Seuil	1 117	1 231	1 939	2 908	3 877
		Taux (ménage)		8,8	30,8	54,5	69,3
		Taux (individu)		15,1	43,6	69,4	82,3
Rural	2005	Seuil	—	—	—	—	—
		Taux (ménage)		—	—	—	—
		Taux (individu)		—	—	—	—
Tout	2005	Seuil	1 117	1 231	1 939	2 908	3 877
		Taux (ménage)		8,8	30,8	54,5	69,3
		Taux (individu)		15,1	43,6	69,4	82,3

Source et définitions: Voir le Tableau 1 et le texte.

Tableau 2 (Port-Gentil): Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011, taux de pauvreté, et tailles d'échantillon par urbain/rural/tout au niveau du ménage et d'individu en 2005

Région	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)								
	An	Seuil/Taux	n	Seuils Intl. 2005 PPA				Seuils Intl. 2011 PPA	
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,10
Urbain	2005	Seuil	1 117	920	1 473	1 841	3 682	993	1 619
		Taux (ménage)		3,0	16,4	27,6	67,1	4,0	20,8
		Taux (individu)		6,3	26,3	40,4	80,3	7,5	32,2
Rural	2005	Seuil	—	—	—	—	—	—	—
		Taux (ménage)	—	—	—	—	—	—	—
		Taux (individu)	—	—	—	—	—	—	—
Tout	2005	Seuil	1 117	920	1 473	1 841	3 682	993	1 619
		Taux (ménage)		3,0	16,4	27,6	67,1	4,0	20,8
		Taux (individu)		6,3	26,3	40,4	80,3	7,5	32,2

Source et définitions: Voir le Tableau 1 et le texte.

Tableau 2 (Port-Gentil): Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles, taux de pauvreté, et tailles d'échantillon au niveau du ménage et d'individu en 2005

Région	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)								
	An	Seuil/Taux	n	Moitié la plus pauvre	Seuils définis comme des percentiles				
				en dessous du 100% natl.	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	2005	Seuil		1 217	1 338	2 074	2 511	3 050	4 871
		Taux (ménage)	1 117	0,3	0,3	1,6	3,0	6,7	26,3
		Taux (individu)		0,9	0,9	3,7	6,3	11,8	38,9
Rural	2005	Seuil		—	—	—	—	—	—
		Taux (ménage)	—	—	—	—	—	—	—
		Taux (individu)		—	—	—	—	—	—
Tout	2005	Seuil		1 217	1 338	2 074	2 511	3 050	4 871
		Taux (ménage)	1 117	0,3	0,3	1,6	3,0	6,7	26,3
		Taux (individu)		0,9	0,9	3,7	6,3	11,8	38,9

Source et définitions: Voir le Tableau 1 et le texte.

Tableau 2 (Nord): Seuils de pauvreté nationaux, taux de pauvreté, et tailles d'échantillon en urbain/rural/tout au niveau du ménage et d'individu en 2005

Région	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)						
	An	Seuil/Taux	n	Seuils Nationaux			
				Alimentaire	100%	150%	200%
Urbain	2005	Seuil	654	707	1 063	1 595	2 126
		Taux (ménage)		12,1	27,6	50,6	62,7
		Taux (individu)		20,9	43,5	71,3	81,5
Rural	2005	Seuil	612	701	1 024	1 536	2 048
		Taux (ménage)		17,3	34,8	56,5	70,7
		Taux (individu)		29,5	51,5	75,2	85,8
Tout	2005	Seuil	1 266	704	1 044	1 566	2 088
		Taux (ménage)		14,7	31,3	53,5	66,8
		Taux (individu)		25,0	47,4	73,2	83,6

Source et définitions: Voir le Tableau 1 et le texte.

Tableau 2 (Nord): Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011, taux de pauvreté, et tailles d'échantillon par urbain/rural/tout au niveau du ménage et d'individu en 2005

Région	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)								
	An	Seuil/Taux	n	Seuils Intl. 2005 PPA				Seuils Intl. 2011 PPA	
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,10
Urbain	2005	Seuil	654	505	808	1 010	2 020	545	889
		Taux (ménage)		3,8	16,2	25,3	60,7	5,5	20,4
		Taux (individu)		6,6	26,1	40,2	80,2	10,1	32,9
Rural	2005	Seuil	612	487	778	973	1 946	525	856
		Taux (ménage)		5,7	21,3	32,0	67,9	7,1	26,8
		Taux (individu)		11,0	34,7	48,1	83,7	13,8	41,8
Tout	2005	Seuil	1 266	496	794	992	1 984	535	873
		Taux (ménage)		4,7	18,8	28,7	64,3	6,3	23,6
		Taux (individu)		8,8	30,3	44,0	81,9	11,9	37,2

Source et définitions: Voir le Tableau 1 et le texte.

Tableau 2 (Nord): Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles, taux de pauvreté, et tailles d'échantillon au niveau du ménage et d'individu en 2005

Région	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)								
	An	Seuil/Taux	n	Moitié la plus pauvre	Seuils définis comme des percentiles				
				en dessous du 100% natl.	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	2005	Seuil	654	668	734	1 138	1 378	1 674	2 673
		Taux (ménage)		16,2	20,5	43,4	52,7	61,0	81,3
		Taux (individu)		26,1	33,0	62,7	73,4	80,3	93,1
Rural	2005	Seuil	612	643	707	1 096	1 327	1 612	2 575
		Taux (ménage)		25,0	30,3	51,9	62,2	71,8	89,9
		Taux (individu)		39,5	45,8	70,7	79,6	86,7	96,3
Tout	2005	Seuil	1 266	656	721	1 118	1 353	1 644	2 625
		Taux (ménage)		20,6	25,4	47,7	57,5	66,4	85,6
		Taux (individu)		32,6	39,2	66,5	76,4	83,4	94,6

Source et définitions: Voir le Tableau 1 et le texte.

Tableau 2 (Sud): Seuils de pauvreté nationaux, taux de pauvreté, et tailles d'échantillon en urbain/rural/tout au niveau du ménage et d'individu en 2005

Région	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)						
	An	Seuil/Taux	n	Seuils Nationaux			
				Alimentaire	100%	150%	200%
Urbain	2005	Seuil	671	683	974	1 461	1 948
		Taux (ménage)		15,7	33,4	54,8	68,7
		Taux (individu)		25,5	46,8	70,1	82,4
Rural	2005	Seuil	464	669	1 026	1 539	2 052
		Taux (ménage)		25,2	51,1	74,6	87,6
		Taux (individu)		37,6	66,4	87,2	94,6
Tout	2005	Seuil	1 135	678	993	1 489	1 985
		Taux (ménage)		19,5	40,5	62,7	76,2
		Taux (individu)		29,9	53,9	76,2	86,8

Source et définitions: Voir le Tableau 1 et le texte.

Tableau 2 (Sud): Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011, taux de pauvreté, et tailles d'échantillon par urbain/rural/tout au niveau du ménage et d'individu en 2005

Région	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)								
	An	Seuil/Taux	n	Seuils Intl. 2005 PPA				Seuils Intl. 2011 PPA	
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,10
Urbain	2005	Seuil	671	463	740	925	1 850	499	814
		Taux (ménage)		4,4	19,1	31,3	66,5	6,8	23,5
		Taux (individu)		7,9	29,8	44,7	80,6	11,7	35,7
Rural	2005	Seuil	464	488	781	976	1 952	526	858
		Taux (ménage)		12,4	35,3	48,4	85,5	14,3	41,8
		Taux (individu)		20,2	49,6	64,0	93,7	23,6	56,4
Tout	2005	Seuil	1 135	472	755	943	1 886	509	830
		Taux (ménage)		7,6	25,5	38,1	74,1	9,8	30,8
		Taux (individu)		12,3	36,9	51,6	85,3	16,0	43,1

Source et définitions: Voir le Tableau 1 et le texte.

Tableau 2 (Sud): Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles, taux de pauvreté, et tailles d'échantillon au niveau du ménage et d'individu en 2005

Région	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)								
	An	Seuil/Taux	n	Moitié la plus pauvre	Seuils définis comme des percentiles				
				en dessous du 100% natl.	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	2005	Seuil	671	612	672	1 042	1 262	1 533	2 448
		Taux (ménage)		28,8	33,4	57,2	66,3	75,0	89,1
		Taux (individu)		41,6	46,8	72,1	80,5	87,9	96,3
Rural	2005	Seuil	464	645	709	1 099	1 331	1 617	2 582
		Taux (ménage)		40,8	46,0	70,9	79,1	89,0	95,8
		Taux (individu)		55,7	61,3	84,0	90,1	95,4	98,9
Tout	2005	Seuil	1 135	624	685	1 062	1 287	1 563	2 496
		Taux (ménage)		33,6	38,5	62,7	71,4	80,6	91,8
		Taux (individu)		46,7	52,0	76,4	83,9	90,6	97,2

Source et définitions: Voir le Tableau 1 et le texte.

Tableau 2 (Est): Seuils de pauvreté nationaux, taux de pauvreté, et tailles d'échantillon en urbain/rural/tout au niveau du ménage et d'individu en 2005

Région	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)						
	An	Seuil/Taux	n	Seuils Nationaux			
				Alimentaire	100%	150%	200%
Urbain	2005	Seuil	1 068	665	968	1 453	1 937
		Taux (ménage)		7,0	19,2	39,3	55,2
		Taux (individu)		12,7	30,9	56,3	72,4
Rural	2005	Seuil	431	750	1 110	1 665	2 221
		Taux (ménage)		17,0	37,5	59,7	73,2
		Taux (individu)		28,6	53,9	76,4	87,1
Tout	2005	Seuil	1 499	688	1 008	1 511	2 015
		Taux (ménage)		10,1	24,9	45,6	60,8
		Taux (individu)		17,1	37,3	61,8	76,4

Source et définitions: Voir le Tableau 1 et le texte.

Tableau 2 (Est): Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011, taux de pauvreté, et tailles d'échantillon par urbain/rural/tout au niveau du ménage et d'individu en 2005

Région	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)								
	An	Seuil/Taux	n	Seuils Intl. 2005 PPA				Seuils Intl. 2011 PPA	
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,10
Urbain	2005	Seuil	1 068	458	732	915	1 830	493	805
		Taux (ménage)		1,8	9,0	16,8	52,2	2,4	12,3
		Taux (individu)		4,0	16,9	27,7	69,5	5,1	21,0
Rural	2005	Seuil	431	527	842	1 053	2 106	568	926
		Taux (ménage)		6,9	21,8	34,6	71,8	7,6	27,2
		Taux (individu)		12,1	35,0	50,7	86,1	14,4	42,1
Tout	2005	Seuil	1 499	477	763	953	1 906	514	839
		Taux (ménage)		3,3	13,0	22,3	58,3	4,0	16,9
		Taux (individu)		6,2	21,9	34,0	74,1	7,7	26,8

Source et définitions: Voir le Tableau 1 et le texte.

Tableau 2 (Est): Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles, taux de pauvreté, et tailles d'échantillon au niveau du ménage et d'individu en 2005

Région	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)								
	An	Seuil/Taux	n	Moitié la plus pauvre	Seuils définis comme des percentiles				
				en dessous du 100% natl.	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	2005	Seuil	1 068	605	665	1 031	1 248	1 516	2 422
		Taux (ménage)		16,3	20,1	42,9	52,5	61,6	80,3
		Taux (individu)		27,0	32,5	60,0	69,8	78,1	91,1
Rural	2005	Seuil	431	696	765	1 186	1 437	1 745	2 787
		Taux (ménage)		18,0	22,4	46,0	57,1	68,5	83,1
		Taux (individu)		29,7	36,1	64,9	74,8	84,0	93,1
Tout	2005	Seuil	1 499	630	693	1 074	1 300	1 579	2 522
		Taux (ménage)		16,8	20,8	43,8	53,9	63,7	81,2
		Taux (individu)		27,7	33,5	61,3	71,2	79,7	91,6

Source et définitions: Voir le Tableau 1 et le texte.

Tableau 2 (Ouest): Seuils de pauvreté nationaux, taux de pauvreté, et tailles d'échantillon en urbain/rural/tout au niveau du ménage et d'individu en 2005

Région	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)						
	An	Seuil/Taux	n	Seuils Nationaux			
				Alimentaire	100%	150%	200%
Urbain	2005	Seuil		833	1 230	1 845	2 460
		Taux (ménage)	699	5,7	17,7	36,8	52,1
		Taux (individu)		12,0	29,4	53,6	70,1
Rural	2005	Seuil		821	1 071	1 606	2 142
		Taux (ménage)	608	6,8	12,6	32,0	44,5
		Taux (individu)		14,2	22,7	49,0	62,2
Tout	2005	Seuil		827	1 158	1 736	2 315
		Taux (ménage)	1 307	6,2	15,4	34,6	48,6
		Taux (individu)		13,0	26,4	51,5	66,5

Source et définitions: Voir le Tableau 1 et le texte.

Tableau 2 (Ouest): Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011, taux de pauvreté, et tailles d'échantillon par urbain/rural/tout au niveau du ménage et d'individu en 2005

Région	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)								
	An	Seuil/Taux	n	Seuils Intl. 2005 PPA				Seuils Intl. 2011 PPA	
				\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$1,90	\$3,10
Urbain	2005	Seuil	699	583	932	1 166	2 331	628	1 025
		Taux (ménage)		1,2	7,9	15,7	49,5	1,9	11,2
		Taux (individu)		3,3	15,0	26,9	67,1	5,1	20,4
Rural	2005	Seuil	608	507	811	1 014	2 028	547	892
		Taux (ménage)		1,5	6,6	11,8	42,8	2,0	8,6
		Taux (individu)		3,2	13,6	21,0	60,9	4,3	17,0
Tout	2005	Seuil	1 307	548	877	1 097	2 193	591	965
		Taux (ménage)		1,4	7,3	13,9	46,4	2,0	10,0
		Taux (individu)		3,2	14,3	24,2	64,3	4,7	18,8

Source et définitions: Voir le Tableau 1 et le texte.

Tableau 2 (Ouest): Seuils de pauvreté relative et seuils définis comme des percentiles, taux de pauvreté, et tailles d'échantillon au niveau du ménage et d'individu en 2005

Région	Seuils de pauvreté et taux de pauvreté (%)								
	An	Seuil/Taux	n	Moitié la plus pauvre	Seuils définis comme des percentiles				
				en dessous du 100% natl.	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	2005	Seuil	699	771	847	1 313	1 590	1 931	3 084
		Taux (ménage)		2,9	4,6	16,4	24,2	34,1	61,1
		Taux (individu)		7,2	10,5	27,8	36,9	50,4	77,8
Rural	2005	Seuil	608	670	737	1 142	1 383	1 680	2 683
		Taux (ménage)		6,6	8,4	22,6	34,7	42,3	66,2
		Taux (individu)		13,9	16,8	37,4	52,2	60,1	81,6
Tout	2005	Seuil	1 307	725	797	1 235	1 496	1 817	2 902
		Taux (ménage)		4,6	6,4	19,2	29,0	37,8	63,5
		Taux (individu)		10,3	13,3	32,2	43,8	54,8	79,5

Source et définitions: Voir le Tableau 1 et le texte.

Tableau 3: Indicateurs de pauvreté et leurs coefficients d'incertitude

<u>Coefficient d'incertitude</u>	<u>Indicateurs (ordonnés de façon décroissante suivant leur corrélation avec la pauvreté)</u>
2,155	Combien de membres le ménage compte-t-il ? (Neuf ou plus ; Huit ; Sept ; Six ; Cinq ; Quatre ; Trois ; Deux ; Un)
1,894	Combien de membres du ménage sont âgés 18 ans ou moins ? (Six ou plus ; Cinq ; Quatre ; Trois ; Deux ; Un ; Aucun)
1,814	Combien de membres du ménage sont âgés 16 ans ou moins ? (Cinq ou plus ; Quatre ; Trois ; Deux ; Un ; Aucun)
1,812	Combien de membres du ménage sont âgés 17 ans ou moins ? (Cinq ou plus ; Quatre ; Trois ; Deux ; Un ; Aucun)
1,754	Combien de membres du ménage sont âgés 15 ans ou moins ? (Cinq ou plus ; Quatre ; Trois ; Deux ; Un ; Aucun)
1,716	Combien de membres du ménage sont âgés 14 ans ou moins ? (Cinq ou plus ; Quatre ; Trois ; Deux ; Un ; Aucun)
1,609	Combien de membres du ménage sont âgés 13 ans ou moins ? (Quatre ou plus ; Trois ; Deux ; Un ; Aucun)
1,563	Combien de membres du ménage sont âgés 12 ans ou moins ? (Quatre ou plus ; Trois ; Deux ; Un ; Aucun)
1,533	Combien de membres du ménage sont âgés 11 ans ou moins ? (Quatre ou plus ; Trois ; Deux ; Un ; Aucun)
1,417	Est-ce que tous les membres du ménage âgés de 6 à 18 ans fréquentent une école de l'état, du privé, ou d'une organisation religieuse ? (Non ; Oui, et tous fréquentent une école de l'état ; Il n'y a pas membres âgés de 6 à 18 ans ; Oui, et quelqu'un fréquente une école privée/religieuse)
1,381	Est-ce que tous les membres du ménage âgés de 6 à 17 ans fréquentent une école de l'état, du privé, ou d'une organisation religieuse ? (Non ; Oui, et tous fréquentent une école de l'état ; Il n'y a pas membres âgés de 6 à 17 ans ; Oui, et quelqu'un fréquente une école privée/religieuse)
1,361	Est-ce que tous les membres du ménage âgés de 6 à 15 ans fréquentent une école de l'état, du privé, ou d'une organisation religieuse ? (Non ; Oui, et tous fréquentent une école de l'état ; Il n'y a pas membres âgés de 6 à 15 ans ; Oui, et quelqu'un fréquente une école privée/religieuse)

Tableau 3 (suite): Indicateurs de pauvreté et leurs coefficients d'incertitude

Coefficient d'incertitude	Indicateurs (ordonnés de façon décroissante suivant leur corrélation avec la pauvreté)
1,333	Est-ce que tous les membres du ménage âgés de 6 a 18 ans fréquentent actuellement l'école ? (Non ; Oui ; Il n'y a pas des membres âgés de 6 a 18 ans)
1,289	Est-ce que tous les membres du ménage âgés de 6 a 17 ans fréquentent actuellement l'école ? (Non ; Oui ; Il n'y a pas des membres âgés de 6 a 17 ans)
1,275	Est-ce que tous les membres du ménage âgés de 6 a 16 ans fréquentent actuellement l'école ? (Non ; Oui ; Il n'y a pas des membres âgés de 6 a 16 ans)
1,247	Est-ce que tous les membres du ménage âgés de 6 à 14 ans fréquentent une école de l'état, du privé, ou d'une organisation religieuse ? (Non ; Oui, et tous fréquentent une école de l'état ; Il n'y a pas membres âgés de 6 à 14 ans ; Oui, et quelqu'un fréquente une école privée/religieuse)
1,244	Est-ce que tous les membres du ménage âgés de 6 à 15 ans fréquentent une école de l'état, du privé, ou d'une organisation religieuse ? (Non ; Oui, et tous fréquentent une école de l'état ; Il n'y a pas membres âgés de 6 à 15 ans ; Oui, et quelqu'un fréquente une école privée/religieuse)
1,184	Combien de membres du ménage sont âgés 6 ans ou moins ? (Deux ou plus ; Deux ; Un ; Aucune)
1,175	Est-ce que tous les membres du ménage âgés de 6 à 13 ans fréquentent une école de l'état, du privé, ou d'une organisation religieuse ? (Non ; Oui, et tous fréquentent une école de l'état ; Il n'y a pas membres âgés de 6 à 13 ans ; Oui, et quelqu'un fréquente une école privée/religieuse)
1,168	Quelle est la plus haute classe que la femme chef de ménage ou la plus ancienne épouse du chef de ménage a achevée ? (Aucun, maternelle, CP1, CP2, CE1, CE2, CM1 ; CM2, ou 6 ^{ème} ; 5 ^{ème} , ou 4 ^{ème} ; Il n'y a pas femme chef de ménage ou épouse du chef de ménage masculin ; 3 ^{ème} , 2 ^{nde} , ou 1 ^{ère} ; Terminale, Ens. supérieur 1 ^{ère} année ou plus)
1,149	Est-ce que tous les membres du ménage âgés de 6 a 15 ans fréquentent actuellement l'école ? (Non ; Oui ; Il n'y a pas des membres âgés de 6 a 15 ans)
1,144	Est-ce que tous les membres du ménage âgés de 6 a 14 ans fréquentent actuellement l'école ? (Non ; Oui ; Il n'y a pas des membres âgés de 6 a 14 ans)

Tableau 3 (suite): Indicateurs de pauvreté et leurs coefficients d'incertitude

<u>Coefficient d'incertitude</u>	<u>Indicateurs (ordonnés de façon décroissante suivant leur corrélation avec la pauvreté)</u>
1,111	Est-ce que tous les membres du ménage âgés de 6 à 12 ans fréquentent une école de l'état, du privé, ou d'une organisation religieuse ? (Non ; Oui, et tous fréquentent une école de l'état ; Il n'y a pas membres âgés de 6 à 12 ans ; Oui, et quelqu'un fréquente une école privée/religieuse)
1,082	Est-ce que tous les membres du ménage âgés de 6 a 13 ans fréquentent actuellement l'école ? (Non ; Oui ; Il n'y a pas des membres âgés de 6 a 13 ans)
1,077	Est-ce que tous les membres du ménage âgés de 6 à 11 ans fréquentent une école de l'état, du privé, ou d'une organisation religieuse ? (Non ; Oui, et tous fréquentent une école de l'état ; Il n'y a pas membres âgés de 6 à 11 ans ; Oui, et quelqu'un fréquente une école privée/religieuse)
1,018	Est-ce que tous les membres du ménage âgés de 6 a 12 ans fréquentent actuellement l'école ? (Non ; Oui ; Il n'y a pas des membres âgés de 6 a 12 ans)
983	Est-ce que tous les membres du ménage âgés de 6 a 11 ans fréquentent actuellement l'école ? (Non ; Oui ; Il n'y a pas des membres âgés de 6 a 11 ans)
817	Si la nationalité de la femme chef de ménage ou la plus ancienne épouse du chef de ménage est Gabonaise, quelle est leur ethnie ? (Tsongo-Okandé ; Pygmée ; Kota-Kélé ; Ndzébi-Duma ; Autres ethnies gabonaises ; Sira-Punu ; Mbédé-Téké ; Fang ; Myéné ; N'est pas Gabonaise ; Il n'y a pas femme chef de ménage ou épouse du chef de ménage masculin)
811	Quelle est l'activité principale de l'endroit où la femme chef de ménage ou la plus ancienne épouse du chef de ménage travaille principalement ? (Agriculture/chasse/cueillette, ou mines/carrières ; Ne travaille pas ; Services ; Commerce/vente, pêche et élevage, exploitation forestière, industrie/transformation, construction, ou transport ; Education/santé ; Il n'y a pas femme chef de ménage ou épouse du chef de ménage masculin)
770	Quel est la principal source d'approvisionnement en eau utilisée pour boire ? (Puit ouvert ; Cours d'eau ; Hydraulique villageoise ; Pompe publique/bourne fontaine ; Puit amélioré, ou autre ; Robinet du voisin ; Robinet de ménage hors du logement ; Robinet de ménage dans le logement)
750	Quel est le matériau du sol de la maison ? (Terre, bois, ou autre ; Ciment ; Gerflex, ou carrelage/marbre)

Tableau 3 (suite): Indicateurs de pauvreté et leurs coefficients d'incertitude

Coefficient d'incertitude	Indicateurs (ordonnés de façon décroissante suivant leur corrélation avec la pauvreté)
730	Quelle est la catégorie socioprofessionnelle de la femme chef de ménage ou la plus ancienne épouse du chef de ménage dans son emploi principal ? (Manœuvre ; Pour compte propre, aide-familial, ou apprenti ; Ne travaille pas ; Employé, ouvrier ; Cadre, ou patron, employeur ; Il n'y a pas femme chef de ménage ou épouse du chef de ménage masculin)
674	Comment la femme chef de ménage ou la plus ancienne épouse du chef de ménage est-elle rémunérée dans son emploi principal ? (N'est pas rémunérée, en nature, par le jour/heure de travail, à la tâche, ou commission ; Bénéfices, revenu indépendant ; Ne travaille pas ; Salaire fixé ; Il n'y a pas femme chef de ménage ou épouse du chef de ménage masculin)
645	Quel est le matériau du toit de la maison ? (Paille, tôle seule, ou autre ; Tôle et plafond, béton, tuile, ou ardoise)
634	Est-ce que la femme chef de ménage ou la plus ancienne épouse du chef de ménage sait lire et écrire ? (Non ; Oui ; Il n'y a pas femme chef de ménage ni épouse du chef)
625	Quel est l'état matrimonial de la femme chef de ménage ou la plus ancienne épouse du chef de ménage ? (Divorcée, séparée, ou veuve ; Mariée monogame ; Mariée polygame ; Union libre ; Célibataire ; Il n'y a pas femme chef de ménage ou épouse du chef de ménage masculin)
610	Si la nationalité du chef de ménage masculin est Gabonais, quelle est leur ethnie ? (Tsongo-Okandé ; Pygmée ; Kota-Kélé ; Ndzébi-Duma ; Sira-Punu ; Mbédé-Téké ; Autres ethnies gabonaises ; Il n'y a pas chef de ménage masculin ; Fang ; Myéné ; N'est pas Gabonais)
607	Quel type de toilettes utilise le ménage ? (Nature ; Fosse ; Latrine simple, ou autre ; Latrine améliorée ; WC avec chasse d'eau)
570	Quel est le matériau des murs de la maison ? (Terre battue, briques de terre, traditionnel, ou récupération ; Bois, ou autre ; Semi-dur, ou parpaing)
559	Est-ce que la femme chef de ménage ou la plus ancienne épouse du chef de ménage a travaillé au cours des 7 derniers jours, ne serait-ce qu'une heure (inclus travail dans son propre champ) ? (Oui ; Non ; Il n'y a pas femme chef de ménage ou épouse du chef de ménage masculin)

Tableau 3 (suite): Indicateurs de pauvreté et leurs coefficients d'incertitude

Coefficient d'incertitude	Indicateurs (ordonnés de façon décroissante suivant leur corrélation avec la pauvreté)
539	Quel est le combustible principal utilisé pour faire la cuisine ? (Bois, ou sciure ; Gaz, pétrole/huile, charbon de bois, électricité, ou autre)
407	Quel est le combustible principal utilisé pour l'éclairage ? (Lampe à pétrole, lampe à gaz, ou torche indigène ; Branche sur le voisin, groupe électrogène, panneau solaire, autre électricité, ou autre ; Abonné SEEG)
397	Quel est le statut d'occupation de votre logement ? (Propriétaire du logement sans titre, ou autre ; Propriétaire du logement avec titre ; Occupé sans payer de loyer ; Loue de logement)
380	Quel est l'état matrimonial du chef de ménage masculin ? (Union libre, ou veuf ; Marié monogame ; Marié polygame ; Il n'y a pas chef de ménage masculin; Célibataire, ou divorcé/séparé)
362	Le ménage possède-t-il un lave-linge/sèche-linge, climatiseur/split, chauffe-eau, automobile, appareil photographique, ou micro-orindateur/imprimantes ? (Non ; Oui)
353	Quelle est l'activité principale de l'endroit où le chef de ménage masculin travaille principalement ? (Agriculture/chasse/cueillette, ou exploitation forestière ; Ne travaille pas ; Il n'y a pas chef de ménage masculin; Industrie/transformation ; Construction ; Transport ; Services, ou education/santé ; Pêche et élevage, ou mines/carrières ; Commerce/vente)
351	En l'endroit où ils travaillent principalement, combien membres du ménage ont comme leur l'activité principale l'agriculture/chasse/cueillette, pêche et élevage, exploitation forestière, ou mines/carrières ? (Aucun ; Un ; Deux ou plus)
347	Combien des téléphones mobiles le ménage possède-t-il ? (Aucun ; Un ; Deux ou plus)
343	Combien de pièces séparées y-a-t-il dans votre logement ? (Une ; Deux ; Trois ou quatre ; Cinq ; Six ou plus)
330	Le ménage possède-t-il un téléviseur/magnétoscope/DVD ? (Non ; Oui)
296	Quelle est la plus haute classe que le chef de ménage a achevée ? (Il n'y a pas chef de ménage masculin ; Aucun, maternelle, ou CP1 ; CP2, CE1, CE2, CM1, ou CM2; 6 ^{ème} , ou 5 ^{ème} ; 4 ^{ème} , 3 ^{ème} , 2 ^{nde} , ou 1 ^{ère} ; Terminale, ou ens. supérieur 1 ^{ère} année ; Ens. supérieur 2 ^{ème} année ou plus)

Tableau 3 (suite): Indicateurs de pauvreté et leurs coefficients d'incertitude

<u>Coefficient d'incertitude</u>	<u>Indicateurs (ordonnés de façon décroissante suivant leur corrélation avec la pauvreté)</u>
250	Le ménage possède-t-il un tapis/moquette ? (Non ; Oui)
218	Quelle est la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage masculin dans son emploi principal ? (Ne travaille pas ; Employé, ouvrier ; Il n'y a pas chef de ménage masculin ; Pour compte propre ; Manœuvre, apprenti, ou aide-familial; Cadre, ou patron, employeur)
217	Quel est le type d'habitat ? (Maison individuelle, ou concession ; Maison à plusieurs appartements, ou duplex ; Chambre simple, appartement dans un immeuble, ou autre)
204	Le ménage possède-t-il un réfrigérateur/congélateur ? (Non ; Oui)
191	En son emploi principal, combien des membres du ménage sont la catégorie socioprofessionnelle de compte propre ? (Aucun ; Un ; Deux ou plus)
188	Dans son emploi principal, combien membres du ménage sont rémunérés à la tâche, selon le jour/heure de travail, pour commission, en nature, ou ne sont pas rémunérés ? (Deux ou plus ; Un ; Aucun)
188	Le ménage possède-t-il une radio/auto-radio/radio-cassette/CD ? (Non ; Oui)
182	Le ménage possède-t-il une gasinière/cuisinière électrique ? (Non ; Oui)
141	Quelle est la superficie des terres possédées par le ménage en milliers de m ² ? (Aucun ; 1 ou 2 ; 3, 4 ou, 5 ; 6 à 9 ; 10 à 29 ; 30 à 99 ; 100 ou plus)
139	Comment le chef de ménage masculin est-il rémunéré dans son emploi principal ? (Ne travaille pas, en nature, ou n'est pas rémunéré ; Il n'y a pas chef de ménage masculin ; Jour/heure de travail, à la tâche, ou commission ; Salaire fixé ; Bénéfices, revenu indépendant)
129	Combien membres du ménage ont travaillé au cours des 7 derniers jours, ne serait-ce qu'une heure (inclus travail dans son propre champ) ? (Aucun ; Un ; Deux ou plus)
128	Combien des tables le ménage possède-t-il ? (Aucun ; Un ; Deux ou plus)
93	Dans son emploi principal, combien membres du ménage sont rémunérés avec des bénéfices/revenu indépendant ? (Aucun ; Un ; Deux ou plus)

Tableau 3 (suite): Indicateurs de pauvreté et leurs coefficients d'incertitude

<u>Coefficient d'incertitude</u>	<u>Indicateurs (ordonnés de façon décroissante suivant leur corrélation avec la pauvreté)</u>
92	En l'endroit où ils travaillent principalement, combien membres du ménage ont comme leur l'activité principale la commerce/vente, services, ou education/santé ? (Aucun ; Un ou plus)
86	En son emploi principal, travaillent-ils le chef de ménage masculin ou la femme chef de ménage ou la plus ancienne épouse du chef de ménagée de compte propre dans une activite qui n'est pas l'agriculture/chasse/cueillette ? (Non ; Oui)
79	Est-ce que le chef de ménage masculin a travaillé au cours des 7 derniers jours, ne serait-ce qu'une heure (inclus travail dans son propre champ) ? (Non ; Il n'y a pas chef de ménage masculin ; Oui)
74	Le ménage possède-t-il un armoire ou buffet ? (Non ; Oui)
71	Est-ce que un membre du ménage fréquent une école privé ou d'une organisation religieuse ? (Non ; Oui)
29	En son emploi principal, combien des membres du ménage sont la categorie socioprofessionnelle de manoeuvre, apprenti, ou aide-familial ? Aucun ; Un ou plus)
27	Dans son emploi principal, combien membres du ménage sont rémunérés avec un salaire fixé ? (Aucun ; Un ; Deux ou plus)
22	Est-ce que le chef de ménage masculin sait lire et écrire ? (Non ; Il n'y a pas chef de ménage masculin ; Oui)
20	En son emploi principal, combien des membres du ménage sont la categorie socioprofessionnelle de cadre, employé, ouvrier, patron, ou employeur ? (Aucun ; Un ; Deux ou plus)
19	Combien des fauteuils/canapés le ménage possède-t-il ? (Aucun ; Un ou plus)
6	Combien des chaises le ménage possède-t-il ? (Aucun ; Un ou plus)
0	Combien des lits le ménage possède-t-il ? (Aucun ; Un ou plus)

Source: EGEP de 2005 et 150% du seuil de pauvreté national

**Les tableaux relatifs à
100% du seuil national de pauvreté**

**(et tableaux se rapportant
à tous les seuils de pauvreté)**

Tableau 4 (100% du seuil national) : *Scores* et les probabilités de pauvreté estimées correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en dessous
0-4	100,0
5-9	93,6
10-14	88,9
15-19	82,6
20-24	77,0
25-29	65,4
30-34	53,8
35-39	41,6
40-44	34,9
45-49	15,7
50-54	8,1
55-59	5,8
60-64	3,4
65-69	1,5
70-74	0,5
75-79	0,0
80-84	0,0
85-89	0,0
90-94	0,0
95-100	0,0

Tableau 5 (100% du seuil national) : Détermination des estimations des probabilités de pauvreté correspondant aux *scores*

Score	Nombre des ménages pauvres ayant obtenu		Nombre des ménages ayant		Probabilité de pauvreté (%)
0-4	15	÷	15	=	100,0
5-9	144	÷	153	=	93,6
10-14	855	÷	962	=	88,9
15-19	1 496	÷	1 811	=	82,6
20-24	2 376	÷	3 083	=	77,0
25-29	3 054	÷	4 672	=	65,4
30-34	2 932	÷	5 452	=	53,8
35-39	2 867	÷	6 896	=	41,6
40-44	2 886	÷	8 281	=	34,9
45-49	1 706	÷	10 876	=	15,7
50-54	876	÷	10 784	=	8,1
55-59	566	÷	9 806	=	5,8
60-64	336	÷	9 921	=	3,4
65-69	143	÷	9 218	=	1,5
70-74	36	÷	7 306	=	0,5
75-79	0	÷	5 419	=	0,0
80-84	0	÷	3 151	=	0,0
85-89	0	÷	1 154	=	0,0
90-94	0	÷	855	=	0,0
95-100	0	÷	184	=	0,0

Effectif total des ménages normalisé à 100 000

Tableau 6 (100% du seuil national) : Les écarts moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles et leur intervalle de confiance, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2011 avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$

Score	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-4	0,0	0,0	0,0	0,0
5-9	-6,4	3,2	3,2	3,2
10-14	+2,3	4,7	5,5	7,8
15-19	+0,5	4,7	5,7	7,5
20-24	+8,3	4,0	4,8	6,3
25-29	+17,5	3,7	4,3	5,6
30-34	-0,3	3,4	3,9	5,2
35-39	+9,2	2,7	3,3	4,3
40-44	+17,4	1,7	2,1	2,6
45-49	-4,6	3,2	3,4	3,7
50-54	+0,4	1,1	1,3	1,7
55-59	+1,5	0,8	1,0	1,2
60-64	+1,9	0,5	0,6	0,8
65-69	-1,0	0,9	1,0	1,2
70-74	+0,3	0,1	0,1	0,2
75-79	0,0	0,0	0,0	0,0
80-84	0,0	0,0	0,0	0,0
85-89	0,0	0,0	0,0	0,0
90-94	0,0	0,0	0,0	0,0
95-100	0,0	0,0	0,0	0,0

Tableau 7 (100% du seuil national) : Écarts moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps et la précision des écarts selon la taille des échantillons, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2011 avec 1 000 échantillons type *bootstrap*

Taille de l'échantillon	Ecart	Ecart entre valeur estimée et réelle		
		Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
1	-1,6	53,4	69,0	88,4
4	+1,9	28,5	36,4	48,4
8	+2,4	19,9	24,6	34,7
16	+2,7	14,1	17,2	22,5
32	+2,6	9,7	11,6	14,3
64	+2,5	6,8	8,2	10,7
128	+2,5	4,8	5,8	7,9
256	+2,5	3,5	4,0	5,2
512	+2,5	2,4	2,9	3,8
1 024	+2,5	1,6	2,0	2,9
2 048	+2,5	1,2	1,5	2,1
4 096	+2,5	0,9	1,1	1,3
8 192	+2,5	0,6	0,7	1,0
16 384	+2,5	0,4	0,5	0,7

Tableau 8 (Seuils nationaux de pauvreté) : Ecart moyen, précision des écarts, et le factor α provenant des estimations (par échantillonnage type *bootstrap*) des taux de pauvreté de groupes des ménages en un instant du temps en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005

	Seuils de pauvreté			
	<u>Seuils Nationaux</u>			
	Alimentaire	100%	150%	200%
Ecart entre valeur estimée et observée	+0,9	+2,5	+2,8	+1,1
Précision de l'écart	0,2	0,4	0,6	0,6
Facteur alpha	0,72	0,85	0,93	0,90

Résultats de la grille de notation relatives aux données de 2005 à l'échantillon de validation.

Les écarts entre les valeurs estimées et observées sont exprimés en unités de points de pourcentage.

La précision a un niveau de confiance de 90 pour cent et est exprimée en unités de \pm points de pourcentage.

Les écarts et la précision des écarts sont estimés à partir de 1 000 échantillons de type bootstrap ($n = 16\ 384$).

Alpha est calculé avec 1 000 échantillons de type bootstrap $n = 256, 512, 1\ 024, 2\ 048, 4\ 096, 8\ 192$ et $16\ 384$.

Tableau 8 (Seuils de pauvreté internationaux PPA de 2005 et 2011) : Ecart moyen, précision des écarts, et le factor α provenant des estimations (par échantillonnage type *bootstrap*) des taux de pauvreté de groupes des ménages en un instant du temps en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005

	Seuils de pauvreté					
	<u>Seuils Intl. 2005 PPA</u>				<u>Seuils Intl. 2011 PPA</u>	
	<u>\$1,25</u>	<u>\$2,00</u>	<u>\$2,50</u>	<u>\$5,00</u>	<u>\$1,90</u>	<u>\$3,10</u>
Ecart entre valeur estimée et observée	+0,5	+1,1	+2,1	+2,2	+0,6	+1,7
Précision de l'écart	0,2	0,3	0,4	0,6	0,2	0,4
Facteur alpha	0,83	0,75	0,83	0,87	0,82	0,81

Résultats de la grille de notation relatives aux données de 2005 à l'échantillon de validation.

Les écarts entre les valeurs estimées et observées sont exprimés en unités de points de pourcentage.

La précision a un niveau de confiance de 90 pour cent et est exprimée en unités de \pm points de pourcentage.

Les écarts et la précision des écarts sont estimés à partir de 1 000 échantillons de type bootstrap ($n = 16\ 384$).

Alpha est calculé avec 1 000 échantillons de type bootstrap $n = 256, 512, 1\ 024, 2\ 048, 4\ 096, 8\ 192$ et $16\ 384$.

**Tableau 8 (Seuils de pauvreté relatives et seuils définis comme des percentiles) :
Écart moyen, précision des écarts, et le factor α provenant des estimations
(par échantillonnage type *bootstrap*) des taux de pauvreté de groupes des
ménages en un instant du temps en appliquant la grille à l'échantillon de
validation de 2005**

	Seuils de pauvreté					
	Moitié la plus pauvre en dessous du 100% natl.	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Écart entre valeur estimée et observée	+1,7	+2,5	+3,6	+2,1	+2,9	+2,5
Précision de l'écart	0,3	0,3	0,5	0,5	0,6	0,6
Facteur alpha	0,70	0,72	0,86	0,90	0,88	0,92

Résultats de la grille de notation relatives aux données de 2005 à l'échantillon de validation.

Les écarts entre les valeurs estimées et observées sont exprimés en unités de points de pourcentage.

La précision a un niveau de confiance de 90 pour cent et est exprimée en unités de \pm points de pourcentage.

Les écarts et la précision des écarts sont estimés à partir de 1 000 échantillons de type bootstrap ($n = 16\ 384$).

Alpha est calculé avec 1 000 échantillons de type bootstrap $n = 256, 512, 1\ 024, 2\ 048, 4\ 096, 8\ 192$ et $16\ 384$.

Tableau 9 (Tous les seuils de pauvreté) : Les résultats possibles obtenus d'un ciblage

		<u>Segment de ciblage</u>	
		<u>Ciblé</u>	<u>Non ciblé</u>
<u>Statut observé de la pauvreté</u>	<u>Pauvre</u>	<u>Inclusion</u> Pauvre judicieusement ciblé	<u>Défaut de couverture</u> Pauvre par erreur non ciblé
	<u>Non pauvre</u>	<u>Fuite</u> Non pauvre par erreur ciblé	<u>Exclusion</u> Non pauvre judicieusement non ciblé

Tableau 10 (100% du seuil national) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC, obtenus en appliquant la grille à l'échantillon de validation 2005

Point de coupure	<u>Inclusion:</u> Pauvre judicieusement ciblé	<u>Défaut de couverture:</u> Pauvre par erreur non ciblé	<u>Fuite:</u> Non pauvre par erreur ciblé	<u>Exclusion:</u> Non pauvre judicieusement non ciblé	<u>Taux de succès:</u> Inclusion + Exclusion
<=4	0,0	20,0	0,0	80,0	80,0
<=9	0,2	19,8	0,0	80,0	80,2
<=14	1,0	19,0	0,1	79,9	80,9
<=19	2,5	17,5	0,5	79,6	82,1
<=24	4,8	15,2	1,2	78,8	83,6
<=29	7,5	12,4	3,2	76,9	84,4
<=34	10,6	9,4	5,6	74,4	85,0
<=39	13,1	6,8	9,9	70,1	83,3
<=44	15,3	4,7	16,1	64,0	79,2
<=49	17,7	2,3	24,5	55,5	73,2
<=54	18,9	1,1	34,1	45,9	64,8
<=59	19,5	0,5	43,3	36,7	56,2
<=64	19,7	0,3	53,0	27,0	46,7
<=69	19,9	0,0	62,0	18,0	38,0
<=74	20,0	0,0	69,3	10,8	30,7
<=79	20,0	0,0	74,7	5,3	25,3
<=84	20,0	0,0	77,8	2,2	22,2
<=89	20,0	0,0	79,0	1,0	21,0
<=94	20,0	0,0	79,8	0,2	20,2
<=100	20,0	0,0	80,0	0,0	20,0

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100.

Tableau 11 (100% du seuil national) : Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=4	0,0	100,0	0,1	Uniquement pauvres ciblés
<=9	0,2	100,0	0,8	Uniquement pauvres ciblés
<=14	1,1	87,6	5,0	7,1:1
<=19	2,9	84,5	12,4	5,5:1
<=24	6,0	79,7	24,0	3,9:1
<=29	10,7	70,4	37,7	2,4:1
<=34	16,1	65,4	52,9	1,9:1
<=39	23,0	57,0	65,8	1,3:1
<=44	31,3	48,7	76,4	1,0:1
<=49	42,2	41,9	88,4	0,7:1
<=54	53,0	35,6	94,4	0,6:1
<=59	62,8	31,0	97,6	0,5:1
<=64	72,7	27,1	98,7	0,4:1
<=69	81,9	24,3	99,8	0,3:1
<=74	89,2	22,4	100,0	0,3:1
<=79	94,7	21,1	100,0	0,3:1
<=84	97,8	20,4	100,0	0,3:1
<=89	99,0	20,2	100,0	0,3:1
<=94	99,8	20,0	100,0	0,3:1
<=100	100,0	20,0	100,0	0,2:1

**Les tableaux relatifs
au seuil alimentaire de pauvreté**

Tableau 4 (Seuil alimentaire) : *Scores* et les probabilités de pauvreté estimées correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en dessous
0-4	100,0
5-9	78,0
10-14	64,1
15-19	59,1
20-24	49,1
25-29	33,4
30-34	18,0
35-39	11,7
40-44	6,3
45-49	2,1
50-54	1,1
55-59	0,8
60-64	0,2
65-69	0,0
70-74	0,0
75-79	0,0
80-84	0,0
85-89	0,0
90-94	0,0
95-100	0,0

Tableau 6 (Seuil alimentaire) : Les écarts moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles et leur intervalle de confiance, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$

Score	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-4	0,0	0,0	0,0	0,0
5-9	-0,7	13,6	16,2	20,0
10-14	-6,0	6,4	7,7	9,8
15-19	-4,8	6,2	7,2	9,3
20-24	+7,3	3,8	4,4	5,6
25-29	+18,7	1,9	2,4	3,1
30-34	+1,1	2,2	2,8	3,6
35-39	+6,4	1,0	1,1	1,4
40-44	+2,1	0,8	1,0	1,2
45-49	-3,2	2,2	2,3	2,4
50-54	+0,1	0,3	0,4	0,5
55-59	+0,1	0,4	0,4	0,6
60-64	+0,2	0,0	0,0	0,0
65-69	-1,2	0,9	0,9	1,0
70-74	0,0	0,0	0,0	0,0
75-79	0,0	0,0	0,0	0,0
80-84	0,0	0,0	0,0	0,0
85-89	0,0	0,0	0,0	0,0
90-94	0,0	0,0	0,0	0,0
95-100	0,0	0,0	0,0	0,0

Tableau 7 (Seuil alimentaire) : Écarts moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps et la précision des écarts selon la taille des échantillons, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap*

Taille de l'échantillon	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>			90 pour cent	95 pour cent
1	-1,8	50,0	60,9	78,5
4	+0,4	16,4	22,3	36,8
8	+0,9	11,9	15,5	22,7
16	+0,8	8,5	10,3	14,9
32	+0,8	5,9	7,3	10,3
64	+0,9	4,0	4,7	6,4
128	+0,9	2,9	3,3	4,4
256	+0,9	1,9	2,3	3,1
512	+0,9	1,4	1,6	2,2
1 024	+0,9	1,0	1,2	1,5
2 048	+0,9	0,7	0,8	1,1
4 096	+0,9	0,5	0,6	0,8
8 192	+0,9	0,4	0,4	0,5
16 384	+0,9	0,2	0,3	0,4

Tableau 10 (Seuil alimentaire) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC, obtenus en appliquant la grille à l'échantillon de validation 2005

Point de coupure	Inclusion: Pauvre judicieusement ciblé	Défaut de couverture: Pauvre par erreur non ciblé	Fuite: Non pauvre par erreur ciblé	Exclusion: Non pauvre judicieusement non ciblé	Taux de succès: Inclusion + Exclusion	BPAC Voir texte
<=4	0,0	7,5	0,0	92,5	92,5	-99,6
<=9	0,1	7,4	0,0	92,4	92,6	-96,0
<=14	0,8	6,8	0,4	92,1	92,9	-74,8
<=19	1,8	5,7	1,1	91,3	93,1	-37,0
<=24	3,2	4,3	2,8	89,7	92,9	+22,9
<=29	4,3	3,2	6,3	86,1	90,5	+15,6
<=34	5,4	2,1	10,7	81,7	87,1	-42,9
<=39	6,0	1,5	17,0	75,5	81,5	-126,1
<=44	6,6	0,9	24,7	67,8	74,4	-228,5
<=49	7,2	0,3	35,0	57,5	64,6	-365,7
<=54	7,3	0,2	45,6	46,8	54,2	-507,0
<=59	7,4	0,1	55,4	37,1	44,5	-636,4
<=64	7,4	0,1	65,3	27,2	34,6	-768,3
<=69	7,5	0,0	74,4	18,1	25,6	-889,7
<=74	7,5	0,0	81,7	10,8	18,3	-986,8
<=79	7,5	0,0	87,1	5,3	12,9	-1 058,9
<=84	7,5	0,0	90,3	2,2	9,7	-1 100,8
<=89	7,5	0,0	91,4	1,0	8,6	-1 116,2
<=94	7,5	0,0	92,3	0,2	7,7	-1 127,5
<=100	7,5	0,0	92,5	0,0	7,5	-1 130,0

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100.

Tableau 11 (Seuil alimentaire) : Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=4	0,0	100,0	0,2	Uniquement pauvres ciblés
<=9	0,2	79,9	1,8	4,0:1
<=14	1,1	68,0	10,2	2,1:1
<=19	2,9	61,1	23,9	1,6:1
<=24	6,0	53,4	42,8	1,1:1
<=29	10,7	40,6	57,8	0,7:1
<=34	16,1	33,5	71,9	0,5:1
<=39	23,0	26,2	80,4	0,4:1
<=44	31,3	21,2	88,1	0,3:1
<=49	42,2	17,0	95,6	0,2:1
<=54	53,0	13,9	97,7	0,2:1
<=59	62,8	11,8	98,8	0,1:1
<=64	72,7	10,2	98,8	0,1:1
<=69	81,9	9,2	100,0	0,1:1
<=74	89,2	8,4	100,0	0,1:1
<=79	94,7	7,9	100,0	0,1:1
<=84	97,8	7,7	100,0	0,1:1
<=89	99,0	7,6	100,0	0,1:1
<=94	99,8	7,5	100,0	0,1:1
<=100	100,0	7,5	100,0	0,1:1

**Les tableaux relatifs
à 150% du seuil national de pauvreté**

Tableau 4 (150% du seuil national) : *Scores* et les probabilités de pauvreté estimées correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en dessous
0-4	100,0
5-9	100,0
10-14	98,9
15-19	96,7
20-24	93,4
25-29	90,2
30-34	87,8
35-39	78,4
40-44	68,7
45-49	50,8
50-54	34,4
55-59	25,6
60-64	12,0
65-69	5,1
70-74	2,2
75-79	0,3
80-84	0,0
85-89	0,0
90-94	0,0
95-100	0,0

Tableau 6 (150% du seuil national) : Les écarts moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles et leur intervalle de confiance, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$

Score	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-4	0,0	0,0	0,0	0,0
5-9	0,0	0,0	0,0	0,0
10-14	+5,8	3,6	4,4	5,3
15-19	+9,5	4,5	5,5	7,6
20-24	+6,6	3,5	4,1	5,3
25-29	+7,6	3,4	4,2	5,5
30-34	+9,1	3,0	3,6	4,7
35-39	+7,8	3,0	3,5	4,5
40-44	+13,6	2,7	3,2	4,0
45-49	-7,1	4,7	4,9	5,4
50-54	+6,5	2,0	2,4	3,2
55-59	+1,3	2,1	2,4	3,2
60-64	+3,4	1,2	1,4	1,8
65-69	-0,6	1,0	1,2	1,6
70-74	+1,5	0,2	0,3	0,4
75-79	+0,2	0,1	0,2	0,2
80-84	-3,1	2,3	2,5	2,8
85-89	-0,1	0,2	0,2	0,3
90-94	0,0	0,0	0,0	0,0
95-100	0,0	0,0	0,0	0,0

Tableau 7 (150% du seuil national) : Écarts moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps et la précision des écarts selon la taille des échantillons, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap*

Taille de l'échantillon	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>			90 pour cent	95 pour cent
1	-0,4	71,5	71,5	94,1
4	+2,2	33,4	39,4	56,7
8	+3,3	22,9	27,7	38,8
16	+2,9	17,1	20,7	27,6
32	+2,6	12,6	15,1	19,3
64	+2,8	8,8	10,6	14,2
128	+2,7	6,6	7,7	10,2
256	+2,7	4,6	5,4	6,7
512	+2,8	3,1	3,7	4,6
1 024	+2,8	2,3	2,7	3,5
2 048	+2,8	1,5	1,9	2,6
4 096	+2,8	1,1	1,3	1,7
8 192	+2,8	0,8	0,9	1,2
16 384	+2,8	0,6	0,7	0,9

Tableau 10 (150% du seuil national) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC, obtenus en appliquant la grille à l'échantillon de validation 2005

Point de coupure	<u>Inclusion:</u>	<u>Défaut de couverture:</u>	<u>Fuite:</u>	<u>Exclusion:</u>	<u>Taux de succès:</u>	BPAC
	Pauvre judicieusement ciblé	Pauvre par erreur non ciblé	Non pauvre par erreur ciblé	Non pauvre judicieusement non ciblé	Inclusion + Exclusion	
<=4	0,0	39,1	0,0	60,9	60,9	-99,9
<=9	0,2	39,0	0,0	60,9	61,0	-99,1
<=14	1,1	38,1	0,1	60,8	61,9	-94,4
<=19	2,7	36,4	0,2	60,7	63,4	-85,5
<=24	5,6	33,6	0,5	60,4	66,0	-70,4
<=29	9,7	29,4	1,0	59,9	69,6	-47,9
<=34	14,2	24,9	1,9	58,9	73,1	-22,4
<=39	19,3	19,8	3,7	57,1	76,4	+8,2
<=44	24,4	14,8	7,0	53,9	78,3	+42,3
<=49	30,6	8,5	11,6	49,3	79,9	+70,4
<=54	34,4	4,8	18,6	42,3	76,6	+52,5
<=59	37,0	2,2	25,8	35,0	72,0	+34,0
<=64	38,2	1,0	34,5	26,3	64,5	+11,7
<=69	38,9	0,3	43,1	17,8	56,7	-10,0
<=74	39,0	0,1	50,2	10,6	49,7	-28,3
<=79	39,0	0,1	55,6	5,2	44,3	-42,1
<=84	39,1	0,0	58,7	2,2	41,3	-49,9
<=89	39,1	0,0	59,8	1,0	40,2	-52,8
<=94	39,1	0,0	60,7	0,2	39,3	-55,0
<=100	39,1	0,0	60,9	0,0	39,1	-55,5

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100.

Tableau 11 (150% du seuil national) : Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=4	0,0	100,0	0,0	Uniquement pauvres ciblés
<=9	0,2	100,0	0,4	Uniquement pauvres ciblés
<=14	1,1	94,6	2,7	17,6:1
<=19	2,9	93,3	7,0	13,9:1
<=24	6,0	92,4	14,2	12,1:1
<=29	10,7	90,8	24,8	9,9:1
<=34	16,1	88,0	36,3	7,3:1
<=39	23,0	83,8	49,3	5,2:1
<=44	31,3	77,8	62,2	3,5:1
<=49	42,2	72,6	78,2	2,6:1
<=54	53,0	64,9	87,9	1,8:1
<=59	62,8	58,9	94,4	1,4:1
<=64	72,7	52,5	97,5	1,1:1
<=69	81,9	47,5	99,3	0,9:1
<=74	89,2	43,7	99,7	0,8:1
<=79	94,7	41,2	99,7	0,7:1
<=84	97,8	40,0	100,0	0,7:1
<=89	99,0	39,6	100,0	0,7:1
<=94	99,8	39,2	100,0	0,6:1
<=100	100,0	39,1	100,0	0,6:1

**Les tableaux relatifs
à 200% du seuil national de pauvreté**

Tableau 4 (200% du seuil national) : *Scores* et les probabilités de pauvreté estimées correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en dessous
0-4	100,0
5-9	100,0
10-14	98,9
15-19	97,9
20-24	95,9
25-29	94,9
30-34	94,9
35-39	92,5
40-44	86,9
45-49	73,0
50-54	64,8
55-59	44,1
60-64	31,3
65-69	18,9
70-74	8,4
75-79	2,3
80-84	0,9
85-89	0,4
90-94	0,0
95-100	0,0

Tableau 6 (200% du seuil national) : Les écarts moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles et leur intervalle de confiance, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$

Score	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-4	0,0	0,0	0,0	0,0
5-9	0,0	0,0	0,0	0,0
10-14	+4,5	3,3	3,9	5,0
15-19	-0,9	1,0	1,2	1,5
20-24	+4,2	3,1	3,7	5,1
25-29	-1,4	1,3	1,4	1,9
30-34	+1,1	1,4	1,6	2,1
35-39	+7,8	2,3	2,7	3,9
40-44	+4,7	2,2	2,6	3,3
45-49	-9,8	5,7	5,8	6,1
50-54	+7,8	2,2	2,8	3,8
55-59	0,0	2,5	2,9	3,6
60-64	+3,2	2,0	2,4	3,2
65-69	-1,9	2,1	2,6	3,5
70-74	+3,8	0,9	1,1	1,7
75-79	+0,4	0,7	0,8	1,1
80-84	-3,0	2,2	2,4	2,8
85-89	+0,2	0,2	0,2	0,3
90-94	0,0	0,0	0,0	0,0
95-100	0,0	0,0	0,0	0,0

Tableau 7 (200% du seuil national) : Écarts moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps et la précision des écarts selon la taille des échantillons, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap*

Taille de l'échantillon	Ecart	Ecart entre valeur estimée et réelle		
		Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
1	-1,8	68,8	77,8	92,1
4	+0,8	33,8	42,1	56,2
8	+1,8	25,6	30,3	39,4
16	+1,5	17,3	21,8	30,0
32	+1,0	12,3	15,8	20,5
64	+1,2	9,6	11,3	14,7
128	+1,1	6,5	7,9	10,7
256	+1,0	4,7	5,6	7,1
512	+1,0	3,1	3,7	4,9
1 024	+1,0	2,3	2,8	3,8
2 048	+1,1	1,6	2,0	2,7
4 096	+1,1	1,2	1,3	1,9
8 192	+1,1	0,8	1,0	1,3
16 384	+1,1	0,6	0,7	0,9

Tableau 10 (200% du seuil national) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC, obtenus en appliquant la grille à l'échantillon de validation 2005

Point de coupure	<u>Inclusion:</u>	<u>Défaut de couverture:</u>	<u>Fuite:</u>	<u>Exclusion:</u>	<u>Taux de succès:</u>	BPAC
	Pauvre judicieusement ciblé	Pauvre par erreur non ciblé	Non pauvre par erreur ciblé	Non pauvre judicieusement non ciblé	Inclusion + Exclusion	
<=4	0,0	54,1	0,0	45,9	45,9	-99,9
<=9	0,2	54,0	0,0	45,9	46,0	-99,4
<=14	1,1	53,1	0,0	45,8	46,9	-95,9
<=19	2,9	51,3	0,1	45,8	48,7	-89,3
<=24	5,8	48,3	0,2	45,7	51,5	-78,1
<=29	10,3	43,8	0,4	45,5	55,8	-61,2
<=34	15,4	38,8	0,8	45,1	60,4	-41,8
<=39	21,3	32,8	1,7	44,1	65,5	-18,1
<=44	28,2	25,9	3,1	42,7	71,0	+10,0
<=49	36,9	17,2	5,3	40,6	77,5	+46,1
<=54	43,4	10,7	9,5	36,3	79,8	+78,1
<=59	48,1	6,0	14,7	31,2	79,3	+72,8
<=64	51,3	2,9	21,4	24,4	75,7	+60,4
<=69	53,3	0,9	28,7	17,2	70,4	+47,0
<=74	53,8	0,3	35,4	10,4	64,2	+34,6
<=79	54,0	0,2	40,7	5,2	59,2	+24,9
<=84	54,1	0,0	43,7	2,2	56,3	+19,3
<=89	54,1	0,0	44,8	1,0	55,2	+17,2
<=94	54,1	0,0	45,7	0,2	54,3	+15,6
<=100	54,1	0,0	45,9	0,0	54,1	+15,3

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100.

Tableau 11 (200% du seuil national) : Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=4	0,0	100,0	0,0	Uniquement pauvres ciblés
<=9	0,2	100,0	0,3	Uniquement pauvres ciblés
<=14	1,1	96,1	2,0	24,4:1
<=19	2,9	97,6	5,3	40,0:1
<=24	6,0	96,9	10,8	30,8:1
<=29	10,7	96,4	19,1	27,0:1
<=34	16,1	95,1	28,4	19,4:1
<=39	23,0	92,5	39,4	12,3:1
<=44	31,3	90,1	52,1	9,1:1
<=49	42,2	87,5	68,2	7,0:1
<=54	53,0	82,0	80,2	4,6:1
<=59	62,8	76,6	88,8	3,3:1
<=64	72,7	70,5	94,7	2,4:1
<=69	81,9	65,0	98,4	1,9:1
<=74	89,2	60,3	99,4	1,5:1
<=79	94,7	57,0	99,7	1,3:1
<=84	97,8	55,3	100,0	1,2:1
<=89	99,0	54,7	100,0	1,2:1
<=94	99,8	54,2	100,0	1,2:1
<=100	100,0	54,1	100,0	1,2:1

**Les tableaux relatifs
au seuil de pauvreté de \$1,25/jour PPA 2005**

Tableau 4 (\$1,25/jour PPA 2005) : *Scores* et les probabilités de pauvreté estimées correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en dessous
0-4	100,0
5-9	49,1
10-14	34,0
15-19	30,1
20-24	18,5
25-29	14,6
30-34	6,0
35-39	2,6
40-44	1,3
45-49	0,6
50-54	0,3
55-59	0,3
60-64	0,1
65-69	0,0
70-74	0,0
75-79	0,0
80-84	0,0
85-89	0,0
90-94	0,0
95-100	0,0

Tableau 6 (\$1,25/jour PPA 2005) : Les écarts moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles et leur intervalle de confiance, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$

Score	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-4	+100,0	0,0	0,0	0,0
5-9	-11,0	16,9	20,1	25,4
10-14	-8,1	8,2	9,7	12,6
15-19	-6,7	7,1	8,1	11,3
20-24	+7,9	2,1	2,4	3,1
25-29	+11,1	0,9	1,0	1,4
30-34	+1,7	1,1	1,4	1,8
35-39	+1,4	0,5	0,6	0,8
40-44	+0,4	0,3	0,4	0,5
45-49	0,0	0,3	0,3	0,5
50-54	+0,3	0,0	0,0	0,0
55-59	+0,3	0,0	0,0	0,0
60-64	+0,1	0,0	0,0	0,0
65-69	-1,0	0,8	0,9	0,9
70-74	0,0	0,0	0,0	0,0
75-79	0,0	0,0	0,0	0,0
80-84	0,0	0,0	0,0	0,0
85-89	0,0	0,0	0,0	0,0
90-94	0,0	0,0	0,0	0,0
95-100	0,0	0,0	0,0	0,0

Tableau 7 (\$1,25/jour PPA 2005) : Ecart moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps et la précision des écarts selon la taille des échantillons, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap*

Taille de l'échantillon	Ecart	Ecart entre valeur estimée et réelle		
		Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
1	+0,2	7,3	42,2	64,0
4	+0,5	8,6	12,9	27,9
8	+0,5	6,1	10,1	18,3
16	+0,3	5,8	7,7	11,6
32	+0,5	3,8	4,8	7,0
64	+0,5	2,6	3,2	4,3
128	+0,5	1,8	2,2	3,0
256	+0,6	1,3	1,5	2,0
512	+0,5	0,9	1,1	1,4
1 024	+0,5	0,7	0,8	1,0
2 048	+0,5	0,5	0,6	0,8
4 096	+0,5	0,3	0,4	0,5
8 192	+0,5	0,2	0,3	0,3
16 384	+0,5	0,2	0,2	0,3

Tableau 10 (\$1,25/jour PPA 2005) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC, obtenus en appliquant la grille à l'échantillon de validation 2005

Point de coupure	<u>Inclusion:</u>	<u>Défaut de couverture:</u>	<u>Fuite:</u>	<u>Exclusion:</u>	<u>Taux de succès:</u>	<u>BPAC</u>
	Pauvre judicieusement ciblé	Pauvre par erreur non ciblé	Non pauvre par erreur ciblé	Non pauvre judicieusement non ciblé	Inclusion + Exclusion	Voir texte
<=4	0,0	2,4	0,0	97,6	97,6	-99,4
<=9	0,1	2,3	0,1	97,6	97,6	-89,1
<=14	0,4	2,0	0,7	96,9	97,3	-35,2
<=19	0,9	1,5	2,0	95,6	96,5	+13,7
<=24	1,3	1,0	4,7	92,9	94,3	-99,1
<=29	1,6	0,7	9,1	88,6	90,2	-283,9
<=34	1,9	0,4	14,2	83,4	85,3	-502,8
<=39	2,1	0,3	21,0	76,6	78,7	-789,4
<=44	2,2	0,2	29,1	68,5	70,7	-1 133,8
<=49	2,3	0,1	39,9	57,7	60,0	-1 591,0
<=54	2,3	0,1	50,7	46,9	49,2	-2 048,0
<=59	2,3	0,1	60,5	37,1	39,4	-2 463,5
<=64	2,3	0,1	70,4	27,2	29,5	-2 883,8
<=69	2,4	0,0	79,6	18,1	20,4	-3 271,5
<=74	2,4	0,0	86,9	10,8	13,1	-3 581,1
<=79	2,4	0,0	92,3	5,3	7,7	-3 810,7
<=84	2,4	0,0	95,4	2,2	4,6	-3 944,2
<=89	2,4	0,0	96,6	1,0	3,4	-3 993,1
<=94	2,4	0,0	97,5	0,2	2,5	-4 029,3
<=100	2,4	0,0	97,6	0,0	2,4	-4 037,1

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100.

Tableau 11 (\$1,25/jour PPA 2005) : Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=4	0,0	0,0	0,0	0,0:1
<=9	0,2	52,7	3,8	1,1:1
<=14	1,1	35,4	17,0	0,5:1
<=19	2,9	30,7	38,3	0,4:1
<=24	6,0	22,0	56,2	0,3:1
<=29	10,7	15,3	69,3	0,2:1
<=34	16,1	11,9	81,4	0,1:1
<=39	23,0	8,9	87,0	0,1:1
<=44	31,3	7,0	93,5	0,1:1
<=49	42,2	5,4	97,1	0,1:1
<=54	53,0	4,3	97,1	0,0:1
<=59	62,8	3,6	97,1	0,0:1
<=64	72,7	3,2	97,1	0,0:1
<=69	81,9	2,9	100,0	0,0:1
<=74	89,2	2,6	100,0	0,0:1
<=79	94,7	2,5	100,0	0,0:1
<=84	97,8	2,4	100,0	0,0:1
<=89	99,0	2,4	100,0	0,0:1
<=94	99,8	2,4	100,0	0,0:1
<=100	100,0	2,4	100,0	0,0:1

**Les tableaux relatifs
au seuil de pauvreté de \$2,00/jour PPA 2005**

Tableau 4 (\$2,00/jour PPA 2005) : *Scores* et les probabilités de pauvreté estimées correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en dessous
0-4	100,0
5-9	86,9
10-14	73,3
15-19	63,8
20-24	57,1
25-29	41,0
30-34	26,5
35-39	19,7
40-44	13,3
45-49	5,1
50-54	2,0
55-59	1,3
60-64	0,2
65-69	0,0
70-74	0,0
75-79	0,0
80-84	0,0
85-89	0,0
90-94	0,0
95-100	0,0

Tableau 6 (\$2,00/jour PPA 2005) : Les écarts moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles et leur intervalle de confiance, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$

Score	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-4	0,0	0,0	0,0	0,0
5-9	+8,2	13,6	16,2	20,0
10-14	-0,1	6,1	7,8	9,9
15-19	-9,2	7,1	7,5	8,4
20-24	+7,3	4,0	4,8	6,2
25-29	+14,4	2,8	3,4	4,2
30-34	-4,0	3,5	3,8	5,0
35-39	+10,4	1,3	1,5	2,1
40-44	+5,1	1,2	1,4	1,9
45-49	-2,4	1,8	1,9	2,1
50-54	+0,4	0,4	0,5	0,7
55-59	+0,3	0,4	0,5	0,6
60-64	+0,2	0,0	0,0	0,0
65-69	-1,2	0,9	0,9	1,0
70-74	-0,1	0,1	0,1	0,1
75-79	0,0	0,0	0,0	0,0
80-84	0,0	0,0	0,0	0,0
85-89	0,0	0,0	0,0	0,0
90-94	0,0	0,0	0,0	0,0
95-100	0,0	0,0	0,0	0,0

Tableau 7 (\$2,00/jour PPA 2005) : Ecart moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps et la précision des écarts selon la taille des échantillons, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap*

Taille de l'échantillon	Ecart	Ecart entre valeur estimée et réelle		
		Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
1	-1,9	50,0	63,8	80,1
4	+0,6	20,6	26,4	38,0
8	+0,9	14,1	18,4	27,8
16	+1,0	9,4	11,8	15,2
32	+1,0	7,0	8,5	11,3
64	+1,1	4,7	5,6	7,6
128	+1,1	3,4	4,0	5,5
256	+1,1	2,4	2,8	4,1
512	+1,1	1,7	2,1	2,6
1 024	+1,1	1,2	1,4	1,9
2 048	+1,1	0,9	1,0	1,2
4 096	+1,1	0,6	0,7	1,0
8 192	+1,2	0,4	0,5	0,7
16 384	+1,1	0,3	0,4	0,5

Tableau 10 (\$2,00/jour PPA 2005) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC, obtenus en appliquant la grille à l'échantillon de validation 2005

Point de coupure	<u>Inclusion:</u>	<u>Défaut de couverture:</u>	<u>Fuite:</u>	<u>Exclusion:</u>	<u>Taux de succès:</u>	<u>BPAC</u>
	Pauvre judicieusement ciblé	Pauvre par erreur non ciblé	Non pauvre par erreur ciblé	Non pauvre judicieusement non ciblé	Inclusion + Exclusion	Voir texte
<=4	0,0	10,6	0,0	89,4	89,4	-99,7
<=9	0,1	10,5	0,0	89,3	89,5	-97,2
<=14	0,8	9,8	0,3	89,1	89,9	-81,7
<=19	2,0	8,7	1,0	88,4	90,4	-53,8
<=24	3,7	7,0	2,4	87,0	90,7	-8,8
<=29	5,3	5,3	5,4	84,0	89,4	+49,6
<=34	7,1	3,5	9,1	80,3	87,4	+14,8
<=39	8,2	2,5	14,9	74,5	82,6	-40,2
<=44	9,1	1,5	22,2	67,2	76,3	-109,2
<=49	10,1	0,6	32,1	57,2	67,3	-202,6
<=54	10,4	0,3	42,6	46,8	57,1	-301,1
<=59	10,5	0,1	52,3	37,1	47,6	-392,1
<=64	10,5	0,1	62,2	27,2	37,7	-485,5
<=69	10,6	0,0	71,3	18,0	28,6	-571,4
<=74	10,6	0,0	78,6	10,8	21,4	-640,0
<=79	10,6	0,0	84,0	5,3	16,0	-691,0
<=84	10,6	0,0	87,2	2,2	12,8	-720,6
<=89	10,6	0,0	88,3	1,0	11,7	-731,5
<=94	10,6	0,0	89,2	0,2	10,8	-739,5
<=100	10,6	0,0	89,4	0,0	10,6	-741,3

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100.

Tableau 11 (\$2,00/jour PPA 2005) : Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=4	0,0	100,0	0,1	Uniquement pauvres ciblés
<=9	0,2	79,9	1,3	4,0:1
<=14	1,1	71,6	7,6	2,5:1
<=19	2,9	66,9	18,5	2,0:1
<=24	6,0	60,8	34,5	1,6:1
<=29	10,7	50,0	50,3	1,0:1
<=34	16,1	44,0	66,8	0,8:1
<=39	23,0	35,4	76,7	0,5:1
<=44	31,3	29,1	85,7	0,4:1
<=49	42,2	23,8	94,7	0,3:1
<=54	53,0	19,6	97,6	0,2:1
<=59	62,8	16,7	98,9	0,2:1
<=64	72,7	14,4	98,9	0,2:1
<=69	81,9	12,9	99,8	0,1:1
<=74	89,2	11,9	100,0	0,1:1
<=79	94,7	11,2	100,0	0,1:1
<=84	97,8	10,9	100,0	0,1:1
<=89	99,0	10,7	100,0	0,1:1
<=94	99,8	10,6	100,0	0,1:1
<=100	100,0	10,6	100,0	0,1:1

**Les tableaux relatifs
au seuil de pauvreté de \$2,50/jour PPA 2005**

Tableau 4 (\$2,50/jour PPA 2005) : *Scores* et les probabilités de pauvreté estimées correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en dessous
0-4	100,0
5-9	93,6
10-14	88,9
15-19	80,7
20-24	75,6
25-29	61,4
30-34	49,3
35-39	38,0
40-44	28,1
45-49	13,6
50-54	6,2
55-59	3,3
60-64	1,0
65-69	0,4
70-74	0,2
75-79	0,0
80-84	0,0
85-89	0,0
90-94	0,0
95-100	0,0

Tableau 6 (\$2,50/jour PPA 2005) : Les écarts moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles et leur intervalle de confiance, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$

Score	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-4	0,0	0,0	0,0	0,0
5-9	-6,4	3,2	3,2	3,2
10-14	+2,3	4,7	5,5	7,8
15-19	+0,6	4,9	6,0	7,9
20-24	+8,5	4,0	4,9	6,1
25-29	+19,4	3,4	4,3	5,8
30-34	-2,4	3,4	3,9	5,1
35-39	+13,9	2,3	2,7	3,6
40-44	+12,3	1,7	2,0	2,5
45-49	-3,6	2,6	2,8	3,0
50-54	+0,8	0,8	1,0	1,3
55-59	-0,5	0,8	0,9	1,2
60-64	+0,4	0,2	0,3	0,4
65-69	-2,1	1,4	1,5	1,7
70-74	0,0	0,1	0,1	0,2
75-79	0,0	0,0	0,0	0,0
80-84	0,0	0,0	0,0	0,0
85-89	0,0	0,0	0,0	0,0
90-94	0,0	0,0	0,0	0,0
95-100	0,0	0,0	0,0	0,0

Tableau 7 (\$2,50/jour PPA 2005) : Ecart moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps et la précision des écarts selon la taille des échantillons, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap*

Taille de l'échantillon	Ecart	Ecart entre valeur estimée et réelle		
		Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
1	-1,6	60,6	73,9	88,7
4	+1,9	27,2	34,5	47,5
8	+2,2	18,5	23,3	34,2
16	+2,3	13,0	16,0	20,5
32	+2,3	9,2	11,0	14,4
64	+2,1	6,3	7,5	9,9
128	+2,2	4,6	5,4	6,9
256	+2,1	3,3	3,7	4,9
512	+2,1	2,3	2,6	3,5
1 024	+2,1	1,6	1,9	2,4
2 048	+2,1	1,2	1,4	1,9
4 096	+2,1	0,9	1,0	1,3
8 192	+2,1	0,6	0,7	0,9
16 384	+2,1	0,4	0,5	0,6

Tableau 10 (\$2,50/jour PPA 2005) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC, obtenus en appliquant la grille à l'échantillon de validation 2005

Point de coupure	<u>Inclusion:</u> Pauvre judicieusement ciblé	<u>Défaut de couverture:</u> Pauvre par erreur non ciblé	<u>Fuite:</u> Non pauvre par erreur ciblé	<u>Exclusion:</u> Non pauvre judicieusement non ciblé	<u>Taux de succès:</u> Inclusion + Exclusion	<u>BPAC</u> Voir texte
<=4	0,0	18,0	0,0	82,0	82,0	-99,8
<=9	0,2	17,9	0,0	82,0	82,1	-98,1
<=14	1,0	17,0	0,1	81,8	82,8	-88,2
<=19	2,4	15,6	0,5	81,5	83,9	-70,3
<=24	4,7	13,4	1,4	80,6	85,3	-40,7
<=29	7,1	10,9	3,6	78,4	85,6	-1,0
<=34	10,0	8,1	6,2	75,8	85,7	+44,9
<=39	12,2	5,8	10,8	71,2	83,4	+40,1
<=44	14,1	3,9	17,2	64,8	78,9	+4,5
<=49	16,2	1,9	26,0	55,9	72,1	-44,5
<=54	17,1	0,9	35,8	46,1	63,3	-98,9
<=59	17,7	0,4	45,1	36,8	54,5	-150,5
<=64	17,8	0,2	54,9	27,0	44,8	-204,9
<=69	18,0	0,0	63,9	18,0	36,0	-254,9
<=74	18,0	0,0	71,2	10,8	28,8	-295,2
<=79	18,0	0,0	76,6	5,3	23,4	-325,3
<=84	18,0	0,0	79,8	2,2	20,2	-342,8
<=89	18,0	0,0	80,9	1,0	19,1	-349,2
<=94	18,0	0,0	81,8	0,2	18,2	-353,9
<=100	18,0	0,0	82,0	0,0	18,0	-354,9

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100.

Tableau 11 (\$2,50/jour PPA 2005) : Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=4	0,0	100,0	0,1	Uniquement pauvres ciblés
<=9	0,2	100,0	0,9	Uniquement pauvres ciblés
<=14	1,1	87,6	5,5	7,1:1
<=19	2,9	82,2	13,4	4,6:1
<=24	6,0	77,4	25,9	3,4:1
<=29	10,7	66,7	39,6	2,0:1
<=34	16,1	61,6	55,2	1,6:1
<=39	23,0	53,1	68,0	1,1:1
<=44	31,3	45,1	78,4	0,8:1
<=49	42,2	38,3	89,7	0,6:1
<=54	53,0	32,4	95,2	0,5:1
<=59	62,8	28,1	98,0	0,4:1
<=64	72,7	24,4	98,6	0,3:1
<=69	81,9	21,9	99,8	0,3:1
<=74	89,2	20,2	100,0	0,3:1
<=79	94,7	19,0	100,0	0,2:1
<=84	97,8	18,4	100,0	0,2:1
<=89	99,0	18,2	100,0	0,2:1
<=94	99,8	18,1	100,0	0,2:1
<=100	100,0	18,0	100,0	0,2:1

**Les tableaux relatifs
au seuil de pauvreté de \$5,00/jour PPA 2005**

Tableau 4 (\$5,00/jour PPA 2005) : *Scores* et les probabilités de pauvreté estimées correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en dessous
0-4	100,0
5-9	100,0
10-14	98,9
15-19	97,9
20-24	95,8
25-29	94,7
30-34	94,7
35-39	91,6
40-44	84,6
45-49	68,9
50-54	60,0
55-59	41,1
60-64	27,6
65-69	13,4
70-74	7,2
75-79	2,3
80-84	0,6
85-89	0,0
90-94	0,0
95-100	0,0

Tableau 6 (\$5,00/jour PPA 2005) : Les écarts moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles et leur intervalle de confiance, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$

Score	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-4	0,0	0,0	0,0	0,0
5-9	0,0	0,0	0,0	0,0
10-14	+4,5	3,3	3,9	5,0
15-19	+10,1	4,5	5,5	7,5
20-24	+4,1	3,1	3,7	5,1
25-29	-1,7	1,4	1,5	1,9
30-34	+6,8	2,3	2,7	3,8
35-39	+7,2	2,3	2,7	3,9
40-44	+3,8	2,2	2,7	3,4
45-49	-12,1	6,9	7,0	7,3
50-54	+10,1	2,4	2,8	3,7
55-59	+0,6	2,4	2,8	3,6
60-64	+5,0	1,8	2,2	3,0
65-69	+1,5	1,5	1,9	2,6
70-74	+5,2	0,4	0,5	0,7
75-79	+1,8	0,2	0,3	0,3
80-84	-3,1	2,3	2,5	2,8
85-89	-0,1	0,2	0,2	0,3
90-94	0,0	0,0	0,0	0,0
95-100	0,0	0,0	0,0	0,0

Tableau 7 (\$5,00/jour PPA 2005) : Ecart moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps et la précision des écarts selon la taille des échantillons, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap*

Taille de l'échantillon	Ecart	Ecart entre valeur estimée et réelle		
		Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
1	-0,8	63,9	78,5	93,8
4	+2,1	32,0	40,5	52,2
8	+3,2	24,2	28,4	38,2
16	+2,6	17,0	20,6	29,3
32	+2,1	12,5	15,4	19,6
64	+2,2	9,2	11,0	14,5
128	+2,1	6,7	7,9	10,1
256	+2,2	4,4	5,3	6,8
512	+2,2	2,9	3,4	4,4
1 024	+2,1	2,2	2,7	3,6
2 048	+2,2	1,6	1,9	2,7
4 096	+2,2	1,1	1,3	1,7
8 192	+2,2	0,8	1,0	1,3
16 384	+2,2	0,6	0,7	0,9

Tableau 10 (\$5,00/jour PPA 2005) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC, obtenus en appliquant la grille à l'échantillon de validation 2005

Point de coupure	<u>Inclusion:</u> Pauvre judicieusement ciblé	<u>Défaut de couverture:</u> Pauvre par erreur non ciblé	<u>Fuite:</u> Non pauvre par erreur ciblé	<u>Exclusion:</u> Non pauvre judicieusement non ciblé	<u>Taux de succès:</u> Inclusion + Exclusion	<u>BPAC</u> Voir texte
<=4	0,0	51,0	0,0	49,0	49,0	-99,9
<=9	0,2	50,8	0,0	49,0	49,2	-99,3
<=14	1,1	49,9	0,0	49,0	50,0	-95,7
<=19	2,8	48,2	0,2	48,8	51,6	-88,8
<=24	5,8	45,2	0,3	48,7	54,5	-76,9
<=29	10,2	40,8	0,5	48,5	58,8	-59,0
<=34	15,1	35,9	1,0	48,0	63,1	-38,7
<=39	21,0	30,0	2,0	47,0	68,0	-13,6
<=44	27,8	23,2	3,6	45,4	73,2	+15,9
<=49	36,2	14,8	6,0	43,0	79,2	+53,7
<=54	42,0	9,0	11,0	38,0	80,0	+78,4
<=59	46,3	4,7	16,5	32,5	78,8	+67,6
<=64	49,0	2,0	23,7	25,3	74,2	+53,4
<=69	50,4	0,6	31,5	17,5	67,9	+38,2
<=74	50,8	0,2	38,5	10,5	61,3	+24,6
<=79	50,9	0,1	43,8	5,2	56,1	+14,1
<=84	51,0	0,0	46,8	2,2	53,2	+8,2
<=89	51,0	0,0	48,0	1,0	52,0	+5,9
<=94	51,0	0,0	48,8	0,2	51,2	+4,3
<=100	51,0	0,0	49,0	0,0	51,0	+3,9

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100.

Tableau 11 (\$5,00/jour PPA 2005) : Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=4	0,0	100,0	0,0	Uniquement pauvres ciblés
<=9	0,2	100,0	0,3	Uniquement pauvres ciblés
<=14	1,1	96,1	2,1	24,4:1
<=19	2,9	94,8	5,5	18,2:1
<=24	6,0	95,5	11,3	21,2:1
<=29	10,7	95,7	20,1	22,1:1
<=34	16,1	93,6	29,6	14,6:1
<=39	23,0	91,3	41,2	10,4:1
<=44	31,3	88,6	54,4	7,8:1
<=49	42,2	85,7	70,9	6,0:1
<=54	53,0	79,3	82,3	3,8:1
<=59	62,8	73,7	90,7	2,8:1
<=64	72,7	67,3	96,0	2,1:1
<=69	81,9	61,5	98,8	1,6:1
<=74	89,2	56,9	99,6	1,3:1
<=79	94,7	53,7	99,7	1,2:1
<=84	97,8	52,1	100,0	1,1:1
<=89	99,0	51,5	100,0	1,1:1
<=94	99,8	51,1	100,0	1,0:1
<=100	100,0	51,0	100,0	1,0:1

**Les tableaux relatifs
au seuil de pauvreté de \$1,90/jour PPA 2011**

Tableau 4 (\$1,90/jour PPA 2011) : *Scores* et les probabilités de pauvreté estimées correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en dessous
0-4	100,0
5-9	67,9
10-14	41,5
15-19	35,7
20-24	25,9
25-29	16,6
30-34	8,3
35-39	3,2
40-44	1,7
45-49	0,7
50-54	0,4
55-59	0,4
60-64	0,1
65-69	0,0
70-74	0,0
75-79	0,0
80-84	0,0
85-89	0,0
90-94	0,0
95-100	0,0

Tableau 6 (\$1,90/jour PPA 2011) : Les écarts moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles et leur intervalle de confiance, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$

Score	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-4	0,0	0,0	0,0	0,0
5-9	-3,8	15,7	17,7	22,9
10-14	-7,0	7,9	9,1	12,3
15-19	-2,4	7,0	8,1	11,1
20-24	+12,9	2,2	2,6	3,4
25-29	+11,2	1,2	1,5	2,0
30-34	+1,2	1,5	1,9	2,5
35-39	+1,6	0,5	0,6	0,8
40-44	+0,4	0,4	0,5	0,6
45-49	-1,0	0,8	0,8	1,0
50-54	+0,4	0,0	0,0	0,0
55-59	+0,4	0,0	0,0	0,0
60-64	+0,1	0,0	0,0	0,0
65-69	-1,0	0,8	0,9	0,9
70-74	0,0	0,0	0,0	0,0
75-79	0,0	0,0	0,0	0,0
80-84	0,0	0,0	0,0	0,0
85-89	0,0	0,0	0,0	0,0
90-94	0,0	0,0	0,0	0,0
95-100	0,0	0,0	0,0	0,0

Tableau 7 (\$1,90/jour PPA 2011) : Ecart moyen entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps et la précision des écarts selon la taille des échantillons, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap*

Taille de l'échantillon	Ecart	Ecart entre valeur estimée et réelle		
		Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
1	+0,2	8,3	50,0	69,1
4	+0,5	10,7	16,9	29,5
8	+0,6	7,6	11,3	18,5
16	+0,4	6,4	8,2	11,4
32	+0,6	4,3	5,1	7,3
64	+0,6	3,0	3,5	4,9
128	+0,6	2,1	2,5	3,4
256	+0,6	1,5	1,8	2,3
512	+0,6	1,0	1,2	1,5
1 024	+0,6	0,7	0,9	1,1
2 048	+0,6	0,5	0,6	0,8
4 096	+0,6	0,4	0,4	0,6
8 192	+0,6	0,3	0,3	0,4
16 384	+0,6	0,2	0,2	0,3

Tableau 10 (\$1,90/jour PPA 2011) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC, obtenus en appliquant la grille à l'échantillon de validation 2005

Point de coupure	<u>Inclusion:</u>	<u>Défaut de couverture:</u>	<u>Fuite:</u>	<u>Exclusion:</u>	<u>Taux de succès:</u>	<u>BPAC</u>
	Pauvre judicieusement ciblé	Pauvre par erreur non ciblé	Non pauvre par erreur ciblé	Non pauvre judicieusement non ciblé	Inclusion + Exclusion	Voir texte
<=4	0,0	3,1	0,0	96,9	96,9	-99,0
<=9	0,1	3,0	0,0	96,8	97,0	-90,7
<=14	0,5	2,6	0,6	96,3	96,8	-47,0
<=19	1,1	2,0	1,9	95,0	96,1	+28,7
<=24	1,6	1,5	4,4	92,4	94,0	-42,7
<=29	2,0	1,1	8,7	88,2	90,2	-179,0
<=34	2,4	0,7	13,7	83,2	85,6	-340,1
<=39	2,6	0,5	20,4	76,5	79,1	-555,5
<=44	2,8	0,3	28,5	68,4	71,2	-814,3
<=49	3,0	0,1	39,2	57,7	60,8	-1 156,9
<=54	3,0	0,1	49,9	46,9	50,0	-1 503,1
<=59	3,0	0,1	59,7	37,1	40,2	-1 817,9
<=64	3,0	0,1	69,7	27,2	30,3	-2 136,4
<=69	3,1	0,0	78,8	18,1	21,2	-2 430,1
<=74	3,1	0,0	86,1	10,8	13,9	-2 664,7
<=79	3,1	0,0	91,5	5,3	8,5	-2 838,6
<=84	3,1	0,0	94,7	2,2	5,3	-2 939,8
<=89	3,1	0,0	95,8	1,0	4,2	-2 976,8
<=94	3,1	0,0	96,7	0,2	3,3	-3 004,3
<=100	3,1	0,0	96,9	0,0	3,1	-3 010,2

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100.

Tableau 11 (\$1,90/jour PPA 2011) : Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=4	0,0	100,0	0,5	Uniquement pauvres ciblés
<=9	0,2	71,9	3,9	2,6:1
<=14	1,1	46,0	16,7	0,9:1
<=19	2,9	36,4	34,3	0,6:1
<=24	6,0	26,2	50,7	0,4:1
<=29	10,7	18,7	64,3	0,2:1
<=34	16,1	15,1	78,3	0,2:1
<=39	23,0	11,4	84,3	0,1:1
<=44	31,3	9,1	91,3	0,1:1
<=49	42,2	7,2	97,8	0,1:1
<=54	53,0	5,7	97,8	0,1:1
<=59	62,8	4,9	97,8	0,1:1
<=64	72,7	4,2	97,8	0,0:1
<=69	81,9	3,8	100,0	0,0:1
<=74	89,2	3,5	100,0	0,0:1
<=79	94,7	3,3	100,0	0,0:1
<=84	97,8	3,2	100,0	0,0:1
<=89	99,0	3,1	100,0	0,0:1
<=94	99,8	3,1	100,0	0,0:1
<=100	100,0	3,1	100,0	0,0:1

**Les tableaux relatifs
au seuil de pauvreté de \$3,10/jour PPA 2011**

Tableau 4 (\$3,10/jour PPA 2011) : *Scores* et les probabilités de pauvreté estimées correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en dessous
0-4	100,0
5-9	86,9
10-14	78,0
15-19	72,5
20-24	67,5
25-29	51,1
30-34	36,8
35-39	26,4
40-44	19,6
45-49	8,4
50-54	3,3
55-59	2,2
60-64	0,5
65-69	0,0
70-74	0,0
75-79	0,0
80-84	0,0
85-89	0,0
90-94	0,0
95-100	0,0

Tableau 6 (\$3,10/jour PPA 2011) : Les écarts moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles et leur intervalle de confiance, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$

Score	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-4	0,0	0,0	0,0	0,0
5-9	-13,1	6,6	6,6	6,6
10-14	-2,5	5,5	6,7	8,7
15-19	-3,0	5,1	6,0	8,1
20-24	+8,7	3,9	4,8	6,2
25-29	+20,8	3,0	3,5	4,7
30-34	+1,6	3,1	3,8	5,2
35-39	+8,6	1,9	2,3	3,0
40-44	+8,8	1,3	1,5	2,1
45-49	-3,6	2,6	2,7	3,0
50-54	+0,3	0,6	0,8	1,0
55-59	+0,6	0,5	0,6	0,7
60-64	+0,3	0,1	0,1	0,1
65-69	-1,2	0,9	0,9	1,0
70-74	-0,1	0,1	0,1	0,1
75-79	0,0	0,0	0,0	0,0
80-84	0,0	0,0	0,0	0,0
85-89	0,0	0,0	0,0	0,0
90-94	0,0	0,0	0,0	0,0
95-100	0,0	0,0	0,0	0,0

Tableau 7 (\$3,10/jour PPA 2011) : Ecart moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps et la précision des écarts selon la taille des échantillons, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap*

Taille de l'échantillon	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>			90 pour cent	95 pour cent
1	-1,1	55,2	65,8	84,6
4	+1,5	23,5	30,1	42,5
8	+1,7	16,6	19,9	27,7
16	+1,8	11,1	13,2	18,7
32	+1,8	7,9	9,5	13,0
64	+1,7	5,6	6,7	8,4
128	+1,7	3,8	4,8	6,2
256	+1,7	2,9	3,5	4,6
512	+1,7	2,0	2,4	3,1
1 024	+1,8	1,4	1,7	2,1
2 048	+1,8	1,0	1,2	1,6
4 096	+1,7	0,7	0,8	1,1
8 192	+1,8	0,5	0,6	0,8
16 384	+1,7	0,4	0,4	0,5

Tableau 10 (\$3,10/jour PPA 2011) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC, obtenus en appliquant la grille à l'échantillon de validation 2005

Point de coupure	<u>Inclusion:</u> Pauvre judicieusement ciblé	<u>Défaut de couverture:</u> Pauvre par erreur non ciblé	<u>Fuite:</u> Non pauvre par erreur ciblé	<u>Exclusion:</u> Non pauvre judicieusement non ciblé	<u>Taux de succès:</u> Inclusion + Exclusion	<u>BPAC</u> Voir texte
<=4	0,0	13,5	0,0	86,5	86,5	-99,8
<=9	0,2	13,3	0,0	86,5	86,7	-97,5
<=14	0,9	12,6	0,2	86,3	87,2	-84,8
<=19	2,2	11,3	0,8	85,8	87,9	-62,0
<=24	4,1	9,3	1,9	84,6	88,8	-24,6
<=29	6,1	7,4	4,6	81,9	88,1	+24,7
<=34	8,2	5,3	7,9	78,6	86,8	+41,3
<=39	9,9	3,6	13,2	73,4	83,2	+2,4
<=44	11,2	2,3	20,1	66,4	77,6	-49,1
<=49	12,6	0,9	29,6	56,9	69,5	-119,5
<=54	13,1	0,4	39,9	46,6	59,7	-195,8
<=59	13,3	0,2	49,5	37,0	50,4	-266,8
<=64	13,4	0,1	59,3	27,2	40,5	-340,1
<=69	13,5	0,0	68,5	18,0	31,5	-407,7
<=74	13,5	0,0	75,8	10,8	24,2	-461,7
<=79	13,5	0,0	81,2	5,3	18,8	-501,9
<=84	13,5	0,0	84,3	2,2	15,7	-525,3
<=89	13,5	0,0	85,5	1,0	14,5	-533,8
<=94	13,5	0,0	86,3	0,2	13,7	-540,2
<=100	13,5	0,0	86,5	0,0	13,5	-541,5

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100.

Tableau 11 (\$3,10/jour PPA 2011) : Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=4	0,0	100,0	0,1	Uniquement pauvres ciblés
<=9	0,2	100,0	1,2	Uniquement pauvres ciblés
<=14	1,1	81,4	6,8	4,4:1
<=19	2,9	74,1	16,2	2,9:1
<=24	6,0	68,8	30,7	2,2:1
<=29	10,7	57,2	45,4	1,3:1
<=34	16,1	51,0	61,0	1,0:1
<=39	23,0	42,9	73,3	0,8:1
<=44	31,3	35,8	83,2	0,6:1
<=49	42,2	29,9	93,5	0,4:1
<=54	53,0	24,7	97,1	0,3:1
<=59	62,8	21,2	98,8	0,3:1
<=64	72,7	18,4	99,1	0,2:1
<=69	81,9	16,4	99,8	0,2:1
<=74	89,2	15,1	100,0	0,2:1
<=79	94,7	14,2	100,0	0,2:1
<=84	97,8	13,8	100,0	0,2:1
<=89	99,0	13,6	100,0	0,2:1
<=94	99,8	13,5	100,0	0,2:1
<=100	100,0	13,5	100,0	0,2:1

**Les tableaux relatifs
au seuil de la moitié le plus pauvre
en dessous de 100% du seuil national**

Tableau 4 (Seuil de la moitié le plus pauvre en dessous de 100% du seuil national) : *Scores* et les probabilités de pauvreté estimées correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en dessous
0-4	100,0
5-9	93,6
10-14	77,0
15-19	66,2
20-24	59,3
25-29	42,5
30-34	24,4
35-39	16,2
40-44	6,5
45-49	3,4
50-54	1,5
55-59	1,1
60-64	0,0
65-69	0,0
70-74	0,0
75-79	0,0
80-84	0,0
85-89	0,0
90-94	0,0
95-100	0,0

Tableau 6 (Seuil de la moitié le plus pauvre en dessous de 100% du seuil national) : Les écarts moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles et leur intervalle de confiance, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$

Score	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-4	0,0	0,0	0,0	0,0
5-9	+4,3	10,7	11,7	14,7
10-14	+0,6	6,0	6,8	9,2
15-19	+2,3	6,4	7,4	9,4
20-24	+6,8	4,0	4,9	6,3
25-29	+23,4	2,3	2,6	3,3
30-34	+6,5	2,2	2,7	3,4
35-39	+9,0	1,1	1,3	1,6
40-44	+1,6	0,8	1,0	1,3
45-49	-2,4	1,7	1,8	2,0
50-54	+0,2	0,4	0,4	0,6
55-59	-0,1	0,4	0,5	0,6
60-64	0,0	0,0	0,0	0,1
65-69	-1,0	0,8	0,9	0,9
70-74	0,0	0,0	0,0	0,0
75-79	0,0	0,0	0,0	0,0
80-84	0,0	0,0	0,0	0,0
85-89	0,0	0,0	0,0	0,0
90-94	0,0	0,0	0,0	0,0
95-100	0,0	0,0	0,0	0,0

Tableau 7 (Seuil de la moitié le plus pauvre en dessous de 100% du seuil national) : Ecart moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps et la précision des écarts selon la taille des échantillons, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap*

Taille de l'échantillon	Ecart	Ecart entre valeur estimée et réelle		
		Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
1	-0,9	41,0	63,1	81,9
4	+1,3	17,2	23,4	35,9
8	+1,9	12,6	15,9	24,3
16	+1,6	8,7	11,0	15,5
32	+1,7	6,2	7,4	10,7
64	+1,7	4,1	5,0	6,6
128	+1,7	2,9	3,5	4,6
256	+1,7	2,0	2,4	3,2
512	+1,7	1,5	1,8	2,4
1 024	+1,7	1,1	1,3	1,7
2 048	+1,7	0,8	0,9	1,2
4 096	+1,7	0,5	0,6	0,8
8 192	+1,7	0,4	0,5	0,6
16 384	+1,7	0,3	0,3	0,4

Tableau 10 (Seuil de la moitié le plus pauvre en dessous de 100% du seuil national) :
Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de
« Précision totale » et BPAC, obtenus en appliquant la grille à l'échantillon de
validation 2005

Point de coupure	<u>Inclusion:</u>	<u>Défaut de couverture:</u>	<u>Fuite:</u>	<u>Exclusion:</u>	<u>Taux de succès:</u>	<u>BPAC</u>
	Pauvre judicieusement ciblé	Pauvre par erreur non ciblé	Non pauvre par erreur ciblé	Non pauvre judicieusement non ciblé	Inclusion + Exclusion	Voir texte
<=4	0,0	9,3	0,0	90,7	90,7	-99,7
<=9	0,2	9,1	0,0	90,7	90,8	-96,6
<=14	0,9	8,4	0,3	90,4	91,3	-78,6
<=19	2,0	7,3	1,0	89,7	91,7	-47,3
<=24	3,8	5,5	2,2	88,4	92,2	+5,5
<=29	5,2	4,0	5,5	85,2	90,5	+41,4
<=34	6,5	2,8	9,6	81,1	87,6	-3,3
<=39	7,5	1,8	15,5	75,1	82,6	-67,3
<=44	8,2	1,1	23,1	67,6	75,8	-148,6
<=49	8,8	0,5	33,3	57,3	66,2	-258,9
<=54	9,1	0,2	43,9	46,8	55,8	-372,5
<=59	9,2	0,1	53,6	37,1	46,3	-476,5
<=64	9,2	0,1	63,5	27,2	36,4	-583,1
<=69	9,3	0,0	72,6	18,1	27,3	-681,6
<=74	9,3	0,0	79,9	10,8	20,1	-760,1
<=79	9,3	0,0	85,3	5,3	14,6	-818,5
<=84	9,3	0,0	88,5	2,2	11,5	-852,4
<=89	9,3	0,0	89,7	1,0	10,3	-864,8
<=94	9,3	0,0	90,5	0,2	9,5	-874,0
<=100	9,3	0,0	90,7	0,0	9,3	-876,0

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100.

Tableau 11 (Seuil de la moitié le plus pauvre en dessous de 100% du seuil national) : Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=4	0,0	100,0	0,2	Uniquement pauvres ciblés
<=9	0,2	90,0	1,6	9,0:1
<=14	1,1	75,8	9,2	3,1:1
<=19	2,9	66,7	21,1	2,0:1
<=24	6,0	62,7	40,7	1,7:1
<=29	10,7	49,0	56,5	1,0:1
<=34	16,1	40,4	70,3	0,7:1
<=39	23,0	32,5	80,5	0,5:1
<=44	31,3	26,2	88,3	0,4:1
<=49	42,2	20,9	95,1	0,3:1
<=54	53,0	17,1	97,5	0,2:1
<=59	62,8	14,7	99,0	0,2:1
<=64	72,7	12,7	99,2	0,1:1
<=69	81,9	11,3	99,9	0,1:1
<=74	89,2	10,4	100,0	0,1:1
<=79	94,7	9,8	100,0	0,1:1
<=84	97,8	9,5	100,0	0,1:1
<=89	99,0	9,4	100,0	0,1:1
<=94	99,8	9,3	100,0	0,1:1
<=100	100,0	9,3	100,0	0,1:1

**Les tableaux relatifs
au seuil de pauvreté du premier quintile
(20^{ème} percentile)**

Tableau 4 (Seuil du premier quintile (20^{ème} percentile)) :
Scores et les probabilités de pauvreté estimées
correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en dessous
0-4	100,0
5-9	93,6
10-14	78,3
15-19	70,8
20-24	68,1
25-29	51,1
30-34	32,6
35-39	21,9
40-44	13,3
45-49	5,5
50-54	2,4
55-59	1,6
60-64	0,1
65-69	0,0
70-74	0,0
75-79	0,0
80-84	0,0
85-89	0,0
90-94	0,0
95-100	0,0

Tableau 6 (Seuil du premier quintile (20^{ème} percentile)) :
Les écarts moyens entre les probabilités de pauvreté
estimées et les réelles et leur intervalle de confiance,
en appliquant la grille à l'échantillon de validation
de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec
 $n = 16\ 384$

Score	Ecart	Ecart entre valeur estimée et réelle		
		<u>Intervalle de confiance (\pmpoints de pourcentage)</u>		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-4	0,0	0,0	0,0	0,0
5-9	+4,3	10,7	11,7	14,7
10-14	-4,8	5,3	6,2	9,2
15-19	+1,8	5,8	6,9	8,8
20-24	+10,7	4,2	5,0	6,5
25-29	+21,5	2,9	3,6	5,0
30-34	+8,1	2,5	3,0	3,9
35-39	+12,9	1,3	1,5	1,9
40-44	+6,0	1,0	1,2	1,6
45-49	-1,2	1,2	1,3	1,6
50-54	+0,3	0,5	0,6	0,7
55-59	+0,3	0,4	0,5	0,7
60-64	0,0	0,1	0,1	0,1
65-69	-1,0	0,8	0,8	0,9
70-74	0,0	0,0	0,0	0,0
75-79	0,0	0,0	0,0	0,0
80-84	0,0	0,0	0,0	0,0
85-89	0,0	0,0	0,0	0,0
90-94	0,0	0,0	0,0	0,0
95-100	0,0	0,0	0,0	0,0

Tableau 7 (Seuil du premier quintile (20^{ème} percentile)) :

Écarts moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps et la précision des écarts selon la taille des échantillons, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap*

Taille de l'échantillon	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>			90 pour cent	95 pour cent
1	-1,0	50,0	68,9	84,2
4	+2,0	20,2	27,0	38,7
8	+2,7	13,9	17,5	24,4
16	+2,5	9,7	12,5	16,4
32	+2,6	6,8	8,3	11,0
64	+2,5	4,6	5,6	7,3
128	+2,5	3,1	3,9	5,3
256	+2,5	2,3	2,7	4,1
512	+2,5	1,7	2,0	2,6
1 024	+2,5	1,2	1,4	1,7
2 048	+2,5	0,9	1,0	1,3
4 096	+2,5	0,6	0,7	0,9
8 192	+2,5	0,4	0,5	0,7
16 384	+2,5	0,3	0,4	0,5

Tableau 10 (Seuil du premier quintile (20^{ème} percentile)) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC, obtenus en appliquant la grille à l'échantillon de validation 2005

Point de coupure	<u>Inclusion:</u>	<u>Défaut de couverture:</u>	<u>Fuite:</u>	<u>Exclusion:</u>	<u>Taux de succès:</u>	BPAC
	Pauvre judicieusement ciblé	Pauvre par erreur non ciblé	Non pauvre par erreur ciblé	Non pauvre judicieusement non ciblé	Inclusion + Exclusion	
<=4	0,0	11,4	0,0	88,6	88,6	-99,7
<=9	0,2	11,2	0,0	88,6	88,7	-97,2
<=14	0,9	10,5	0,2	88,4	89,3	-81,9
<=19	2,2	9,2	0,8	87,8	90,0	-55,2
<=24	4,1	7,3	1,9	86,7	90,9	-10,8
<=29	6,1	5,3	4,6	84,0	90,0	+47,0
<=34	7,8	3,6	8,3	80,3	88,1	+26,8
<=39	8,9	2,4	14,1	74,5	83,5	-23,7
<=44	10,0	1,4	21,4	67,2	77,2	-87,4
<=49	10,8	0,6	31,4	57,2	67,9	-175,9
<=54	11,1	0,3	41,9	46,7	57,9	-267,3
<=59	11,3	0,1	51,5	37,1	48,4	-351,8
<=64	11,3	0,1	61,4	27,2	38,5	-438,6
<=69	11,4	0,0	70,5	18,1	29,4	-518,9
<=74	11,4	0,0	77,8	10,8	22,2	-582,9
<=79	11,4	0,0	83,3	5,3	16,7	-630,5
<=84	11,4	0,0	86,4	2,2	13,6	-658,1
<=89	11,4	0,0	87,6	1,0	12,4	-668,3
<=94	11,4	0,0	88,4	0,2	11,6	-675,8
<=100	11,4	0,0	88,6	0,0	11,4	-677,4

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100.

Tableau 11 (Seuil du premier quintile (20^{ème} percentile)) :

Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=4	0,0	100,0	0,1	Uniquement pauvres ciblés
<=9	0,2	90,0	1,3	9,0:1
<=14	1,1	82,3	8,2	4,7:1
<=19	2,9	73,6	19,0	2,8:1
<=24	6,0	68,8	36,4	2,2:1
<=29	10,7	56,7	53,2	1,3:1
<=34	16,1	48,4	68,5	0,9:1
<=39	23,0	38,8	78,5	0,6:1
<=44	31,3	31,8	87,4	0,5:1
<=49	42,2	25,5	94,4	0,3:1
<=54	53,0	21,0	97,6	0,3:1
<=59	62,8	18,0	99,1	0,2:1
<=64	72,7	15,6	99,3	0,2:1
<=69	81,9	13,9	99,9	0,2:1
<=74	89,2	12,8	100,0	0,1:1
<=79	94,7	12,0	100,0	0,1:1
<=84	97,8	11,7	100,0	0,1:1
<=89	99,0	11,5	100,0	0,1:1
<=94	99,8	11,4	100,0	0,1:1
<=100	100,0	11,4	100,0	0,1:1

**Les tableaux relatifs
au seuil de pauvreté du deuxième quintile
(40^{ème} percentile)**

Tableau 4 (Seuil du deuxième quintile (40^{ème} percentile)) :
Scores et les probabilités de pauvreté estimées
correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en dessous
0-4	100,0
5-9	100,0
10-14	97,6
15-19	92,5
20-24	87,0
25-29	84,6
30-34	64,8
35-39	51,9
40-44	41,5
45-49	23,5
50-54	14,5
55-59	10,8
60-64	5,1
65-69	2,6
70-74	0,5
75-79	0,0
80-84	0,0
85-89	0,0
90-94	0,0
95-100	0,0

Tableau 6 (Seuil du deuxième quintile (40^{ème} percentile)) :
Les écarts moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles et leur intervalle de confiance, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$

Score	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-4	0,0	0,0	0,0	0,0
5-9	0,0	0,0	0,0	0,0
10-14	+4,6	3,6	4,4	5,3
15-19	+8,0	4,6	5,5	7,7
20-24	+7,4	3,8	4,6	6,3
25-29	+25,1	3,8	4,6	6,3
30-34	-4,8	4,0	4,3	5,1
35-39	+14,3	2,9	3,4	4,2
40-44	+11,8	2,2	2,6	3,4
45-49	-1,1	1,8	2,2	2,8
50-54	+2,8	1,3	1,6	2,0
55-59	+3,4	1,1	1,3	1,6
60-64	+1,9	0,8	1,0	1,4
65-69	+0,1	0,8	0,9	1,2
70-74	+0,2	0,2	0,2	0,2
75-79	0,0	0,0	0,0	0,0
80-84	0,0	0,0	0,0	0,0
85-89	0,0	0,0	0,0	0,0
90-94	0,0	0,0	0,0	0,0
95-100	0,0	0,0	0,0	0,0

Tableau 7 (Seuil du deuxième quintile (40^{ème} percentile)) :

Écarts moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps et la précision des écarts selon la taille des échantillons, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap*

Taille de l'échantillon	Ecart	Ecart entre valeur estimée et réelle		
		Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
1	-1,9	59,0	68,7	89,5
4	+2,1	30,8	39,8	54,4
8	+3,4	21,2	26,3	39,4
16	+3,5	15,0	18,7	24,6
32	+3,6	11,0	13,0	15,9
64	+3,6	7,7	9,2	12,1
128	+3,5	5,5	6,6	9,1
256	+3,5	3,9	4,6	6,3
512	+3,6	2,8	3,3	4,2
1 024	+3,6	1,8	2,3	2,9
2 048	+3,6	1,3	1,6	2,0
4 096	+3,6	1,0	1,1	1,5
8 192	+3,6	0,7	0,8	1,0
16 384	+3,6	0,5	0,6	0,7

Tableau 10 (Seuil du deuxième quintile (40^{ème} percentile)) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC, obtenus en appliquant la grille à l'échantillon de validation 2005

Point de coupure	<u>Inclusion:</u>	<u>Défaut de couverture:</u>	<u>Fuite:</u>	<u>Exclusion:</u>	<u>Taux de succès:</u>	BPAC
	Pauvre judicieusement ciblé	Pauvre par erreur non ciblé	Non pauvre par erreur ciblé	Non pauvre judicieusement non ciblé	Inclusion + Exclusion	
<=4	0,0	25,5	0,0	74,5	74,5	-99,9
<=9	0,2	25,3	0,0	74,5	74,7	-98,7
<=14	1,1	24,4	0,1	74,4	75,5	-91,4
<=19	2,6	22,9	0,3	74,2	76,8	-78,1
<=24	5,3	20,2	0,7	73,8	79,0	-55,7
<=29	8,7	16,8	2,0	72,5	81,2	-23,9
<=34	12,6	12,9	3,5	71,0	83,6	+12,9
<=39	16,0	9,5	7,1	67,4	83,4	+52,9
<=44	19,2	6,3	12,1	62,4	81,6	+52,4
<=49	22,1	3,4	20,1	54,4	76,5	+21,2
<=54	23,9	1,6	29,1	45,4	69,3	-14,2
<=59	24,9	0,6	37,9	36,6	61,5	-48,6
<=64	25,2	0,3	47,5	27,0	52,3	-86,1
<=69	25,4	0,1	56,5	18,0	43,5	-121,5
<=74	25,5	0,0	63,7	10,8	36,3	-150,0
<=79	25,5	0,0	69,2	5,3	30,8	-171,2
<=84	25,5	0,0	72,3	2,2	27,7	-183,6
<=89	25,5	0,0	73,5	1,0	26,5	-188,1
<=94	25,5	0,0	74,3	0,2	25,7	-191,4
<=100	25,5	0,0	74,5	0,0	25,5	-192,2

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100.

Tableau 11 (Seuil du deuxième quintile (40^{ème} percentile)) :
Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=4	0,0	100,0	0,1	Uniquement pauvres ciblés
<=9	0,2	100,0	0,7	Uniquement pauvres ciblés
<=14	1,1	94,1	4,2	16,0:1
<=19	2,9	89,6	10,3	8,6:1
<=24	6,0	87,6	20,7	7,1:1
<=29	10,7	81,5	34,2	4,4:1
<=34	16,1	78,2	49,5	3,6:1
<=39	23,0	69,2	62,6	2,2:1
<=44	31,3	61,3	75,2	1,6:1
<=49	42,2	52,4	86,7	1,1:1
<=54	53,0	45,0	93,6	0,8:1
<=59	62,8	39,6	97,6	0,7:1
<=64	72,7	34,7	99,0	0,5:1
<=69	81,9	31,1	99,8	0,5:1
<=74	89,2	28,6	100,0	0,4:1
<=79	94,7	26,9	100,0	0,4:1
<=84	97,8	26,1	100,0	0,4:1
<=89	99,0	25,8	100,0	0,3:1
<=94	99,8	25,5	100,0	0,3:1
<=100	100,0	25,5	100,0	0,3:1

**Les tableaux relatifs
au seuil de pauvreté de la médiane
(50^{ème} percentile)**

Tableau 4 (Seuil de la mediane (50^{ème} percentile)) : *Scores* et les probabilités de pauvreté estimées correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en dessous
0-4	100,0
5-9	100,0
10-14	98,9
15-19	94,7
20-24	90,5
25-29	90,5
30-34	83,1
35-39	68,7
40-44	56,5
45-49	39,6
50-54	22,9
55-59	17,8
60-64	9,4
65-69	4,3
70-74	1,1
75-79	0,0
80-84	0,0
85-89	0,0
90-94	0,0
95-100	0,0

Tableau 6 (Seuil de la mediane (50^{ème} percentile)) : Les écarts moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles et leur intervalle de confiance, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$

Score	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-4	0,0	0,0	0,0	0,0
5-9	0,0	0,0	0,0	0,0
10-14	+6,0	3,6	4,4	5,3
15-19	+8,2	4,6	5,4	7,7
20-24	+4,3	3,4	4,2	5,8
25-29	+11,4	3,5	4,2	5,2
30-34	+8,0	3,1	3,8	5,0
35-39	+10,2	3,0	3,6	4,8
40-44	+3,9	2,6	3,1	4,1
45-49	-5,0	3,6	3,8	4,2
50-54	+1,2	1,8	2,1	2,6
55-59	+1,1	1,7	2,1	2,7
60-64	+3,9	1,0	1,2	1,6
65-69	+0,8	0,8	1,0	1,3
70-74	+0,8	0,2	0,2	0,3
75-79	-0,1	0,1	0,2	0,2
80-84	-3,2	2,3	2,5	2,8
85-89	0,0	0,0	0,0	0,0
90-94	0,0	0,0	0,0	0,0
95-100	0,0	0,0	0,0	0,0

Tableau 7 (Seuil de la médiane (50^{ème} percentile)) : Ecart moyen entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps et la précision des écarts selon la taille des échantillons, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap*

Taille de l'échantillon	Ecart	Ecart entre valeur estimée et réelle		
		Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
1	-2,9	66,8	75,4	93,1
4	+1,0	33,9	41,2	58,6
8	+2,3	22,8	27,4	39,6
16	+2,2	16,2	20,1	28,5
32	+2,1	12,2	14,5	18,4
64	+2,2	8,5	9,7	13,3
128	+2,0	6,1	7,6	9,7
256	+2,0	4,4	5,2	6,9
512	+2,1	3,0	3,6	4,9
1 024	+2,1	2,2	2,5	3,2
2 048	+2,1	1,5	1,8	2,3
4 096	+2,2	1,1	1,3	1,6
8 192	+2,1	0,7	0,9	1,2
16 384	+2,1	0,5	0,7	0,9

Tableau 10 (Seuil de la médiane (50^{ème} percentile)) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC, obtenus en appliquant la grille à l'échantillon de validation 2005

Point de coupure	<u>Inclusion:</u>	<u>Défaut de couverture:</u>	<u>Fuite:</u>	<u>Exclusion:</u>	<u>Taux de succès:</u>	BPAC
	Pauvre judicieusement ciblé	Pauvre par erreur non ciblé	Non pauvre par erreur ciblé	Non pauvre judicieusement non ciblé	Inclusion + Exclusion	
<=4	0,0	34,1	0,0	65,8	65,8	-99,9
<=9	0,2	34,0	0,0	65,8	66,0	-99,0
<=14	1,1	33,1	0,1	65,7	66,8	-93,6
<=19	2,7	31,4	0,2	65,6	68,3	-83,5
<=24	5,5	28,7	0,5	65,3	70,8	-66,3
<=29	9,5	24,6	1,2	64,6	74,1	-40,8
<=34	13,8	20,4	2,3	63,4	77,3	-12,3
<=39	18,2	16,0	4,9	60,9	79,1	+20,7
<=44	23,0	11,2	8,4	57,4	80,4	+58,9
<=49	27,9	6,2	14,2	51,6	79,5	+58,4
<=54	30,9	3,2	22,0	43,8	74,7	+35,6
<=59	32,9	1,3	29,9	35,9	68,8	+12,6
<=64	33,6	0,5	39,0	26,7	60,4	-14,3
<=69	34,0	0,2	47,9	17,9	51,9	-40,2
<=74	34,1	0,1	55,1	10,7	44,7	-61,4
<=79	34,1	0,1	60,5	5,3	39,3	-77,2
<=84	34,2	0,0	63,6	2,2	36,4	-86,1
<=89	34,2	0,0	64,7	1,0	35,2	-89,5
<=94	34,2	0,0	65,6	0,2	34,3	-92,0
<=100	34,2	0,0	65,8	0,0	34,2	-92,6

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100.

Tableau 11 (Seuil de la mediane (50^{ème} percentile)) : Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=4	0,0	100,0	0,0	Uniquement pauvres ciblés
<=9	0,2	100,0	0,5	Uniquement pauvres ciblés
<=14	1,1	94,1	3,1	16,0:1
<=19	2,9	92,2	7,9	11,9:1
<=24	6,0	91,3	16,1	10,5:1
<=29	10,7	89,0	27,9	8,1:1
<=34	16,1	85,5	40,4	5,9:1
<=39	23,0	78,9	53,2	3,7:1
<=44	31,3	73,3	67,2	2,8:1
<=49	42,2	66,2	81,8	2,0:1
<=54	53,0	58,4	90,5	1,4:1
<=59	62,8	52,4	96,2	1,1:1
<=64	72,7	46,2	98,4	0,9:1
<=69	81,9	41,5	99,5	0,7:1
<=74	89,2	38,2	99,7	0,6:1
<=79	94,7	36,0	99,7	0,6:1
<=84	97,8	34,9	100,0	0,5:1
<=89	99,0	34,5	100,0	0,5:1
<=94	99,8	34,2	100,0	0,5:1
<=100	100,0	34,2	100,0	0,5:1

**Les tableaux relatifs
au seuil de pauvreté du troisième quintile
(60^{ème} percentile)**

Tableau 4 (Seuil du troisième quintile (60^{ème} percentile)) :
Scores et les probabilités de pauvreté estimées
correspondants

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en dessous
0-4	100,0
5-9	100,0
10-14	98,9
15-19	97,9
20-24	95,3
25-29	93,7
30-34	90,7
35-39	83,6
40-44	73,5
45-49	53,1
50-54	41,4
55-59	31,0
60-64	15,2
65-69	9,0
70-74	3,0
75-79	0,6
80-84	0,3
85-89	0,0
90-94	0,0
95-100	0,0

Tableau 6 (Seuil du troisième quintile (60^{ème} percentile)) :
Les écarts moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles et leur intervalle de confiance, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$

Score	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-4	0,0	0,0	0,0	0,0
5-9	0,0	0,0	0,0	0,0
10-14	+4,6	3,3	4,0	4,9
15-19	+10,8	4,5	5,5	7,5
20-24	+5,4	3,3	4,0	5,2
25-29	+10,2	3,4	4,0	5,5
30-34	+4,1	2,4	2,8	3,8
35-39	+9,5	2,9	3,5	4,5
40-44	+8,6	2,5	3,0	4,0
45-49	-10,2	6,2	6,4	6,9
50-54	+7,5	2,2	2,6	3,5
55-59	+1,1	2,2	2,6	3,4
60-64	+5,4	1,2	1,4	2,0
65-69	+3,3	1,0	1,1	1,6
70-74	+2,0	0,3	0,4	0,5
75-79	+0,3	0,2	0,2	0,3
80-84	-3,2	2,3	2,5	2,8
85-89	0,0	0,0	0,0	0,0
90-94	0,0	0,0	0,0	0,0
95-100	0,0	0,0	0,0	0,0

Tableau 7 (Seuil du troisième quintile (60^{ème} percentile)) :

Écarts moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps et la précision des écarts selon la taille des échantillons, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap*

Taille de l'échantillon	Ecart	Ecart entre valeur estimée et réelle		
		Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
1	-1,0	61,1	71,3	92,4
4	+2,2	33,2	40,5	55,6
8	+3,1	23,8	29,0	38,5
16	+2,8	17,2	20,9	28,2
32	+2,8	12,7	15,2	20,1
64	+3,0	9,1	11,1	14,9
128	+2,9	6,7	7,9	10,3
256	+2,8	4,4	5,2	7,2
512	+2,9	3,1	3,6	4,9
1 024	+2,9	2,2	2,7	3,9
2 048	+2,9	1,6	1,9	2,6
4 096	+2,9	1,1	1,4	1,7
8 192	+2,9	0,8	1,0	1,3
16 384	+2,9	0,6	0,7	0,9

Tableau 10 (Seuil du troisième quintile (60^{ème} percentile)) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC, obtenus en appliquant la grille à l'échantillon de validation 2005

Point de coupure	<u>Inclusion:</u>	<u>Défaut de couverture:</u>	<u>Fuite:</u>	<u>Exclusion:</u>	<u>Taux de succès:</u>	BPAC
	Pauvre judicieusement ciblé	Pauvre par erreur non ciblé	Non pauvre par erreur ciblé	Non pauvre judicieusement non ciblé	Inclusion + Exclusion	
<=4	0,0	42,3	0,0	57,7	57,7	-99,9
<=9	0,2	42,2	0,0	57,7	57,8	-99,2
<=14	1,1	41,3	0,1	57,6	58,7	-94,8
<=19	2,8	39,6	0,2	57,5	60,2	-86,6
<=24	5,7	36,7	0,4	57,3	62,9	-72,4
<=29	9,9	32,5	0,8	56,8	66,7	-51,4
<=34	14,6	27,7	1,5	56,1	70,8	-27,3
<=39	20,0	22,3	3,0	54,6	74,7	+1,7
<=44	25,7	16,6	5,6	52,1	77,8	+34,7
<=49	32,5	9,9	9,7	47,9	80,4	+76,3
<=54	36,7	5,7	16,3	41,3	78,0	+61,5
<=59	40,0	2,4	22,8	34,8	74,8	+46,1
<=64	41,3	1,0	31,4	26,3	67,6	+25,9
<=69	42,0	0,3	39,9	17,7	59,7	+5,7
<=74	42,2	0,1	47,0	10,6	52,8	-11,1
<=79	42,2	0,1	52,4	5,2	47,5	-23,8
<=84	42,3	0,0	55,5	2,2	44,5	-31,0
<=89	42,3	0,0	56,6	1,0	43,4	-33,7
<=94	42,3	0,0	57,5	0,2	42,5	-35,7
<=100	42,3	0,0	57,7	0,0	42,3	-36,1

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100.

Tableau 11 (Seuil du troisième quintile (60^{ème} percentile)) :

Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=4	0,0	100,0	0,0	Uniquement pauvres ciblés
<=9	0,2	100,0	0,4	Uniquement pauvres ciblés
<=14	1,1	95,6	2,6	21,5:1
<=19	2,9	93,6	6,5	14,7:1
<=24	6,0	93,9	13,4	15,4:1
<=29	10,7	92,4	23,3	12,2:1
<=34	16,1	90,6	34,6	9,7:1
<=39	23,0	87,0	47,3	6,7:1
<=44	31,3	82,2	60,8	4,6:1
<=49	42,2	77,0	76,7	3,3:1
<=54	53,0	69,2	86,6	2,2:1
<=59	62,8	63,7	94,4	1,8:1
<=64	72,7	56,8	97,6	1,3:1
<=69	81,9	51,3	99,2	1,1:1
<=74	89,2	47,3	99,7	0,9:1
<=79	94,7	44,6	99,7	0,8:1
<=84	97,8	43,3	100,0	0,8:1
<=89	99,0	42,8	100,0	0,7:1
<=94	99,8	42,4	100,0	0,7:1
<=100	100,0	42,3	100,0	0,7:1

**Les tableaux relatifs
au seuil de pauvreté du quatrième quintile
(80^{ème} percentile)**

**Tableau 4 (Seuil du quatrième quintile (80^{ème} percentile))
: Scores et les probabilités de pauvreté estimées
correspondants**

Score	Probabilité que le ménage ait de dépenses de consommation en dessous
0-4	100,0
5-9	100,0
10-14	100,0
15-19	100,0
20-24	99,4
25-29	98,9
30-34	98,4
35-39	96,2
40-44	93,3
45-49	85,2
50-54	77,1
55-59	66,0
60-64	54,8
65-69	36,2
70-74	19,8
75-79	11,7
80-84	3,4
85-89	0,8
90-94	0,0
95-100	0,0

Tableau 6 (Seuil du quatrième quintile (80^{ème} percentile)) : Les écarts moyens entre les probabilités de pauvreté estimées et les réelles et leur intervalle de confiance, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap* avec $n = 16\ 384$

Score	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
		90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent
0-4	0,0	0,0	0,0	0,0
5-9	0,0	0,0	0,0	0,0
10-14	+1,1	1,2	1,3	1,7
15-19	0,0	0,0	0,0	0,0
20-24	+0,8	0,8	1,0	1,2
25-29	+2,2	1,2	1,4	1,8
30-34	+0,3	0,7	0,8	1,0
35-39	+7,7	2,1	2,7	3,5
40-44	+3,5	1,8	2,1	2,8
45-49	-4,9	3,0	3,1	3,3
50-54	+1,5	2,1	2,6	3,3
55-59	+0,6	2,4	2,9	3,5
60-64	+5,1	2,5	2,9	3,7
65-69	+7,5	2,3	2,8	4,0
70-74	+4,5	1,8	2,2	2,9
75-79	+4,1	1,4	1,7	2,3
80-84	-4,6	3,4	3,6	3,9
85-89	+0,6	0,3	0,3	0,3
90-94	0,0	0,0	0,0	0,0
95-100	0,0	0,0	0,0	0,0

Tableau 7 (Seuil du quatrième quintile (80^{ème} percentile)) :

Écarts moyens entre des taux de pauvreté estimés et les réelles des groupes des ménages en un instant du temps et la précision des écarts selon la taille des échantillons, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005 avec 1 000 échantillons type *bootstrap*

Taille de l'échantillon	Ecart entre valeur estimée et réelle			
	Ecart	Intervalle de confiance (\pm points de pourcentage)		
<i>n</i>			90 pour cent	95 pour cent
1	-0,7	64,9	82,7	92,3
4	+1,0	32,8	41,8	55,6
8	+2,4	26,4	31,8	41,7
16	+2,6	18,6	23,1	29,4
32	+2,4	12,8	14,7	20,3
64	+2,5	9,1	10,8	14,4
128	+2,6	6,3	7,6	10,1
256	+2,5	4,3	5,4	7,1
512	+2,5	3,2	3,8	5,3
1 024	+2,4	2,4	2,8	3,7
2 048	+2,5	1,7	2,0	2,7
4 096	+2,5	1,2	1,3	1,9
8 192	+2,5	0,8	1,0	1,3
16 384	+2,5	0,6	0,7	0,9

Tableau 10 (Seuil du quatrième quintile (80^{ème} percentile)) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale » et BPAC, obtenus en appliquant la grille à l'échantillon de validation 2005

Point de coupure	<u>Inclusion:</u>	<u>Défaut de couverture:</u>	<u>Fuite:</u>	<u>Exclusion:</u>	<u>Taux de succès:</u>	BPAC
	Pauvre judicieusement ciblé	Pauvre par erreur non ciblé	Non pauvre par erreur ciblé	Non pauvre judicieusement non ciblé	Inclusion + Exclusion	
<=4	0,0	64,2	0,0	35,8	35,8	-100,0
<=9	0,2	64,0	0,0	35,8	35,9	-99,5
<=14	1,1	63,1	0,0	35,7	36,9	-96,5
<=19	2,9	61,3	0,0	35,7	38,7	-90,9
<=24	6,0	58,2	0,1	35,7	41,7	-81,3
<=29	10,5	53,7	0,2	35,5	46,0	-67,0
<=34	15,8	48,4	0,4	35,4	51,2	-50,2
<=39	22,1	42,1	1,0	34,8	56,9	-29,7
<=44	29,6	34,6	1,8	34,0	63,5	-5,1
<=49	39,0	25,1	3,1	32,7	71,7	+26,5
<=54	47,3	16,9	5,7	30,1	77,3	+56,1
<=59	53,8	10,3	8,9	26,9	80,7	+81,6
<=64	59,1	5,1	13,6	22,2	81,2	+78,8
<=69	61,9	2,3	20,0	15,8	77,6	+68,8
<=74	63,4	0,8	25,8	9,9	73,3	+59,8
<=79	63,9	0,3	30,7	5,1	68,9	+52,2
<=84	64,2	0,0	33,6	2,2	66,4	+47,7
<=89	64,2	0,0	34,7	1,0	65,2	+45,9
<=94	64,2	0,0	35,6	0,2	64,4	+44,6
<=100	64,2	0,0	35,8	0,0	64,2	+44,3

Inclusion, défaut de couverture, fuite, et exclusion normalisés à 100.

Tableau 11 (Seuil du quatrième quintile (80^{ème} percentile) :
Pourcentage des ménages ciblés, pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé, en appliquant la grille à l'échantillon de validation de 2005

Point de coupure	% ménages ciblés	% ciblés qui sont pauvres	% pauvres qui sont ciblés	Ménages pauvres ciblés par ménage non pauvre ciblé
<=4	0,0	100,0	0,0	Uniquement pauvres ciblés
<=9	0,2	100,0	0,3	Uniquement pauvres ciblés
<=14	1,1	98,7	1,7	76,9:1
<=19	2,9	99,5	4,6	201,8:1
<=24	6,0	98,9	9,3	91,0:1
<=29	10,7	97,9	16,3	46,1:1
<=34	16,1	97,8	24,6	43,6:1
<=39	23,0	95,8	34,4	22,9:1
<=44	31,3	94,3	46,0	16,7:1
<=49	42,2	92,5	60,8	12,4:1
<=54	53,0	89,2	73,6	8,2:1
<=59	62,8	85,8	83,9	6,0:1
<=64	72,7	81,2	92,0	4,3:1
<=69	81,9	75,5	96,4	3,1:1
<=74	89,2	71,0	98,7	2,4:1
<=79	94,7	67,5	99,5	2,1:1
<=84	97,8	65,6	100,0	1,9:1
<=89	99,0	64,9	100,0	1,8:1
<=94	99,8	64,3	100,0	1,8:1
<=100	100,0	64,2	100,0	1,8:1